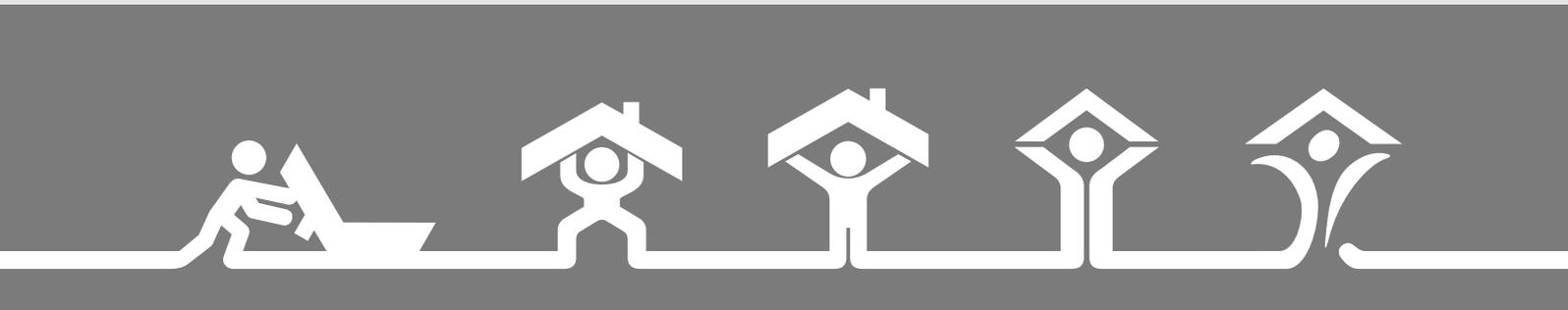
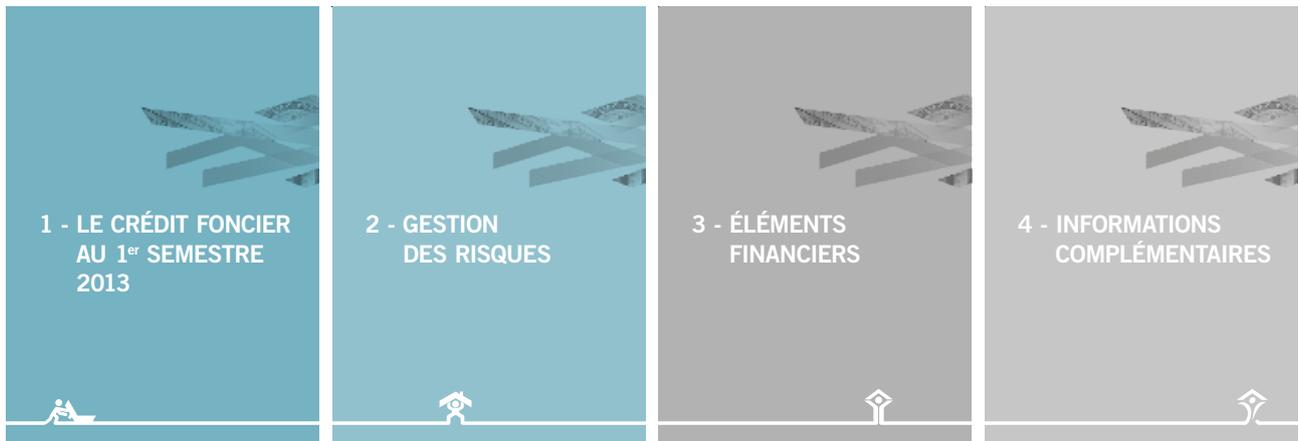


# ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2013





Cette actualisation du document de référence est disponible sur le site  
[www.creditfoncier.com](http://www.creditfoncier.com)

La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 août 2013, conformément à l'article 212-13 de son règlement général, et enregistrée sous le numéro de dépôt D. 13-0397-A01. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 avril 2013, conformément à l'article 212-13 de son règlement général et déposé sous le numéro de dépôt D. 13-0397. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'Émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

# ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2013

FICHE D'IDENTITÉ	4
CHIFFRES CLÉS	5
> 1. LE CRÉDIT FONCIER AU 1 <sup>er</sup> SEMESTRE 2013	7
> 2. GESTION DES RISQUES	23
> 3. ÉLÉMENTS FINANCIERS	69
> 4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	113

Abréviations utilisées dans le document :  
Milliers d'euros : K€  
Millions d'euros : M€  
Milliards d'euros : Md€

# FICHE D'IDENTITÉ

## Profil

### Le Crédit Foncier est le seul multi-expert du financement de l'immobilier en France

Avec 15 directions territoriales regroupées dans 5 grandes régions, 260 points de vente et une plateforme de vente à distance, le Crédit Foncier a permis à plus de 3 millions de ménages de devenir propriétaires au cours des vingt dernières années.

Avec le déploiement de sa marque, du financement aux services à l'immobilier, il intervient sur toute la chaîne de valeur et accompagne plus de 7 000 professionnels de l'immobilier dans le secteur tertiaire, résidentiel ou social.

Recentré sur ses métiers cœurs et sur le territoire français, le Crédit Foncier fait régulièrement évoluer son offre pour mieux accompagner ses clients. Sa faculté d'innovation s'exprime notamment par l'émergence de nouveaux produits et services et par une spécialisation accrue dans un contexte de complexification des demandes et de segmentation du marché. Sa capacité confirmée à se refinancer sur des marchés financiers exigeants atteste également de la confiance que lui portent les investisseurs.

Filiale à 100 % de BPCE, 2<sup>e</sup> groupe bancaire en France, le Crédit Foncier est la principale composante du financement de l'immobilier au sein du Groupe BPCE.

## Carte d'identité

**Date de naissance :** 1852

**Secteur d'activité :** Banque, Immobilier

**Repères :** 3 000 collaborateurs  
260 points de vente

## Métiers

### Financement des Particuliers

Le Crédit Foncier propose une offre complète pour devenir propriétaire, investir ou rénover un actif immobilier : accession à la propriété (prêt longue durée, prêt accession sociale, prêt relais, prêt réglementé), investissement locatif (prêt *in fine*), prêt viager hypothécaire, etc.

### Financement du Secteur public, des promoteurs et des investisseurs

Le Crédit Foncier accompagne les collectivités territoriales dans leurs politiques d'investissement (transport et rénovation urbaine) et finance les grands opérateurs publics et privés et le secteur de l'immobilier social. Par ailleurs, le Crédit Foncier et sa filiale SOCFIM mettent à disposition de leurs clients promoteurs des avances de court terme, des ouvertures de crédit, des engagements par signature sous forme de caution et des garanties d'achèvement.

### Les services immobiliers

L'offre de services immobiliers est assurée par Crédit Foncier Immobilier (CFI), une filiale à 100 % du Crédit Foncier. CFI offre une gamme complète de prestations, allant du conseil à la commercialisation, en passant par l'expertise, la gestion et l'audit pour les investisseurs immobiliers et équipements publics comme pour les particuliers.

# CHIFFRES CLÉS

## Activité groupe Crédit Foncier

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012 <sup>(1)</sup>
<b>Production - mises en force (données de gestion)</b>	<b>5 025</b>	<b>4 150</b>
Particuliers	3 484	2 955
Corporates	1 131	775
dont :		
• Opérateurs publics	879	536
• Opérateurs privés	252	239
Filiales <sup>(2)</sup>	410	420
<b>Émissions nouvelles</b>	<b>2 965</b>	<b>7 291</b>
dont émissions d'obligations foncières	2 965	6 340

(1) À périmètre constant.

(2) La ligne « Filiales » a été spécifiquement identifiée afin d'isoler certaines activités pour lesquelles l'approche en type de marché n'était pas pertinente (prêts au personnel, prêts consommation de Banco Primus et promotion immobilière SOCFIM).

(en M€)

	Au 30 juin 2013	Au 31 déc. 2012
<b>Créances et Titres bruts<sup>(1)</sup></b>	<b>111 234</b>	<b>115 007</b>
Particuliers	58 951	59 193
Corporates	52 284	55 814
dont :		
• Opérateurs publics	43 832	47 215
• Opérateurs privés	8 451	8 599

(1) Données de gestion en fin d'année cadrées comptablement (IFRS 7).

## Données financières consolidées

(en M€)

	Au 30 juin 2013	Au 31 déc. 2012
<b>Bilan consolidé</b>		
<b>Total bilan</b>	<b>148 411</b>	<b>163 303</b>
<b>Capitaux propres - part du groupe</b>	<b>3 656</b>	<b>3 586</b>
<b>Fonds propres réglementaires</b>	<b>4 459</b>	<b>4 470</b>
<i>dont fonds propres de base réglementaires</i>	<i>4 217</i>	<i>4 223</i>
<i>dont fonds propres de base « durs » réglementaires<sup>(1)</sup></i>	<i>3 937</i>	<i>3 943</i>
<b>Ratio de solvabilité Bâle II - Méthode standard<sup>(2)</sup></b>	<b>10,2 %</b>	<b>10,4 %</b>
<i>Ratio tier one (fonds propres de base)</i>	<i>9,6 %</i>	<i>9,8 %</i>
<i>Ratio core tier one (fonds propres de base « durs »)</i>	<i>9,0 %</i>	<i>9,2 %</i>

(1) Après déduction des titres supers subordonnés à durée indéterminée.

(2) Calculé à partir des exigences en fonds propres présentés au paragraphe 3.3 du rapport de gestion des risques.

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>Résultats consolidés</b>		
<b>Produit net bancaire</b>	<b>330</b>	<b>330</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>65</b>	<b>57</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>Résultat net - part du groupe</b>	<b>10</b>	<b>3</b>

# 1 - LE CRÉDIT FONCIER AU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2013



<b>PRÉSENTATION DU GROUPE</b>	<b>8</b>
Faits marquants	8
Organigramme fonctionnel	9
Organes de direction et d'administration	10
Positionnement	11
Notations	12
Capital	12
Opérations capitalistiques	13
<b>ACTIVITÉ COMMERCIALE ET FINANCIÈRE</b>	<b>14</b>
Environnement économique	14
Activité commerciale	15



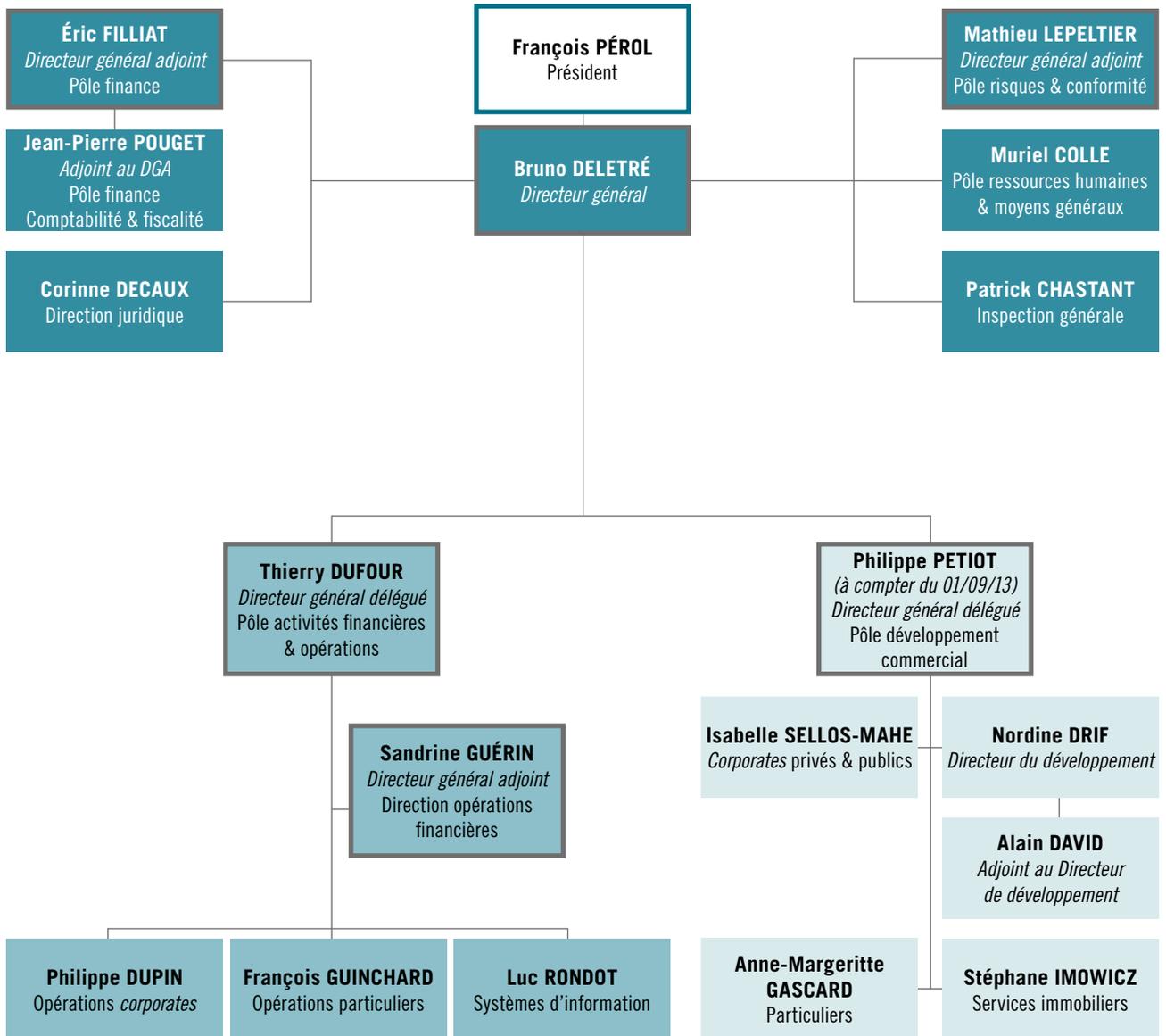
# PRÉSENTATION DU GROUPE

## Faits marquants

LE CRÉDIT FONCIER, ACTEUR CLÉ DU MARCHÉ IMMOBILIER	
Mars	Présentation de l'étude annuelle du Crédit Foncier au Palais des Congrès de Paris : « <b>Bilan 2012 et perspectives 2013 des marchés immobiliers</b> ». Lancement du déploiement de l'offre Crédit Travaux. Participation du Crédit Foncier au <b>rendez-vous annuel de l'Union des Maisons Françaises (UMF)</b> sur le thème « <b>Comment créer les conditions d'un renouveau du marché du neuf en 2014 ?</b> »
Avril	Participation du Crédit Foncier <b>aux salons spécialisés</b> , notamment le salon de la <b>Convention Nationale du Réseau Century 21</b> et le <b>Salon national de l'immobilier</b> .
STRATÉGIE DU GROUPE	
Janvier	<b>Le Crédit Foncier lance le Prêt à taux zéro renforcé (PTZ+)</b> . Le PTZ +, réformé par la loi de finances rectificative pour 2012, a été mis en place le 4 janvier 2013.
Février	<b>Lancement officiel de Foncier Patrimoine</b> , réunissant les filières de la clientèle haut de gamme/patrimoniale et celle des non-résidents.
Mars	La Caisse d'Epargne Île-de-France a signé son premier Prêt locatif intermédiaire (PLI) avec le soutien du Crédit Foncier (premier prêt réglementé mis en place par une Caisse d'Epargne).
Avril	Rachat des parts minoritaires de Banco Primus.
Juin	Rachat des parts minoritaires de Crédit Foncier Immobilier (CFI). Déploiement du concept d' <b>agence « nouvelle génération »</b> du Crédit Foncier sur une approche orientée client, conçue et aménagée dans la logique du parcours immobilier.
ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL	
Avril	Conférence sur le logement solidaire. Semaine du développement durable - Conférence sur la maîtrise de l'énergie dans le logement.
INNOVATION	
Mai	Participation du Crédit Foncier aux Trophées Innovation BPCE.
REFINANCEMENT	
Janvier	Standard & Poor's confirme la notation AAA pour la Compagnie de Financement Foncier.
Mars	La Compagnie de Financement Foncier, filiale à 100 % du Crédit Foncier, remporte l' <b>Award MTNI « Landmark Deal » à Londres</b> . MTNI : magazine de référence des opérations <i>Euro Medium Term Notes</i> (EMTN).

# Organigramme fonctionnel

La Direction générale et le Comité exécutif au 30 juin 2013



■ Pôle ressources et pilotage.

■ Pôle activités financières & opérations.

■ Pôle développement commercial.

■ Membre du Comité de Direction générale.

# Organes de direction et d'administration

## La Direction générale

### Composition de la Direction générale

(Au 30 juin 2013)

**Bruno DELETRÉ**, Directeur général

**Thierry DUFOUR**, Directeur général délégué, en charge du Pôle activités financières et opérations.

Le Comité de Direction générale réunit également :

- **Éric FILLIAT**, Directeur général adjoint Pôle finances ;
- **Sandrine GUÉRIN**, Directeur général adjoint Pôle opérations financières ;
- **Mathieu LEPELTIER**, Directeur général adjoint Pôle risques et conformité.

### Mouvements au sein de la Direction générale au 1<sup>er</sup> semestre 2013

- Le Conseil d'administration du 14 juin 2013 a pris acte de la démission de **Christophe PINAULT**, Directeur général délégué, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 ;
- Ce même Conseil a désigné **Philippe PETIOT**, Directeur général délégué en charge du développement commercial, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

## Le Conseil d'administration

### Composition du Conseil d'administration

(Au 30 juin 2013)

#### Conseil d'administration

- **M. François PÉROL**, Président du Conseil d'administration
- **M. Gérard BARBOT** - Président du Comité des rémunérations
- **Mme Meka BRUNEL** - Membre du Comité des rémunérations
- **Mme Nathalie CHARLES** - Membre du Comité des rémunérations
- **M. Jean CLOCHET** - Membre du Comité des rémunérations
- **M. Pierre DESVERGNES**
- **M. Bruno DUCHESNE**
- **Mme Nicole ETCHEGOÏNBERRY** - Membre du Comité d'audit
- **Mme Christine FABRESSE**
- **M. Jean-Yves FOREL**
- **M. Jean-Paul FOUCAULT**
- **M. Dominique GARNIER** - Membre du Comité d'audit
- **Mme Catherine HALBERSTADT**
- **M. Francis HENRY** - Membre du Comité des rémunérations

- **M. Jean-Hervé LORENZI** - Membre du Comité d'audit
- **Mme Anne MERCIER-GALLAY**
- **Mme Stéphanie PAIX**
- **BPCE**, représentée par **M. Daniel KARYOTIS** - Président du Comité d'audit

#### Censeurs

- **M. Jean-Marc CARCELÈS**
- **M. Marc JARDIN**
- **M. Michel SORBIER**

#### Délégués du Comité central d'entreprise

- **Mme Christine PACHOT** (collège Cadres)
- **Mme Valérie FIX** (collège Techniciens des métiers de la banque)

#### Commissaire du gouvernement

- **M. Antoine MÉRIEUX**

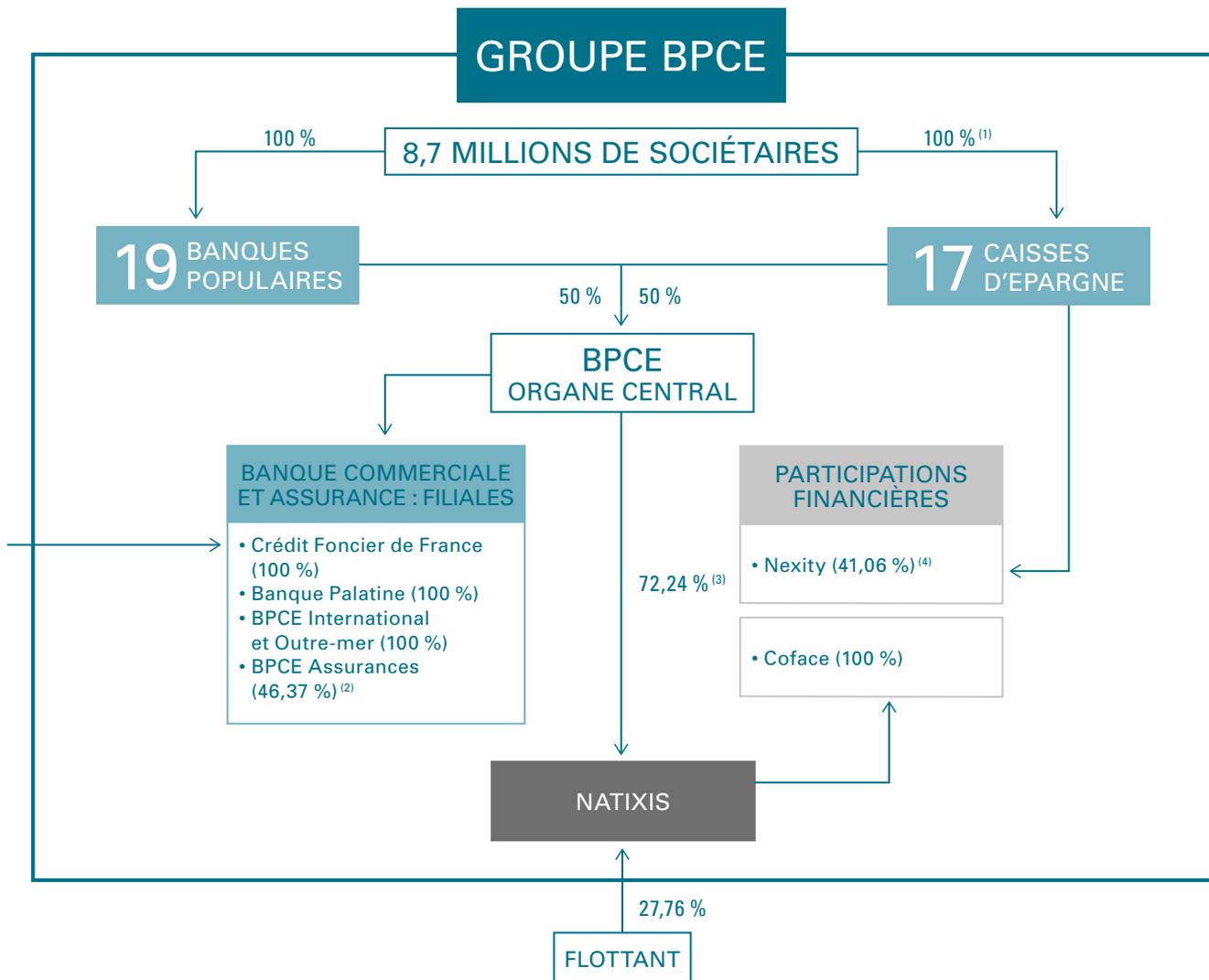
#### Mouvements au sein du Conseil d'administration au cours du premier semestre 2013

L'Assemblée générale du 3 mai 2013 a :

- ratifié la cooptation de **Mme Anne MERCIER-GALLAY** en qualité d'administrateur, en remplacement de **M. François RIAHI** ;
- ratifié la cooptation de **M. Jean-Yves FOREL** en qualité d'administrateur, en remplacement de **M. Olivier KLEIN** ;
- nommé **M. Bruno DUCHESNE** en qualité d'administrateur, en remplacement de **M. Jean-Michel LATY** ;
- nommé **Mme Christine FABRESSE** en qualité d'administrateur, en remplacement de **M. Jean-Claude CREQUIT**.

# Positionnement

## Organigramme du Groupe BPCE au 6 août 2013



■ Banque commerciale et Assurance.

■ Banque de Grande Clientèle, Épargne et Services Financiers Spécialisés.

(1) Via les sociétés locales d'épargne (SLE).

(2) Avec la participation des Caisses d'Épargne dans BPCE Assurances, le groupe détient 60 % de la société.

(3) Pourcentage des droits de vote détenus par BPCE.

(4) Via CE Holding Promotion.

## Notations

	Standard & Poor's (S&P)			Moody's			Fitch Ratings		
	CT	LT	Date	CT	LT	Date	CT	LT	Date
Crédit Foncier	A-2	A- perspective stable	23/01/12	P-1	A2 perspective stable	15/06/12	F1	A perspective stable	17/07/13
Affilié à BPCE	A-1	A perspective négative	19/11/12	P-1	A2 perspective stable	23/11/12	F1	A perspective stable	17/07/13
Cie FF*	A-1+	AAA perspective stable	09/01/13		Aaa perspective stable	22/10/99		AAA surveillance négative	18/07/13
VMG*		AAA			Aaa			AAA	

\* Cie FF : Compagnie de Financement Foncier - VMG : Vauban Mobilisations Garanties.

### Évolution des notations du groupe Crédit Foncier depuis la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2013

Suite à la dégradation d'un cran de la France de AAA à AA+ le 12 juillet 2013, l'agence Fitch Ratings estime que cette dégradation impacte l'ensemble du secteur bancaire français. En conséquence, les notations de BPCE et de sa filiale le Crédit Foncier ont été revues. Ainsi, le 17 juillet 2013, les notations long terme de BPCE et du Crédit Foncier ont été abaissées d'un cran de A+ à A et court terme de F1+ à F1.

## Capital

### Caractéristiques

Au 30 juin 2013, le capital social du Crédit Foncier s'élève à 1 331 400 718,80 € et est divisé en 369 833 533 actions de 3,60 € chacune, toutes de numéraire, entièrement libérées. Le Crédit Foncier ne détient aucun titre de son portefeuille. Le nombre total de droits de vote est égal au nombre d'actions. Les statuts ne contiennent aucune disposition particulière plus restrictive que la législation en vigueur relative aux modifications du capital et des droits respectifs des différentes catégories d'actions qui pourraient être créées.

Le Crédit Foncier n'a pas émis de titres donnant accès à terme au capital : obligations convertibles, échangeables, remboursables en instruments financiers, donnant accès au capital, *warrant* ou autres, options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des dirigeants et du personnel.

### Répartition du capital

Depuis le 5 août 2010, BPCE détient 100 % du capital et des droits de vote du Crédit Foncier, à l'exception des actions de fonction des membres du Conseil d'administration.

# Opérations capitalistiques

## Restructurations

### Immo Habitat

Le 25 février 2013, le Crédit Foncier a constaté la clôture de liquidation de la société Immo Habitat 1.

### Groupe Telpresse

Le 2 février 2013, le Crédit Foncier a constaté la clôture de liquidation de la société Groupe Telpresse.

### Sergic Invest

Foncier Participations ayant opté pour le remboursement des obligations Sergic Invest convertibles en actions arrivées à échéance, a perçu le 27 mars 2013 un montant de 527 423,75 euros (y compris prime de non conversion). Les autres actionnaires ayant opté pour la conversion, une augmentation de capital a eu lieu suite à l'Assemblée générale du 27 mars 2013. Cette augmentation de capital a eu pour impact la dilution du pourcentage de détention du Crédit Foncier (de 8,82 % à 8,25 %).

## Développement et renforcement dans les structures existantes du Groupe

### Banco Primus

Dans le cadre d'un accord transactionnel en date du 17 avril 2013, le Crédit Foncier a racheté les 4 500 000 actions détenues par l'actionnaire minoritaire. Le pourcentage de détention du Crédit Foncier passe de 95,45 % à 100 %.

### Foncier Diagnostics

En février 2013, le Crédit Foncier a procédé au déblocage d'une avance d'associé de 180 000 euros au profit de sa filiale afin de lui permettre de couvrir ses besoins de trésorerie à terminaison.

Le 6 juin 2013, le Crédit Foncier a racheté les titres Foncier Diagnostics que détenait SOCOTEC, soit 1 % du capital. Suite à ce rachat, le Crédit Foncier détient 100 % du capital de Foncier Diagnostics.

### Crédit Foncier Immobilier (CFI)

Le 28 juin 2013, le Crédit Foncier a racheté la participation minoritaire que détenait HAO, soit 25,07 % du capital de CFI, au prix de 10 500 000 euros. À l'issue de cette opération, le Crédit Foncier détient 100 % de CFI.

Parallèlement au rachat de la part minoritaire de CFI, le Crédit Foncier a cédé les titres HAO (soit 0,01 % du capital) qu'il détenait.

### Locindus

Le Crédit Foncier a opté pour le paiement en actions des dividendes de Locindus. À ce titre, le 27 juin 2013, le Crédit Foncier a reçu en échange 602 433 actions Locindus pour une valeur de 7 379 804, 25 euros, portant ainsi son taux de détention de 74,15 % à 74,49 %.

### Cofimab

Le 18 mars 2013, le Crédit Foncier a mis en place une avance d'associé de 6 620 000 euros pour le financement du rachat de l'immeuble à usage d'entrepôt appartenant à SCI CAL EAST.

### Sipari

Le 23 avril 2013, Sipari a effectué un remboursement d'avances au Crédit Foncier pour un montant de 13 867 euros, suite aux avances que le Crédit Foncier lui avait faites dans le cadre des opérations à ROUEN RIVE GAUCHE.

Le 21 juin 2013, Sipari a libéré 1 500 000 euros pour l'OPCI Majestral 1 à laquelle Sipari avait souscrit pour 3 000 000 euros. Sipari a ainsi libéré la totalité de sa souscription.

### Sipari-Vélizy

Le 22 mars 2013, le Crédit Foncier a mis en place une avance d'associé de 59 400 euros dans le cadre de l'opération SAS DUCHESSE D'HARCOURT.

### SOCFIM

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Crédit Foncier souhaitant regrouper son activité de financement de la promotion immobilière au sein de sa filiale SOCFIM, a apporté sa clientèle de marchand de biens et de promoteurs à SOCFIM pour un montant de 600 000 euros.

## Opérations au sein du Groupe BPCE

### Fideppp 2

Le 12 juin 2013, le Crédit Foncier a procédé à une seconde libération de capital pour un montant de 186 500 euros, portant la part du capital libérée à 6,23 %.

# ACTIVITÉ COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

## Environnement économique

Le premier trimestre 2013 a connu une baisse de 0,2 % du PIB de la zone euro (sixième trimestre consécutif) et l'Eurosystème anticipe une baisse du PIB de - 0,6 % en 2013. Le chômage demeure à un niveau élevé : 12,2 % de la population active.

Au niveau mondial, le Fonds monétaire international anticipe une croissance mondiale ralentie à + 3,1 % en 2013 contre + 3,2 % en 2012. Elle est surtout dynamisée par les pays émergents (+ 5,5 % en moyenne) et d'autres économies en reprise très progressive comme les États-Unis ou le Canada (+ 2 % en moyenne). La croissance de la Chine est également ralentie : son PIB a augmenté de + 7,5 % au second trimestre 2013, contre + 7,7 % au second trimestre 2012.

Si des incertitudes demeurent sur les politiques budgétaires de plusieurs États membres au sud de l'Europe (Chypre, Portugal, Espagne ou Italie, respectivement 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> économies de la zone euro), les incertitudes dans le domaine fiscal et sur les mesures d'austérité pèsent aussi sur la consommation et l'investissement des ménages et entreprises.

### Un accès hétérogène des États au refinancement

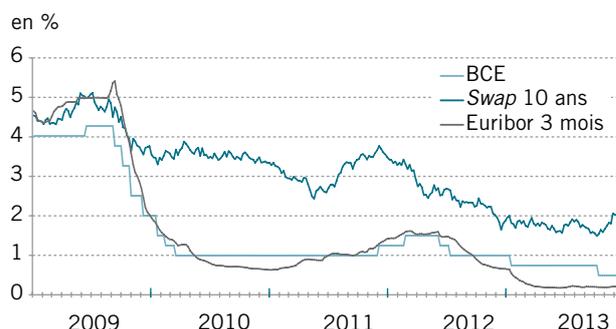
Les conditions d'accès au refinancement des États sont très hétérogènes. Si la France et l'Allemagne empruntent à des taux historiquement très bas, les dégradations des agences de notation et les restructurations des dettes souveraines ont notamment pour conséquence un coût de refinancement plus élevé en Grèce, au Portugal ou en Espagne.

Il faut toutefois noter que les écarts de taux (*spreads*) au Portugal et en Irlande avec les obligations allemandes à 10 ans se resserrent à la fin du premier semestre 2013.

### Le secteur bancaire en mutation

Le secteur bancaire a été marqué par d'importantes évolutions réglementaires, comme les publications d'EMIR, de la CRD IV et du CRR ; et par les consultations de l'EBA (*European Banking Authority*) et de l'ESMA (*European Securities and Markets Authority*). Les objectifs de ces réformes sont triples : améliorer la transparence des institutions financières et des transactions, améliorer la liquidité des banques et leur solvabilité. Le secteur pourrait devenir plus stable et moins soumis au risque systémique à moyen terme.

### Évolution des taux sur 5 ans



Dans le cadre de sa politique monétaire, la Banque centrale européenne (BCE) maintient ses taux directeurs à des niveaux bas. Ainsi, en mai 2013, la BCE a abaissé le taux principal de refinancement des banques à un minimum historique, de 0,75 % à 0,5 %. Le taux de prêt marginal, auquel les banques peuvent emprunter auprès de cette dernière pour une période de 24h a été abaissé à 0,5 %.

Malgré l'amélioration récente des indicateurs économiques et les anticipations de la Réserve fédérale américaine quant à une fin prochaine des mesures non conventionnelles (politique de *quantitative easing*), Mario Draghi, Président de la BCE, a confirmé en juillet 2013 la poursuite de cette politique en affirmant que cette dernière serait « accommodante aussi longtemps que nécessaire ».

# Activité commerciale

## Clients particuliers

### L'environnement des marchés immobiliers français

Au premier semestre 2013, l'environnement économique ne s'est pas amélioré. La croissance reste atone, le chômage progresse et les règles fiscales se durcissent à nouveau. Le mouvement de correction du marché immobilier résidentiel débuté en 2012 pourrait se confirmer en 2013. Il s'agit néanmoins d'un processus d'ajustement graduel sans effondrement compte tenu des besoins structurels de logements en France.

#### Le marché immobilier résidentiel

**Concernant le neuf**, les ventes dans le secteur de la promotion enregistrent une légère baisse début 2013 par rapport à début 2012 (- 3 %) <sup>(1)</sup>. Avec un timide démarrage du dispositif Duflot, les ventes aux investisseurs privés continuent à reculer (- 23 %) <sup>(2)</sup>. Le segment accession connaît néanmoins une légère embellie (+ 4 %) <sup>(2)</sup>.

**Dans l'ancien**, le nombre de transactions poursuit la tendance baissière de 2012.

#### Le marché du crédit immobilier

Après une forte baisse en 2012 (- 26 %), le marché du crédit immobilier semble s'engager dans la stabilisation en 2013. La production de crédits au premier trimestre 2013 est quasiment stable par rapport au dernier trimestre 2012 (- 1 %). Cependant, comparé à la même période de l'année précédente, le recul est de 8 %. Le secteur du neuf est principalement touché par cette baisse (- 26 % par rapport à la même période en 2012) <sup>(3)</sup>. Depuis le début de l'année, le marché des crédits immobiliers a d'ailleurs bénéficié de conditions de taux remarquables, compensant pour partie la baisse du pouvoir d'achat des ménages <sup>(4)</sup>.

## L'activité du Crédit Foncier au 1<sup>er</sup> semestre 2013

### L'offre et l'animation commerciale

Début 2013, le Crédit Foncier a lancé une nouvelle campagne de communication soulignant sa capacité à répondre aux besoins de financement des ménages.

Cette nouvelle campagne vise à promouvoir le savoir-faire du Crédit Foncier pour proposer aux ménages des solutions de financement innovantes.

Parallèlement, le Crédit Foncier rénove son site Internet, intégrant son nouveau territoire de marque. Plus ergonomique, riche en contenu éditorial et adapté aux formats de tous les supports mobiles (smartphones, tablettes...), ce site a gagné en visibilité et en notoriété (progression de 30 % d'audience au 1<sup>er</sup> semestre 2013).

Plaçant son réseau au cœur de sa stratégie de distribution, le Crédit Foncier a lancé un programme de rénovation de ses agences sous le format d'un concept moderne et novateur : l'agence « nouvelle génération » avec des locaux conçus et aménagés dans la logique du parcours immobilier de ses clients. La « nouvelle agence » donne également une place de premier plan aux partenaires professionnels du Crédit Foncier. Au premier semestre 2013, quatre agences ont déjà été rénovées, et 30 autres le seront au second semestre.

Concernant les prescripteurs, disposant d'une gamme complète d'outils, notamment avec l'appui de son École de formation sur le financement de l'immobilier (ENFI), le Crédit Foncier continue d'accompagner l'ensemble de ses partenaires dans le cadre de la réforme « Intermédiaires en opérations de banque et services de paiement » (IOBSP).

Dans ce contexte de crise économique, le Crédit Foncier a mis en avant ses produits d'assurance telles que l'assurance perte d'emploi, ou l'assurance garantie revente avec pour objectif de sécuriser ses clients et de les accompagner sereinement dans leur parcours immobilier.

(1) CGDD - Commissariat général au développement durable.

(2) FPI - Fédération des promoteurs immobiliers.

(3) OPCI - Observatoire de la production de crédits immobiliers.

(4) Observatoire Crédit Logement CSA.

## Les Particuliers : la production

Dans un marché en léger recul, la production de crédits immobiliers aux particuliers a progressé de près de 20 % au premier semestre 2013.

En matière d'accession sociale, le Crédit Foncier reste incontestablement l'acteur majeur : dans notre pays, au 30 juin 2013, il détient près de 50 % de parts de marché des Prêts à l'accession sociale à la propriété (PAS).

### Structure de la production au 1<sup>er</sup> semestre 2013

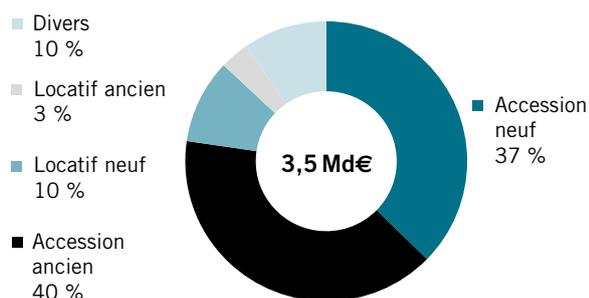
#### Par canal de distribution

(en M€)

Canal de distribution	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012	Parts en % 1 <sup>er</sup> semestre 2013
Prescripteurs	2 118	1 763	61 %
Diffus *	343	286	10 %
Centrales de ventes	67	69	2 %
Grands partenaires	95	94	3 %
<b>Total réseau Agences</b>	<b>2 623</b>	<b>2 212</b>	<b>75 %</b>
Clientèle privée	50	55	1 %
Non résident	39	35	1 %
Correspondants	530	470	15 %
<b>Total Directions régionales</b>	<b>3 242</b>	<b>2 772</b>	<b>93 %</b>
Foncier direct canal Internet	34	36	1 %
CFT	60	51	2 %
<b>Total Particuliers France</b>	<b>3 336</b>	<b>2 859</b>	<b>96 %</b>
Belgique	149	59	4 %
<b>Total Particuliers</b>	<b>3 484</b>	<b>2 919</b>	<b>100 %</b>

\* Prêts pour lesquels les clients se présentent spontanément en agence.

#### Par marché



(5) Crédit Foncier Immobilier.

## Les perspectives 2013

Compte tenu du contexte économique, l'ajustement de l'activité immobilière devrait se poursuivre au second semestre 2013.

**Dans l'ancien**, le Crédit Foncier prévoit une réduction du volume d'activité de l'ordre de 11 % par rapport à 2012, soit un nombre de transactions qui devrait s'établir autour de 630 000<sup>(5)</sup>.

La tendance de l'évolution des prix est plutôt négative avec une grande disparité entre les biens en fonction de leur état et de leur situation géographique. La correction des prix devrait se poursuivre graduellement jusqu'à la fin de 2013.

**Dans le neuf**, le dispositif Duflot démarre lentement. Les promoteurs s'adaptent donc à un marché délicat. Les mises en vente sont en fort recul et la commercialisation devrait connaître une baisse significative en 2013.

Le Crédit Foncier anticipe, en 2013, 71 800 ventes de logements en promotion immobilière et 125 000 ventes de maisons individuelles<sup>(5)</sup>.

## Récapitulatif

### ACTIVITÉ RÉALISÉE AUPRÈS DES PARTICULIERS

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>Production</b>	<b>3 484</b>	<b>2 919</b>

(en M€)

	30 juin 2013	31 déc. 2012
<b>Encours fin de période</b>	<b>58 951</b>	<b>59 193</b>
Prêts aux Particuliers	49 683	49 017
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (stock)	9 268	10 176

## Clients *corporates*

> Le contexte économique de ce premier semestre 2013 n'est pas sans conséquence sur les différents marchés immobiliers :

- **le marché de la promotion immobilière** est fortement touché par une baisse des ventes de logements neufs et une diminution des transactions dans l'ancien ;
- **le volume de l'investissement en immobilier d'entreprise** se maintient dans un contexte de baisse significative de la demande placée ;
- **le marché des partenariats publics-privés** a évolué et est aujourd'hui essentiellement constitué d'une part majoritaire de projets de moins de 100 M€ ;
- **le marché de l'immobilier social** continue de bénéficier d'un soutien fort des Pouvoirs publics et de sources de financement privilégiées ;
- après deux années de tensions, **les collectivités territoriales** hors hôpitaux semblent bénéficier d'une offre de financement plus abondante et provenant d'acteurs plus diversifiés.

Dans ce contexte socio-économique incertain et complexe, le Crédit Foncier s'adapte aux besoins de financement des investisseurs immobiliers et équipements publics, et leur propose un accompagnement pérenne dans leurs projets de développement.

## OPÉRATEURS PUBLICS

### Immobilier social

#### La stratégie et l'offre du Crédit Foncier

L'axe principal de la stratégie du Crédit Foncier en termes d'immobilier social demeure la distribution de prêts réglementés intermédiaires et de financements libres pour accompagner les politiques publiques en matière de logement social.

#### Le marché au 1<sup>er</sup> semestre 2013

La production de logements est l'une des préoccupations majeures des Pouvoirs publics qui ont mobilisé depuis le début de l'année un certain nombre de moyens pour la favoriser et permettre d'atteindre d'ici 2015 l'objectif de construction de 150 000 logements sociaux par an et de rénovation de 120 000 logements. Parmi ces mesures, on peut citer la loi Duflot du 18 janvier 2013 ainsi que l'ensemble des décrets et des arrêtés instaurant la possibilité pour l'État de céder des

terrains à titre gratuit et d'augmenter les quotas de logements sociaux de 20 à 25 % dans les communes de plus de 3 500 habitants. La loi pour le logement et l'urbanisme dite loi ALUR devrait instaurer une TVA à taux réduit de 5 % pour la construction neuve et la rénovation de logements sociaux.

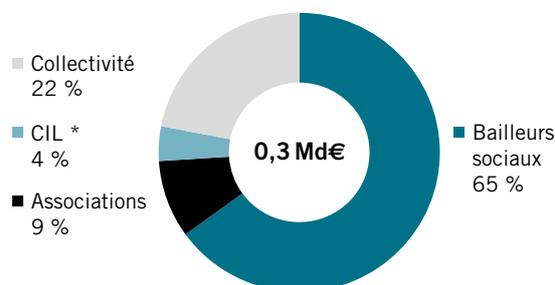
#### L'activité du Crédit Foncier pour le 1<sup>er</sup> semestre

Le Groupe BPCE, par l'intermédiaire notamment du Crédit Foncier, maintient sa position de leader du financement de l'immobilier social. Depuis la fin de 2012, le Crédit Foncier intervient désormais via deux canaux de distribution des prêts réglementés : en direct en portant les encours à son bilan et en *servicing* pour le compte des Caisses d'Épargne.

Le retour de la liquidité et les conditions de financement qui demeurent attractives permettent un accompagnement optimal des bailleurs sociaux par les équipes du Crédit Foncier sur les problématiques de renouvellement de composants, de réhabilitation du parc existant et de rachat de patrimoine par exemple.

#### Structure de la production au 1<sup>er</sup> semestre 2013

Par type de client



\* Comités interprofessionnels du logement.

#### Les perspectives 2013

Les modalités de refinancement des prêts réglementés seront connues au début du second semestre, ce qui repoussera d'autant la réalisation des objectifs gouvernementaux.

## Secteur public territorial

### Le marché au 1<sup>er</sup> semestre 2013

Le premier semestre 2013 marque le retour à la normale pour les collectivités locales, avec une confirmation voire une accentuation des tendances observées au cours du second semestre de 2012, à savoir un retour de la concurrence sur le marché du financement et une offre qui couvre voire dépasse leurs besoins, estimés à environ 20 Md€ pour 2013.

L'offre bancaire, incluant la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et la Banque européenne d'investissement (BEI), devrait se situer à environ 20 Md€. À ces financements bancaires s'ajoutent les émissions obligataires et les fonds communs de titrisation.

### L'activité du Crédit Foncier au 1<sup>er</sup> semestre 2013

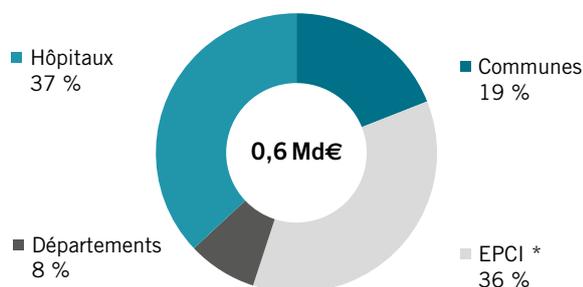
Dans ce contexte de concurrence à nouveau accrue, le Crédit Foncier s'appuie sur sa capacité à prêter sur des durées longues, supérieures à 20 ans.

À fin juin 2013, la production de nouveaux encours s'élève à 620 M€. Cette production a été soutenue par la participation à de grands appels d'offres.

En ce qui concerne la gestion de dettes, le Crédit Foncier continue d'accompagner ses clients et veille à leur proposer les solutions d'arbitrage les plus adaptées en fonction de l'évolution des marchés. L'action de sécurisation des dettes structurées des collectivités est menée par le Crédit Foncier depuis plusieurs années maintenant.

### Structure de la production au 1<sup>er</sup> semestre

#### Par type de client



\* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.

### Les perspectives 2013

Les interventions de la CDC et de la BEI, annoncées dès le premier semestre, vont se réaliser au second semestre et risquent d'accroître la baisse du niveau moyen des marges.

Dans ce contexte, le Crédit Foncier, aux côtés des Caisses d'Épargne, va poursuivre sa politique d'accompagnement du financement des projets d'investissement public et adapter son offre avec des montages financiers différenciés selon la nature des projets, tout en conservant sa capacité à prêter sur des durées allant jusqu'à 30 ans.

## OPÉRATEURS PRIVÉS

### Le marché des opérateurs privés au 1<sup>er</sup> semestre 2013

En ce qui concerne le marché de l'**investissement en immobilier d'entreprise**, ce premier semestre s'inscrit dans la continuité de ce qui est observé depuis 2011, à savoir une concentration des acteurs, du nombre de transactions, de la localisation et de la typologie des biens quand il s'agit des bureaux. Dans la continuité de 2012, les commerces de centre-ville représentent 17 % des investissements au premier semestre. La classe d'actifs correspondant aux entrepôts a retrouvé la faveur de certains investisseurs. La logistique représente 16 % du volume des investissements au premier semestre.

À fin juin, le montant des investissements en immobilier d'entreprise banalisé s'élève à 5,7 Md€. L'hôtellerie a donné lieu à quelques importantes transactions dont l'une porte sur la cession d'un portefeuille de quatre hôtels de luxe à un fonds qatari.

En termes de répartition géographique, l'Île-de-France continue d'occuper la première place avec 79,5 % des engagements hors portefeuille non localisés au premier semestre.

Les produits de qualité en bureaux tendent à se raréfier et les investisseurs élargissent leur cible à des produits situés en proche périphérie des quartiers centraux d'affaires. Les investissements dans les actifs à valeur ajoutée commencent peu à peu à émerger même si ce mouvement reste lent.

Cependant, une dichotomie de plus en plus marquée apparaît entre, d'une part, le maintien voire la progression du marché de l'investissement et, d'autre part, l'évolution de la demande placée. Celle-ci connaît depuis le début de l'année une baisse significative compte tenu de l'absence de croissance et de la fin des mouvements de rationalisation de la part des

utilisateurs privés et publics.

Les investissements dans des actifs industriels et logistiques connaissent une très forte progression en début d'année puisque les engagements sont 2,5 fois plus élevés qu'à la même période en 2012 et atteignent 0,9 Md€. Les investisseurs recherchent des actifs de classe B décotés et à travailler. Les investissements dans les commerces sont en léger recul par rapport à la même période de 2012 et se portent majoritairement sur des actifs de centre-ville.

En ce qui concerne le marché des financements de projets et d'infrastructures, le premier semestre 2013 se présente sous de meilleurs augures qu'en 2012 à la même période. Cependant, les restrictions budgétaires ne sont pas sans conséquence sur le niveau des investissements publics. En effet, les projets faisant l'objet d'un appel d'offres sont majoritairement d'un montant inférieur à 150 M€, ce qui réduit significativement la taille du marché (en diminution d'environ 50 %). Le marché sur lequel se positionne le Crédit Foncier est stable à environ 1,2 Md€.

## L'activité du Crédit Foncier au 1<sup>er</sup> semestre 2013

Pour le Crédit Foncier, le premier semestre 2013 se distingue de celui de 2012 tant pour le marché investisseurs que pour le marché du financement de projets et infrastructures.

En ce qui concerne **les investisseurs**, grâce à la baisse de la volatilité des marchés, le Crédit Foncier a pu répondre à une demande soutenue. En effet, la monopolisation des investissements dans les actifs *Core* - actifs stratégiques et peu risqués - par les acteurs riches en fonds propres a modifié sensiblement le marché du financement. Le Crédit Foncier a adapté son offre pour accompagner ses clients dans leurs projets d'acquisitions et de restructurations lourdes en vue d'un repositionnement des immeubles. Le Crédit Foncier propose à ses clients une alternative en termes de financements long terme, crédit hypothécaire ou crédit-bail via sa filiale Locindus. Par ailleurs, la création d'une direction dédiée à la syndication permet désormais au Crédit Foncier de participer à des montages financiers associant des partenaires bancaires ou non bancaires sur des opérations de montant unitaire plus important.

En ce qui concerne le **financement de projets et infrastructures**, le Crédit Foncier associé aux autres entités du Groupe BPCE, connaît depuis le début de l'année un taux de transformation remarquable. L'association du savoir-faire du Crédit Foncier, qui combine le rôle d'une banque d'investissement et celui d'un prêteur, lui permet de structurer les financements pour s'adapter au mieux aux caractéristiques des projets. De plus, le Crédit Foncier a su répondre à l'évolution de la typologie des projets qui concernent plus les équipements que les bâtiments (réseaux électriques, réseaux haut débit ou réseaux de chaleur).

Ainsi, le Crédit Foncier, associé à la Caisse d'Épargne Île-de-France, va-t-il financer la rénovation et l'extension du réseau électrique de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP). Ces travaux seront réalisés dans le cadre d'un contrat de conception, réalisation, entretien et maintenance signé entre la société Cinergy (détenue par Vinci Énergie), Spie Île-de-France Nord et la CACP pour une durée de 18 ans.

## Les perspectives 2013

En ce qui concerne le marché de **l'investissement en immobilier d'entreprise**, même si l'immobilier reste encore une valeur refuge attractive, le décrochage enregistré concernant la demande placée ne peut pas être sans conséquence sur la volumétrie du marché. Le marché français en immobilier d'entreprise reste l'un des plus profonds et matures à l'échelle internationale avec des fondamentaux reconnus. Les acteurs les plus représentés seront, comme pour les années précédentes, les investisseurs en fonds propres : des transactions importantes (supérieures à 200 M€) sont attendues sur le second semestre.

Le Crédit Foncier intervient dans le financement de classes d'actifs plus larges que l'immobilier d'entreprise banalisé et notamment dans le secteur du sanitaire et social, l'hôtellerie, mais aussi les grands portefeuilles résidentiels. Ce positionnement devrait lui permettre de compenser une éventuelle baisse des investissements dans les actifs d'immobilier d'entreprise. Par ailleurs, sa double offre crédit/ crédit-bail permet de répondre aux besoins du marché, notamment pour des projets de restructuration lourde.

## Récapitulatif

### ACTIVITÉ RÉALISÉE AUPRÈS DES CORPORATES

	(en M€)	
	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012 <sup>(1)</sup>
<b>Production</b>	<b>1 131</b>	<b>775</b>
<b>Opérateurs publics</b>	<b>879</b>	<b>536</b>
dont :		
Secteur public territorial	620	138
Immobilier social	259	397
<b>Opérateurs privés</b>	<b>252</b>	<b>239</b>

(1) À périmètre constant.

	(en M€)	
	30 juin 2013	31 déc. 2012
<b>Encours fin de période</b>	<b>52 283</b>	<b>59 520</b>
<b>Opérateurs publics</b>	<b>43 832</b>	<b>50 921</b>
dont :		
Secteur public territorial	16 682	17 279
Immobilier social	8 165	7 902
Secteur public international et Souverains <sup>(1)</sup>	13 789	19 166
Titres adossés à des créances aux Particuliers bénéficiant de Garanties d'États <i>Step 1</i> - (≥ AA-)	5 195	6 574
<b>Opérateurs privés (France et international)</b>	<b>8 541</b>	<b>8 599</b>

(1) Dont Souverain France : 5 193 M€ au 31/12/2012 et 1 264 M€ au 30/06/2013.

## Études, expertise et services à l'immobilier

> Crédit Foncier Immobilier se positionne aujourd'hui comme le quatrième acteur du conseil immobilier en France. Il se distingue par son implantation régionale forte et son *leadership* sur les métiers de l'expertise. Crédit Foncier Immobilier offre une gamme complète de services, allant du conseil à la commercialisation d'immeubles résidentiels ou tertiaires, en passant par l'expertise et la gestion, en complément des activités du Crédit Foncier et du Groupe BPCE.

Crédit Foncier Immobilier est organisé autour de deux pôles : le premier orienté sur le conseil, l'expertise et les études, et le second dédié à la commercialisation. Le premier semestre 2013 a notamment été marqué par la réorganisation du Pôle commercialisation autour de la marque Ad Valorem.

### Pôle conseil et expertise

#### Crédit Foncier Expertise

L'activité de Crédit Foncier Expertise est confrontée au ralentissement du marché lié, notamment, à la baisse de l'activité des entreprises utilisatrices et à la réduction du nombre d'appels d'offres publics. Dans ce contexte, les missions en régions d'une part et les expertises réalisées pour le compte de clients externes d'autre part, se sont maintenues, avec un bon niveau de commande. Le chiffre d'affaires au premier semestre a atteint 6,3 M€, auquel s'ajoutent 2,2 M€ de commandes restant à facturer.

#### Serexim

Serexim connaît, depuis le début d'année, une forte progression de son activité. Ce phénomène est lié à l'activité de renégociation des prêts dans les réseaux bancaires et à un moindre recul du financement de l'immobilier intermédiaire, cœur de cible de Serexim. Ce spécialiste des avis de valeur est aussi porté par le développement de son offre, avec notamment le lancement des états des lieux locatifs, un produit innovant très bien accueilli par le marché. Le chiffre d'affaires du premier semestre s'établit à 3,8 M€.

### Conseil & audit

La Direction conseil & audit de Crédit Foncier Immobilier présente un bon niveau d'activité, avec un chiffre d'affaires de 0,65 M€ et 0,46 M€ de commandes à facturer sur l'exercice. Ces performances sont d'autant plus remarquables que les délais de décision tendent à s'allonger chez les donneurs d'ordre, privés comme publics. Conseil & audit développe, outre le conseil stratégique patrimonial, son offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage et gère, à ce titre, quatre chantiers de construction ou de restructuration lourde pour le compte d'établissements du Groupe BPCE.

### Études

L'activité du Département études de Crédit Foncier Immobilier a généré un chiffre d'affaires de 0,62 M€, en phase avec ses objectifs.

## Pôle commercialisation

### Ad Valorem Investissement

Le premier semestre 2013 est un bon cru pour le département dédié à la vente d'immeubles en bloc qui dégage, en fin de semestre, un chiffre d'affaires de 0,69 M€, avec 1,16 M€ à facturer sur des ventes à signer. Il profite ainsi d'un marché de l'investissement très porteur et confirme sa place d'acteur clé tant dans le tertiaire (vente du Ponant II, mandat de commercialisation de l'immeuble du 43 boulevard des Capucines) que dans le résidentiel, sur lequel il était traditionnellement reconnu.

### Ad Valorem Bureaux

Anciennement B&D Conseils, l'activité de location et de vente de bureaux dans le quartier central des affaires de Paris a généré un chiffre d'affaires de 0,22 M€ au premier semestre. Comme ses confrères, Ad Valorem Bureaux est cependant touché par le ralentissement de la demande placée.

### Ad Valorem Résidentiel

Regroupant, depuis le début d'année, les activités de vente par lot d'immeubles et de commercialisation de programmes pour le compte de promoteurs, Ad Valorem Résidentiel propose un modèle original d'offre à guichet unique, associant neuf et ancien, accession et investissement. Dans un marché dominé par l'incertitude, ce modèle reçoit un accueil très favorable, notamment des prescripteurs, sensibles à une approche originale et variée de l'investissement locatif.

Les activités de prescription connaissent un bon rythme de vente depuis le début d'année, en avance par rapport à 2012. Ce démarrage est porté par celui du dispositif Duflot, sachant que l'essentiel des transactions est traditionnellement réalisé au dernier trimestre.

La vente directe d'immobilier ancien, quant à elle, est impactée par une baisse de volume sur ce marché. Une baisse des prix est amorcée, en coordination avec les propriétaires mandants, qui devrait faire effet au second trimestre en redynamisant les transactions. Au total, le chiffre d'affaires d'Ad Valorem Résidentiel est de 2,3 M€ au premier semestre, avec 1,8 M€ d'honoraires à facturer sur des ventes à venir.

### Ad Valorem Gestion

L'activité de *property management* poursuit son développement, avec notamment le déploiement de deux nouveaux mandats significatifs signés en fin d'année 2012 pour des activités de gestion et de mise en location d'immeubles. Son chiffre d'affaires est de 0,44 M€ au premier semestre.

## Activité de Banco Primus

Banco Primus commercialise des crédits pour financer l'achat d'automobiles d'occasion par les particuliers au Portugal et assure par ailleurs la gestion extinctive du portefeuille mis en *run off* fin 2011 (crédits hypothécaires au Portugal et en Espagne, crédits automobiles en Hongrie).

L'encours de crédits au 30 juin 2013 s'élève à 630,7 M€ réparti de la manière suivante :

- portefeuille en activité : 274,7 M€ ;
- portefeuille en extinction : 356,0 M€.

La société présente un ratio *core tier one* de 11,6 % au 30 juin 2013.

La société est détenue à 100 % par le Crédit Foncier depuis le rachat en avril 2013 de la participation de l'actionnaire minoritaire (5,06 % du capital).

## Opérations financières

### Contexte de marché

Après la forte volatilité de l'année 2012, les marchés obligataires ont retrouvé un certain calme début 2013 : l'importante liquidité fournie par le VLTRO (*Very Long-Term Refinancing Operation*) de la BCE en début 2012 et le discours de M. DRAGHI de juillet 2012 assurant qu'il ferait tout pour préserver la devise européenne ont en effet favorisé l'accalmie du premier semestre.

Ces deux évènements clés de 2012 ont eu un effet sur les dettes souveraines espagnole et italienne, qui ont connu une forte baisse de leur taux de rendement.

Aujourd'hui, l'accès à la liquidité n'est plus autant un souci majeur. Cependant, le niveau historiquement bas des taux, le début de reprise aux États-Unis et une conjoncture économique difficile en Europe affectent tout particulièrement les marchés.

### Revue des opérations

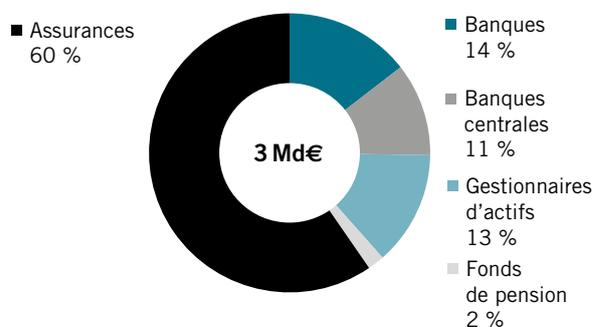
Dans cet environnement de marché, le groupe Crédit Foncier a émis au 30 Juin 2013 près de 3 Md€ de ressources long terme à 12 ans en moyenne (une quarantaine d'émissions) via sa signature Compagnie de Financement Foncier, après avoir réalisé 1,5 Md€ de *prefunding* fin 2012. À l'instar des autres émetteurs du secteur financier, l'activité au premier semestre a été tirée par les placements privés, produits sur mesure qui répondent davantage aux intérêts et objectifs des investisseurs dans le contexte actuel de taux très bas. Ainsi, ces derniers ont représenté près de 60 % des émissions, prouvant une fois de plus le dynamisme et la flexibilité de cette activité.

En janvier 2013, la Compagnie de Financement Foncier a fait un abondement de 750 M€ sur sa ligne *benchmark* 2022, offrant ainsi aux investisseurs une nouvelle opportunité de placement à long terme.

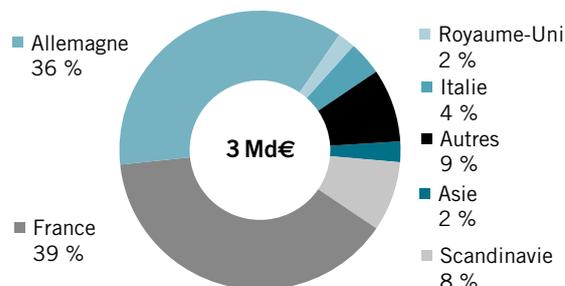
Les investisseurs allemands et français représentent respectivement 36 et 39 % de la base d'investisseurs durant le premier semestre 2013. Il faut également souligner une présence scandinave renouvelée avec une émission de 1 Md NOK à 20 ans en mai 2013.

### Répartition des émissions d'obligations foncières de la Compagnie de Financement Foncier au 1<sup>er</sup> semestre 2013

#### Par type d'investisseurs



#### Par zone géographique



### Gestion active du bilan

Le Crédit Foncier a poursuivi les opérations de cessions d'actifs internationaux initiées en septembre 2011. Sur les six premiers mois de 2013, le montant cédé est de 2,3 Md€. Les cessions ont essentiellement porté sur des tranches de titrisation. Les cessions ont été facilitées par un environnement de liquidité plutôt favorable sur le premier semestre 2013 avec un resserrement des *spreads*.

Depuis septembre 2011, le montant total des actifs internationaux cédés s'élève à 7,2 Md€.

Les rachats de passifs de la Compagnie de Financement Foncier réalisés sur le premier semestre 2013 sont de 0,6 Md€, en ligne avec le montant réalisé en 2012, et porte à 2,9 Md€ le montant des rachats de passifs réalisés depuis septembre 2011.

# 2 - GESTION DES RISQUES



<b>Introduction - Risques généraux du groupe Crédit Foncier</b>	<b>26</b>
1 - Organisation générale & méthodologie	26
2 - Champ d'application	28
3 - Adéquation du capital interne et exigences de fonds propres	29
4 - Les expositions en risque de crédit et de contrepartie	33
5 - Techniques de réduction des risques	47
6 - Titrifications	49
7 - <i>Reporting</i> FSF (G7)	54
8 - Les risques de marché	59
9 - Les risques de la gestion de bilan	62
10 - Les risques opérationnels	64
11 - Le risque d'intermédiation	68
12 - Le risque de règlement	68
13 - Le risque de non-conformité	68
14 - Caisse de retraite du Crédit Foncier pour les salariés entrés avant le 1 <sup>er</sup> mars 2000	68



# > GESTION DES RISQUES

## Sommaire détaillé

<b>INTRODUCTION</b>	<b>26</b>
<b>RISQUES GÉNÉRAUX DU GROUPE CRÉDIT FONCIER</b>	<b>26</b>
<b>&gt; 1 - ORGANISATION GÉNÉRALE &amp; MÉTHODOLOGIE</b>	<b>26</b>
1.1 - Missions dévolues aux filières risques, conformité et contrôles permanents	26
1.2 - Organisation des filières risques, conformité et contrôles permanents	26
1.3 - Fonctionnement et environnement Bâle II	27
1.4 - Système d'information et mise en qualité des données du groupe Crédit Foncier	27
1.5 - État des lieux des procédures et des méthodes pour la gestion des risques	27
<b>&gt; 2 - CHAMP D'APPLICATION</b>	<b>28</b>
2.1 - Périmètre de consolidation comptable et périmètre de consolidation prudentiel (bâlois)	28
2.2 - Champ d'application au sein du Crédit Foncier	28
<b>&gt; 3 - ADÉQUATION DU CAPITAL INTERNE ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES</b>	<b>29</b>
3.1 - Gestion du capital	29
3.2 - Composition des fonds propres prudentiels	29
3.3 - Exigences en fonds propres	31
3.4 - Ratios de solvabilité	33
<b>&gt; 4 - LES EXPOSITIONS EN RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE</b>	<b>33</b>
4.1 - Analyse globale des engagements	33
4.2 - Engagements par portefeuille de clientèle	40
<b>&gt; 5 - TECHNIQUES DE RÉDUCTION DES RISQUES</b>	<b>47</b>
5.1 - Valorisation et gestion des instruments constitutifs de sûretés réelles	47
5.2 - Principaux fournisseurs de protection	47
5.3 - Effet des techniques de réduction du risque de crédit	48
5.4 - Compensation des éléments de bilan et hors-bilan	48
<b>&gt; 6 - TITRISATIONS</b>	<b>49</b>
6.1 - Objectifs poursuivis, activité et suivi du risque	49
6.2 - Approches et évaluations externes de crédit	49
6.3 - Description des expositions du groupe Crédit Foncier aux opérations de titrisations	50
<b>&gt; 7 - REPORTING FSF (G7)</b>	<b>54</b>
7.1 - CDO, expositions « <i>monolines</i> » et autres garants	54
7.2 - Expositions CMBS ( <i>Commercial mortgage-backed securities</i> )	56
7.3 - Autres expositions <i>subprime</i> et <i>Alt-A</i> (RMBS, prêts, etc.)	58
7.4 - Véhicules <i>ad hoc</i>	58
7.5 - Opérations de dettes à effet de levier ou LBO	58
7.6 - Glossaire de titrisation	59
<b>&gt; 8 - LES RISQUES DE MARCHÉ</b>	<b>59</b>
8.1 - Le suivi du risque de marché	59
8.2 - Le risque actions	60

>	<b>9 - LES RISQUES DE LA GESTION DE BILAN</b>	<b>62</b>
	9.1 - Organisation du suivi des risques ALM	62
	9.2 - Méthodologie d'évaluation des risques de liquidité, de taux et de change	62
	9.3 - Suivi du risque de liquidité	62
	9.4 - Suivi du risque de taux	63
	9.5 - Suivi du risque de change	64
>	<b>10 - LES RISQUES OPÉRATIONNELS</b>	<b>64</b>
	10.1 - Dispositif général	65
	10.2 - Gouvernance	65
	10.3 - Environnement de gestion	65
	10.4 - Organisation de la continuité d'activité (PCA)	65
	10.5 - Le risque informatique	65
	10.6 - Les risques juridiques	66
	10.7 - Les assurances	66
>	<b>11 - LE RISQUE D'INTERMÉDIATION</b>	<b>68</b>
	11.1 - Activité pour compte de tiers	68
	11.2 - Activité pour compte propre *	68
>	<b>12 - LE RISQUE DE RÈGLEMENT</b>	<b>68</b>
>	<b>13 - LE RISQUE DE NON-CONFORMITÉ</b>	<b>68</b>
>	<b>14 - CAISSE DE RETRAITE DU CRÉDIT FONCIER POUR LES SALARIÉS ENTRÉS AVANT LE 1<sup>er</sup> MARS 2000</b>	<b>68</b>

\* Au sens de la définition de l'AMF du service d'investissement.

## Introduction

# Risques généraux du groupe Crédit Foncier

Le groupe Crédit Foncier est potentiellement exposé à trois types de risques :

- les risques de crédit et de contrepartie : partie 4 ;
- les risques structurels de bilan (risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change) : partie 9 ;
- et les risques opérationnels : partie 10.

En revanche, le groupe Crédit Foncier n'exerce pas d'activité pour compte propre et ne supporte donc pas directement de risque de marché sur ses opérations courantes hors ALM (*Asset and liability Management*) : partie 8 - Risques de marché.

Les autres risques concernés par les métiers du groupe Crédit Foncier sont les suivants :

- le risque d'intermédiation : partie 11 ;
- les risques de règlement et de règlement-livraison : partie 12 ;
- le risque de non-conformité : partie 13.

## 1 - Organisation générale & méthodologie

### 1.1 - Missions dévolues aux filières risques, conformité et contrôles permanents

#### 1.1.1 - Missions de la filière risques

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 100.

#### 1.1.2 - Missions de la filière conformité

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 101.

#### 1.1.3 - Missions de la filière coordination des contrôles permanents

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 101.

#### 1.1.4 - Missions de la filière Plan de continuité d'activité

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 101.

#### 1.1.5 - Missions de la filière sécurité des systèmes d'information

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 101.

### 1.2 - Organisation des filières risques, conformité et contrôles permanents

Le Pôle risques et conformité du Crédit Foncier s'insère dans le dispositif risques du Groupe BPCE.

#### 1.2.1 - La Direction des risques Groupe BPCE

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 101.

### 1.2.2 - La Direction des risques du Crédit Foncier

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 102.

### 1.2.3 - La Direction de la conformité du Crédit Foncier

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 103.

### 1.2.4 - Coordination des contrôles permanents du Crédit Foncier

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 103.

### 1.2.5 - Plan de continuité d'activité

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 103.

### 1.2.6 - Sécurité des systèmes d'information

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 104.

## 1.3 - Fonctionnement et environnement Bâle II

Conformément aux objectifs définis avec le Groupe BPCE, le Crédit Foncier poursuit son projet d'homologation Bâle II en méthode avancée sur l'ensemble de ses portefeuilles (à l'exception des Financements spécialisés) : *Retail, Corporate*, Secteur public/Logement social et Banques/Souverains.

Le premier semestre 2013 a permis des avancées importantes sur :

- le segment *Retail*, avec une amélioration des processus bâlois (segmentation, notation, incidents, défaut, processus de consolidation) dans leurs aspects métiers comme informatiques. L'aboutissement du projet reste encore dépendant de travaux sur les modèles et de la migration informatique sur la plateforme IT-CE ;
- le segment Banques/Souverains, avec la finalisation de tous les chantiers pré-requis à l'homologation. Ce segment est désormais entré, comme pour l'ensemble du groupe, en phase de validation auprès de l'Inspection générale Groupe.

Les travaux se sont également poursuivis sur les segments *Corporate* et Secteur public/Logement social.

Le groupe Crédit Foncier se prépare également, en lien avec le Groupe BPCE, à la mise en application des nouvelles normes Bâle III pour le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## 1.4 - Système d'information et mise en qualité des données du groupe Crédit Foncier

### 1.4.1 - Cohérence comptable des données risques

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 104.

### 1.4.2 - Qualité des données

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 104.

## 1.5 - État des lieux des procédures et des méthodes pour la gestion des risques

De façon générale, les métiers sont responsables, au premier niveau, des risques qu'ils génèrent à travers les opérations qu'ils réalisent, tant au moment de leur mise en place que pendant toute la durée de vie de l'opération. La Direction des risques encadre les principes d'intervention, de suivi et de maîtrise des risques par l'élaboration et la diffusion aux métiers de sa politique des risques, en cohérence avec celle du Groupe.

Au cours du premier semestre 2013 :

- les règles d'engagement sur les Particuliers ont été resserrées pour écarter les dossiers les plus fragiles ;
- les niveaux d'encadrement de la production par note ont été actualisés afin de se conformer aux niveaux de risques découlant des objectifs budgétaires ;
- le dispositif de contrôle sur les risques financiers ALM a été renforcé.

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 105.

### 1.5.1 - Dispositif de délégations et encadrement des risques

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 105.

### 1.5.2 - Dispositif d'appréciation de la solvabilité

Durant le premier semestre 2013, et dans le cadre des projets bâlois en lien avec le Groupe BPCE, une nouvelle version du moteur de notation a été mise en place pour les Particuliers. Cette évolution des moteurs de notation d'encours et d'octroi pour les prêts aux particuliers améliore la pertinence des classes de risques.

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 105.

### 1.5.3 - Surveillance des risques

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 106.

### 1.5.4 - Pilotage consolidé des risques

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 107.

## 2 - Champ d'application

### 2.1 - Périmètre de consolidation comptable et périmètre de consolidation prudentiel (bâlois)

Le champ d'application du périmètre prudentiel tel qu'il est défini dans l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres est identique à celui du périmètre de consolidation comptable (cf. la note 7 des comptes consolidés du Crédit Foncier).

### 2.2 - Champ d'application au sein du Crédit Foncier

Les établissements de crédit dont la surveillance individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe, conformément aux dispositions des articles 4.1 et 4.2 du règlement CRBF n° 2000-03, sont identifiés dans le périmètre de consolidation statutaire (cf. la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés du Crédit Foncier).

## 3 - Adéquation du capital interne et exigences de fonds propres

### 3.1 - Gestion du capital

Le suivi des fonds propres du groupe Crédit Foncier est réalisé dans le but, d'une part, de respecter les ratios réglementaires et, d'autre part, d'en optimiser l'allocation et la rentabilité pour les activités du Groupe. Ce suivi est réalisé trimestriellement par la Direction générale.

Le groupe Crédit Foncier est soumis au calcul d'exigences en fonds propres en méthode standard pour l'ensemble des portefeuilles.

Pendant le premier semestre 2013, le groupe Crédit Foncier a participé aux travaux d'homologation, conformément au calendrier d'homologation du Groupe BPCE en méthode avancée pour le calcul d'exigences en fonds propres des portefeuilles des engagements bancaires et souverains.

Le Groupe BPCE réalise des *stress-tests* internes depuis 2011. Sur le risque de crédit, le *stress-test* interne reprend une méthodologie globalement similaire à celle mise en place pour les *stress-tests* menés pour les régulateurs, mais avec des hypothèses macro-économiques définies au niveau Groupe BPCE et sur un horizon à deux ans. Ce *stress-test* mené sur base du groupe consolidé tient compte, au niveau des calibrages des paramètres de risques, des spécificités de chaque grande entité du groupe (Natixis, Crédit Foncier, réseau Banque Populaire, réseau Caisse d'Épargne).

### 3.2 - Composition des fonds propres prudentiels

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement 90-02 du 23 février 1990 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière.

Ils sont répartis en deux catégories (les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires), desquelles sont réalisées un certain nombre de déductions :

- les fonds propres de base sont déterminés à partir des capitaux propres comptables du Groupe (hors gains et pertes latents ou différés) tenant compte du résultat bénéficiaire du semestre ajustés d'éléments connus sous le nom de « filtres prudentiels ». Ces ajustements consistent principalement en la déduction des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ;
- les fonds propres complémentaires sont composés de certaines dettes subordonnées. Une décote est appliquée aux dettes subordonnées de maturité inférieure à 5 ans ;
- sont déduits pour la détermination des fonds propres prudentiels, pour moitié des fonds propres de base et pour moitié des fonds propres complémentaires : les éléments constitutifs de fonds propres prudentiels dans des établissements de crédit et sociétés financières détenues à plus de 10 % par le Groupe ainsi que les positions de titrisation pondérées à 1 250 %.

(en M€)

TABLEAU DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS	30/06/2013	31/12/2012
<b>FONDS PROPRES DE BASE</b>		
Capital	1 732	1 732
Réserves et report à nouveau	2 260	2 268
Intérêts minoritaires	97	96
Résultat	10	7
Distribution de dividendes		
Revenus provenant des +/- values latentes devant faire l'objet de retraitements prudentiels	9	37
Émissions de <i>tier one</i> hybride	280	280
Déductions des fonds propres de base	- 48	- 48
<i>dont écarts d'acquisitions</i>	- 43	- 43
<i>dont autres immobilisations incorporelles</i>	- 5	- 5
Autres éléments des fonds propres de base	- 73	- 109
<b>FONDS PROPRES DE BASE AVANT DÉDUCTIONS (A)</b>	<b>4 267</b>	<b>4 261</b>
<b>FONDS PROPRES COMPLÉMENTAIRES</b>		
Fonds propres complémentaires de premier niveau	10	6
Fonds propres complémentaires de second niveau	280	280
Déductions des fonds propres complémentaires		
<b>FONDS PROPRES COMPLÉMENTAIRES AVANT DÉDUCTIONS (B)</b>	<b>290</b>	<b>286</b>
<b>DÉDUCTIONS DES FONDS PROPRES</b>		
Participations et créances subordonnées dans les établissements de crédit ou financiers	- 1	- 1
Autres déductions	- 97	- 77
Participations dans les entités relevant du secteur des assurances		
<b>DÉDUCTIONS DES FONDS PROPRES (C)</b>	<b>- 98</b>	<b>- 77</b>
dont		
<i>déductions des fonds propres de base</i>	- 49	- 39
<i>déductions des fonds propres complémentaires</i>	- 49	- 39
<i>déductions des fonds propres globaux</i>		
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS (A) + (B) + (C)</b>	<b>4 459</b>	<b>4 470</b>
<i>dont fonds propres de base</i>	4 218	4 223
<i>dont fonds propres complémentaires</i>	241	247
<i>dont déductions des fonds propres globaux</i>		

Source : COREP 31/12/2012 et 30/06/2013.

### 3.3 - Exigences en fonds propres

Le groupe Crédit Foncier calcule les exigences en fonds propres réglementaires, aussi bien pour le risque de crédit que le risque opérationnel, selon la méthode standard de la réglementation en vigueur. Le groupe Crédit Foncier n'est pas soumis à déclaration au titre de marché.

(en M€)

EXIGENCES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES	30/06/2013	31/12/2012
<b>RISQUE DE CRÉDIT</b>		
Administrations centrales et banques centrales	13	15
Établissement	386	400
Entreprises	772	803
Clientèle de détail	1 318	1 310
Actions	39	37
Position de titrisation	815	717
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	46	51
<b>TOTAL DES EXIGENCES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT (A)</b>	<b>3 389</b>	<b>3 333</b>
<b>TOTAL DES EXIGENCES AU TITRE DU RISQUE DE MARCHÉ (B)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES EXIGENCES AU TITRE DU RISQUE OPÉRATIONNEL (C)</b>	<b>111</b>	<b>112</b>
<b>EXIGENCES DE FONDS PROPRES (A) + (B) + (C)</b>	<b>3 500</b>	<b>3 445</b>

Par convention, les résultats sont présentés par classe d'actif d'origine (avant substitution de la classe d'actif risquée de la contrepartie finale dans le cas d'expositions couvertes par une sûreté personnelle).

83 % de ces exigences en fonds propres sont liées aux expositions sur les entreprises, la clientèle de détail et la titrisation.

La pondération Bâle II moyenne relative au risque de crédit (hors la classe « autres actifs ») est égale à 30 %, reflétant le faible niveau de risque du portefeuille d'expositions du Crédit Foncier, dont la majorité des prêts est garantie par des hypothèques ou par des cautions.

(en M€)

EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT									
Avec répartition des valeurs exposées au risque, selon les pondérations réglementaires Bâle II - au 30/06/2013									
	Administrations centrales et banques centrales	Établis- sements	Entreprises	Clientèle de détail <sup>(2)</sup>	Actions	Titrisations	Totaux	Actifs pondérés	Exigences risque de crédit
Exposition brute <sup>(1)</sup> (bilan + hors-bilan)	11 376	45 551	17 166	53 092	726	14 269	142 180		
<b>Valeur exposée au risque<sup>(3)</sup></b>	<b>10 696</b>	<b>44 567</b>	<b>15 554</b>	<b>51 608</b>	<b>726</b>	<b>14 200</b>	<b>137 351</b>		
PONDÉRATION APRÈS PRISE EN COMPTE DE LA TECHNIQUE DE RÉDUCTION DU RISQUE DE CRÉDIT									
0 %	10 126	20 961	1 548	4 097	-	-	36 732	-	-
7 %	-	-	-	205	-	-	205	14	1
10 %	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15 %	-	-	-	13 058	-	-	13 058	1 959	157
20 %	408	23 407	4 137	3 635	419	6 744	38 750	7 750	620
35 %	-	-	1 541	23 839	-	-	25 380	8 883	711
50 %	162	122	582	137	-	2 600	3 603	1 802	144
75 %	-	-	-	5 368	-	-	5 368	4 026	322
100 %	-	76	7 264	1 138	-	3 644	12 122	12 122	970
150 %	-	1	482	131	265	-	879	1 319	105
350 %	-	-	-	-	-	1 114	1 114	3 899	312
Autres pondérations	-	-	-	-	42	-	42	11	1
Déduit des fonds propres	-	-	-	-	-	98	98	1 225	-
<b>Totaux valeurs exposées au risque</b>	<b>10 696</b>	<b>44 567</b>	<b>15 554</b>	<b>51 608</b>	<b>726</b>	<b>14 200</b>	<b>137 351</b>	<b>43 010</b>	<b>3 343</b>
<b>Totaux valeurs exposées pondérées</b>	<b>163</b>	<b>4 820</b>	<b>9 645</b>	<b>16 473</b>	<b>493</b>	<b>10 192</b>	<b>41 784</b>		
<b>Pondération moyenne</b>	<b>2 %</b>	<b>11 %</b>	<b>62 %</b>	<b>32 %</b>	<b>68 %</b>	<b>72 %</b>	<b>30 %</b>		
<b>Exigences de risques de crédit</b>	<b>13</b>	<b>386</b>	<b>772</b>	<b>1 318</b>	<b>39</b>	<b>815</b>	<b>3 343</b>		
<b>AUTRES ACTIFS NE CORRESPONDANT PAS À DES OBLIGATIONS DE CRÉDIT</b>									<b>46</b>
<b>TOTAL EXIGENCES RISQUE DE CRÉDIT</b>									<b>3 389</b>

(1) Source : COREP au 30/06/2013 selon une présentation structurellement légèrement différente de celle de l'exposition globale au risque IFRS 7.

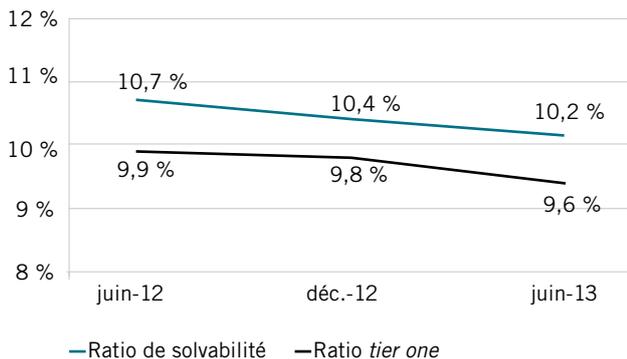
(2) La classe bâloise « Clientèle de détail » regroupe principalement le segment des Particuliers et accessoirement les segments des Professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et des Associations.

(3) La valeur exposée au risque correspond au bilan et au hors-bilan auquel est appliqué un facteur de conversion en équivalent crédit.

### 3.4 - Ratios de solvabilité

Au 30 juin 2013, le ratio de solvabilité\* s'élève à 10,2 %. Le ratio *tier one* s'élève à 9,6 %. Ce ratio est conforme aux exigences de ratio minimal *tier one* de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP), à savoir 7,5 % depuis le 30 septembre 2011\*.

#### Évolution du ratio de solvabilité



## 4 - Les expositions en risque de crédit et de contrepartie

### 4.1 - Analyse globale des engagements

Dans un souci de lisibilité et de cohérence, le Crédit Foncier a choisi, depuis l'arrêté de fin 2008, d'unifier l'information fournie au titre de la norme IFRS 7, du pilier 3 du dispositif Bâle II (titre IX de l'arrêté du 20 février 2007) et du Forum de stabilité financière (G7). Les informations sur la gestion des risques requises dans ce cadre et celles sur le capital afférentes à l'amendement IAS 1 font partie des comptes qui ont fait l'objet d'une revue limitée des Commissaires aux comptes.

#### 4.1.1 - Risque de crédit

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 112.

#### 4.1.2 - Risque de contrepartie

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 112.

\* Normes Bâle II en méthode standard, pilier 2.

### 4.1.3 - Exposition globale au risque de crédit (synthèse IFRS 7)

#### 4.1.3.1 - Tableau récapitulatif sur les expositions globales au risque de crédit

#### Exposition nette globale au risque de crédit

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des expositions du groupe Crédit Foncier, y compris les garanties financières données et les engagements par signature, nettes des dépréciations.

(en M€)

Contribution consolidée	30/06/2013	31/12/2012
<b>EXPOSITION NETTE GLOBALE AU RISQUE DE CRÉDIT<sup>(1)</sup></b>	<b>146 347</b>	<b>158 253</b>
Banques centrales <sup>(2)</sup>	19	3 706
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable)	2 914	3 438
Instrument dérivé de couverture <sup>(3)</sup>	7 524	10 317
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	3 490	3 489
Opérations interbancaires	17 057	18 578
Opérations clientèle	105 292	108 741
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	136	135
<b>S/t hors garanties financières données et engagement par signature</b>	<b>136 432</b>	<b>148 404</b>
<b>Garanties financières données</b>	<b>1 249</b>	<b>1 276</b>
<b>Engagements par signature</b>	<b>8 666</b>	<b>8 573</b>

Cf. la note 7.2.2 des états financiers consolidés

(1) Encours nets après dépréciation.

(2) Les dépôts à vue auprès des Banques centrales ont été intégrés dans l'état comptable Risque de crédit à compter du 30 juin 2013. En conséquence, les données comparatives au 31 décembre 2012 ont été retraitées d'un montant de 3 706 M€ figurant sur la ligne « Banques centrales ».

(3) montants compensés au passif cf. les états financiers consolidés.

Les expositions au risque de crédit par type bâlois issues du COREP portent sur une assiette totale y compris les engagements hors-bilan (les engagements par signature et

les garanties financières données) auxquels on applique un facteur de conversion crédit, sont les suivantes :

(en M€)

Expositions au risque de crédit par catégorie	30/06/2013		31/12/2012	
	En montants	En %	En montants	En %
Administrations centrales et banques centrales	11 376	8 %	15 028	10 %
Établissements	45 551	32 %	48 690	32 %
Entreprises	17 166	12 %	17 434	12 %
Clientèle de détail <sup>(*)</sup>	53 092	37 %	52 962	35 %
Actions	726	1 %	717	< 0,5 %
Titrisations	14 269	10 %	16 491	11 %
<b>Exposition au risque de crédit</b>	<b>142 180</b>	<b>100 %</b>	<b>151 321</b>	<b>100 %</b>

(\*) La classe bâloise « Clientèle de détail » regroupe principalement le segment des Particuliers et accessoirement les segments des Professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et des Associations.

La répartition par type bâlois du groupe Crédit Foncier au 30 juin 2013 montre une concentration d'une part sur la

classe bâloise « Clientèle de détail » de 37 % et, d'autre part, le segment « Établissements » de 32 %.

### Exposition brute globale au risque de crédit

Le tableau ci-après reprend l'ensemble des expositions IFRS du groupe Crédit Foncier, au 31 décembre 2012 et au 30 juin

2013, avant dépréciations, y compris les garanties financières données ainsi que les engagements par signature.

(en M€)

	30/06/2013	31/12/2012
<b>EXPOSITION BRUTE GLOBALE AU RISQUE DE CRÉDIT<sup>(1)</sup></b>	<b>147 269</b>	<b>159 115</b>
<i>dont hors garanties financières données et engagements par signature<sup>(2)</sup></i>	<i>137 328</i>	<i>149 236</i>
<b>Dont ENCOURS CLIENTÈLE<sup>(2)</sup></b>	<b>111 234</b>	<b>118 713</b>
<b>RETAIL<sup>(2)(a)</sup></b>	<b>58 951</b>	<b>59 193</b>
<i>dont encours de prêts en direct (France et Europe)</i>	<i>49 683</i>	<i>49 017</i>
<i>dont titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe<sup>(4)</sup></i>	<i>9 268</i>	<i>10 176</i>
<b>CORPORATE opérateurs publics et privés</b>	<b>52 283</b>	<b>59 520</b>
<b>Corporate opérateurs publics<sup>(2)(b)</sup></b>	<b>43 832</b>	<b>50 921</b>
<b>dont prêts en direct sur Secteur public France</b>	<b>24 848</b>	<b>25 181</b>
<i>dont Secteur public territorial (SPT)</i>	<i>16 682</i>	<i>17 279</i>
<i>dont Immobilier social</i>	<i>8 166</i>	<i>7 902</i>
<b>dont prêts en direct et obligations sur SPI et Souverains</b>	<b>13 789</b>	<b>19 166</b>
<i>dont Souverains France<sup>(5)</sup></i>	<i>1 264</i>	<i>5 193</i>
<i>dont International</i>	<i>12 525</i>	<i>13 973</i>
<b>dont titres adossés à des créances bénéficiant de garanties d'États ou de collectivités<sup>(6)</sup></b>	<b>5 195</b>	<b>6 574</b>
<b>Corporate opérateurs privés<sup>(2)(c)</sup></b>	<b>8 451</b>	<b>8 599</b>
<b>dont prêts et obligations<sup>(3)</sup> en direct</b>	<b>8 184</b>	<b>8 322</b>
<b>dont titres adossés à des créances hypothécaires sur actif de nature commerciale (CMBS)</b>	<b>267</b>	<b>277</b>
<b>DONT BANQUES ET DIVERS<sup>(2)(d)</sup></b>	<b>26 094</b>	<b>30 523</b>

(1) Encours bruts avant dépréciation hors PVH 617 M€.

(2) Données de gestion ajustées comptablement.

(3) Obligations = reclassement de 3 contreparties SPI en corporate suite à resegmentation au T1 2012.

(4) Y compris OPC Elise.

(5) Les dépôts à vue auprès des Banques centrales ont été intégrés dans l'état comptable Risque de crédit à compter du 30 juin 2013. En conséquence, les données comparatives au 31 décembre 2012 ont été retraitées d'un montant de 3 706 M€ figurant sur la ligne Souverain France.

(6) Y compris 2 OPC.

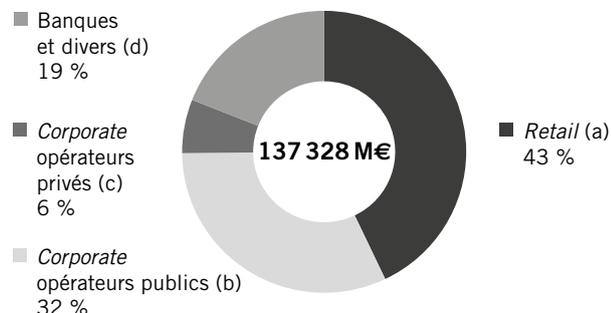
(a), (b), (c), (d) Illustration graphique en page suivante du poids relatif en pourcentage.

L'exposition au risque de crédit a baissé de 7,4 % au 30 juin 2013. Cette baisse est liée à la diminution des encours clientèle (6,3 %) et des expositions bancaires (14,5 %). Concernant les encours clientèle, cette baisse s'explique notamment par les cessions intervenues sur les catégories Secteur public international (SPI) et *Residential mortgage-backed security* (RMBS)

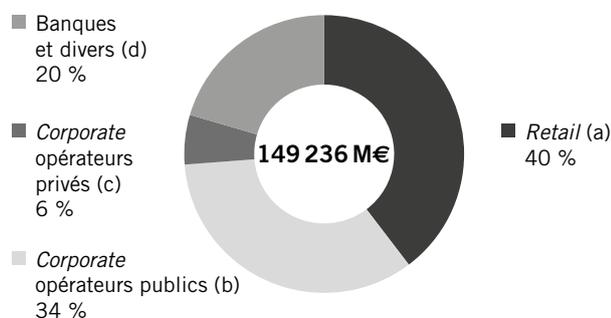
ainsi que la réduction des expositions souveraines auprès de la Banque de France. Concernant la distribution des prêts aux Particuliers, malgré un marché immobilier tendu, les encours de prêt en direct aux Particuliers ont légèrement progressé de 1,4 % sur le premier semestre 2013.

### Expositions par type bâlois

#### 30 juin 2013



#### 31 décembre 2012



Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux). (a), (b), (c), (d) Les assiettes figurent dans le tableau précédent.

### 4.1.4 - Répartition des expositions au risque de crédit

#### 4.1.4.1 - Répartition géographique

La répartition géographique du portefeuille au 30 juin 2013 reste stable par rapport au 31 décembre 2012, le portefeuille reste concentré sur l'Espace économique européen à 92 %, notamment sur la France en hausse de 72 % à 74 % suite à la réduction des expositions à l'international.

Les engagements sur l'Espace économique européen concernent, dans leur grande majorité, des actifs éligibles aux sociétés de crédit foncier, les autres engagements sur l'Espace économique européen sont en quasi-totalité des engagements sur les banques au titre des opérations de trésorerie ou dérivés.

Il convient de rappeler que les engagements sur les États-Unis sont constitués uniquement de titres sur les États ou collectivités locales très bien notés ou bénéficiant de la garantie de l'État fédéral et ne comprennent aucune exposition de type immobilier, directement ou indirectement.

Répartition géographique des expositions	30/06/2013	31/12/2012
France	74 %	72 %
Autres pays de l'Espace économique européen	18 %	18 %
• dont Allemagne	2 %	2 %
• dont Espagne	5 %	4 %
• dont Italie	5 %	5 %
• dont Pays-Bas	2 %	3 %
• dont autres pays < 1 %	4 %	4 %
Suisse	2 %	2 %
Amérique du Nord (E.U. et Canada)	5 %	6 %
Japon	1 %	2 %
Autres	<0,5 %	<0,5 %
<b>Total bilan</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Assiette bilan (en M€)</b>	<b>137 328</b>	<b>149 236</b>

Source : données de gestion ajustées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

#### 4.1.4.2 - Répartition sectorielle

La répartition par secteur d'activité des encours bilanciaux est établie hors prêts en direct aux Particuliers (49,7 M€ au 30 juin). Elle intègre ainsi les expositions sur les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS) dont le risque final concerne une clientèle de Particuliers.

Les cinq premiers secteurs totalisent 95 % de ces expositions. Hors expositions bancaires (correspondant pour près de la moitié à de l'intragroupe), leur nature illustre la vocation du groupe Crédit Foncier à financer le secteur immobilier et le Secteur public. En effet, les secteurs les plus importants sont :

- finance-assurance (31 %) qui concerne le secteur bancaire essentiellement ;
- administration (30 %) qui, dans la nomenclature BPCE, comprend les collectivités territoriales et les Souverains ;
- titrisation (16 %) dont les sous-jacents sont exclusivement immobiliers ou Secteur public ;
- l'immobilier au sens large est stable à 14 %.

Par ailleurs, le Crédit Foncier intervient principalement auprès des autres secteurs pour le financement des biens immobiliers.

Enfin, la ligne « Autres » concerne une douzaine de secteurs (transports, tourisme, BTP, communication, agro-alimentaire, énergie...).

Répartition sectorielle des expositions (*) au risque de crédit (hors prêts en direct aux Particuliers)	30/06/2013	31/12/2012	
Finance-assurance	31 %	31 %	
Administration	30 %	31 %	95 % sur les 5 premiers secteurs d'activité
Titrisation	16 %	17 %	
Locations immobilières	13 %	12 %	
Pharmacie-santé	5 %	4 %	
Immobilier	1 %	1 %	
Services	1 %	1 %	
Services aux collectivités *	1 %	-	Autres 5 %
Énergie	1 %	1 %	
Holding et diversifiés	-	1 %	
Autres	1 %	1 %	
<b>Total bilan</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	
<b>Assiette bilan (en M€)</b>	<b>87 644</b>	<b>100 219</b>	

Source : données de gestion ajustées comptablement hors retail et banques. Engagements « bilanciaux » hors prêts en direct aux Particuliers (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

\* Dans « Autres » au 31/12/2012.

#### 4.1.4.3 - Répartition par famille de produits

La répartition par famille de produits des engagements bilanciaux (prêts, titres et opérations financières) du groupe Crédit Foncier au 30 juin 2013 fait ressortir une concentration sur les prêts à 61 % et à 21 % sur les titres (10 % pour les titrisations et 11 % pour les titres obligataires). Elle reste comparable à celle observée à fin 2012.

Notons que depuis 2012, le Crédit Foncier réalise une optimisation de son stock de dérivés en réduisant le nombre de contrats en vie et qui se traduit sur la baisse des dérivés qui passent de 10 % à 6 %.

Familles de produits (répartition en %)	30/06/2013	31/12/2012
Prêts *	61 %	57 %
Crédits de trésorerie	12 %	11 %
Titres obligataires (Banking)	11 %	11 %
Titrisation	10 %	11 %
Dérivés	6 %	10 %
Actions/fonds	-	-
Autres produits au bilan	-	-
Titres obligataires (Trading**)	-	-
<b>Total bilan</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Assiette bilan (en M€)</b>	<b>137 328</b>	<b>149 236</b>

Source : données de gestion ajustées comptablement hors retail et banques. Engagements « bilanciaux » hors prêts en direct aux Particuliers (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

\* Prêts à la clientèle hors crédits de trésorerie.

\*\* Le groupe Crédit Foncier n'a pas de titres de « Trading » ; les titres obligataires détenus le sont dans le cadre d'opérations de crédit ou de couverture du portefeuille ALM.

## 4.1.5 - Sinistralité et coût du risque

## La couverture des risques du groupe Crédit Foncier

(en M€)

Expositions	30/06/2013			31/12/2012		
	Bilan	Taux de douteux	Taux de douteux hors aidé	Bilan	Taux de douteux	Taux de douteux hors aidé
<b>Retail</b>	<b>58 951</b>	<b>3,68 %</b>	<b>3,66 %</b>	<b>59 193</b>	<b>3,38 %</b>	<b>3,34 %</b>
• Prêts en direct (France et Europe)	49 683	4,37 %	4,34 %	49 017	4,08 %	4,03 %
• Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe	9 268	-	-	10 176	-	-
<b>Secteur public</b>	<b>43 832</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>	<b>50 921</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>
• Secteur public France	24 848	< 0,5 %	< 0,5 %	25 181	< 0,5 %	< 0,5 %
• SPI et Souverains (prêts en direct et obligations)	13 789	-	-	19 166	-	-
• Titres adossés à des créances aux Particuliers bénéficiant de garanties d'États ou de collectivités	5 195	-	-	6 574	-	-
<b>Corporate privé</b>	<b>8 451</b>	<b>9,98 %</b>	<b>9,11 %</b>	<b>8 599</b>	<b>10,32 %</b>	<b>9,54 %</b>
<b>Expositions secteur bancaire et divers</b>	<b>26 094</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>	<b>30 523</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>137 328</b>	<b>2,23 %</b>	<b>2,16 %</b>	<b>149 236</b>	<b>1,95 %</b>	<b>1,88 %</b>

Source : données de gestion ajustées comptablement hors retail et banques. Engagements « bilanciaux » hors prêts en direct aux Particuliers (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

La hausse du taux de douteux au premier semestre est concentrée sur les prêts en direct aux Particuliers. Cette hausse s'explique par une augmentation des entrées en surendettement. Le taux de douteux est en baisse sur le *Corporate* privé à 10 % contre 10,3 %, traduisant une amélioration de la qualité intrinsèque du portefeuille et un renforcement du suivi des dossiers, notamment sur la vacance locative et les conditions de pré-commercialisation. La hausse du taux de douteux reste très faible sur le Secteur public et concerne principalement le portefeuille Habitat social.

Coût du risque Particuliers et *Corporates*

Le coût du risque au 30 juin 2013 s'élève à 65 M€, à un niveau stable par rapport à l'année 2012 (dotation nette de 127 M€ au 31 décembre 2012).

À fin juin 2013, celui-ci se décompose de la manière suivante :

- une charge individuelle à 47 M€ ; la tendance déjà constatée en 2012 se confirme sur la clientèle « *Retail* » au 1<sup>er</sup> semestre 2013, à savoir une augmentation de la sinistralité et une baisse de certaines valeurs de gages. Le coût du risque individuel sur les *Corporates* est en retrait par rapport à ce qui a été constaté sur l'année 2012 (38 M€). Celui-ci s'établit à 11 M€, charge s'expliquant principalement par l'évolution défavorable sur un dossier ;
- un coût du risque sur base portefeuille (provisions collectives) de 18 M€ ; les dotations constatées ont été réalisées principalement sur les portefeuilles « Particuliers » et « *Corporate* public ».

(en M€)

	Exercice 2012	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	Exercice 30/06/2013
Prêts et créances interbancaires		0	0			0
Prêts et créances avec la clientèle	- 129	- 220	157	- 16	13	- 66
Autres actifs financiers	0	0	0			0
Engagements par signature	2	- 1	2			1
<b>Coût du risque Particuliers et Corporate (A)</b>	<b>- 127</b>	<b>- 221</b>	<b>159</b>	<b>- 16</b>	<b>13</b>	<b>- 65</b>
<i>dont coût du risque individuel</i>	<i>- 121</i>					<i>- 48</i>
<i>dont coût du risque sur base portefeuille (provisions collectives)</i>	<i>- 6</i>					<i>- 17</i>
<b>Expositions globale au risque de crédit* (B)</b>	<b>159 115</b>					<b>147 269</b>
<b>Coût du risque en % du total des expositions (C=A/B)</b>	<b>- 0,08 %</b>					<b>- 0,04 %</b>

\* Exposition globale au risque de crédit : encours bruts (sains + douteux) y compris les engagements hors-bilan.

Le coût du risque global est cohérent avec celui pris en compte dans la tarification pour la détermination de l'objectif de ROE à l'octroi. Exprimé en pourcentage des expositions au risque de crédit, il s'établit à 0,04 % sur le 1<sup>er</sup> semestre 2013, contre 0,08 % sur l'année 2012, soit un niveau stable.

#### Coût du risque Souverains

Le Crédit Foncier n'a pas enregistré de coût du risque sur ce segment de clientèle au 1<sup>er</sup> semestre 2013.

#### 4.1.6 - Diversification des risques et risques de concentration

Le tableau ci-après représente le poids des premières contreparties dans l'exposition sur une catégorie donnée, respectivement les 10, 20, 50 ou 100 les plus importantes. Il doit être mis en perspective avec le poids relatif de ces dernières en montant. Ce classement est réalisé sur les groupes de contrepartie et les expositions intégrant les engagements par signature et les garanties financières données.

Pour la titrisation qui représente une part significative du portefeuille des grandes contreparties, 93 % des risques sont concentrés sur les 50 premières expositions. Cette concentration s'explique par la stratégie, mise en œuvre il y a quelques années par le groupe Crédit Foncier, d'acquiescer des opérations de taille significative sur le marché primaire. Sur le plan du risque de crédit, cette concentration n'est qu'apparente, puisque les créances sous-jacentes sont majoritairement du crédit habitat aux Particuliers et bénéficient donc d'une forte granularité.

Les secteurs SPT/Habitat social et grandes entreprises ont une concentration beaucoup moins élevée, ce qui traduit une politique de diversification des risques.

Les expositions directes sur les Souverains sont concentrées (moins de 20 contreparties) puisqu'elles ne portent que sur quelques États européens.

## Synthèse de concentration sur les grandes contreparties en millions d'euros et en pourcentage au 30 juin 2013

Expositions par type Bâlois	Top 10	Top 20	Top 50	Top 100	Total
Titrisation	5 977 [42 %]	9 334 [65 %]	13 238 [93 %]	14 269 [100 %]	<b>14 269</b>
SPT et Habitat social *	3 884 [14 %]	5 891 [22 %]	9 629 [35 %]	13 198 [48 %]	<b>27 081</b>
Grandes entreprises	1 473 [22 %]	2 181 [33 %]	3 389 [51 %]	4 516 [68 %]	<b>6 626</b>
SPI	4 306 [49 %]	5 923 [68 %]	8 122 [93 %]	8 715 [100 %]	<b>8 715</b>
Souverains	6 060 [100 %]	6 074 [100 %]	6 074 [100 %]	6 074 [100 %]	<b>6 074</b>
Financements spécialisés	1 655 [47 %]	2 255 [64 %]	3 189 [90 %]	3 540 [100 %]	<b>3 541</b>

Source : données de gestion ajustées comptablement hors retail et banques. Engagements « bilanciaux » hors prêts en direct aux Particuliers (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

\* Intègre l'administration publique générale (8411Z).

## 4.2 - Engagements par portefeuille de clientèle

### 4.2.1 - Portefeuille des Particuliers

#### 4.2.1.1 - Expositions de prêts en direct

##### 4.2.1.1.1 - Prêts immobiliers en direct

La très grande majorité des encours est assortie de garanties éligibles Bâle II, avec une forte proportion d'hypothèques de premier rang, doublées, pour une partie de la production réglementée, d'une contre-garantie du SGFGAS. Le reste de l'encours bénéficie d'une caution de la Compagnie européenne de garanties et de cautions (SACCEF), de Crédit Logement ou d'une société de caution mutuelle. À ces garanties peuvent s'ajouter des nantissements.

#### Production et évolution des encours des prêts aux Particuliers au 30 juin 2013

Les chiffres des mises en force du premier semestre 2013 confirment la bonne tenue de la production de prêts immobiliers aux Particuliers à 3,6 Md€, en hausse par rapport à la même période 2012 de près de 22 %. Le contexte très favorable des taux d'intérêt a été l'un des principaux facteurs de cette reprise, principalement sur le marché de l'accession. Dans cet environnement, la production s'est accompagnée d'une sélectivité renforcée. Le resserrement des conditions d'octroi se traduit par une amélioration sensible de la notation, la part de notes favorables représentant 82 % du périmètre de notation contre 58 % à fin 2012, tous segments de marché

confondus. La part des notes incertaines ne s'élève qu'à 1 % de ce périmètre.

Sur le marché de l'accession, les taux d'endettement sont restés contenus en dessous de 35 % sur la quasi-totalité de la production (99 %).

La part de l'apport personnel dans les opérations progresse. La quasi-totalité de la production a été réalisée à taux fixe sur toute la durée de vie du prêt (99 % comme en 2012 contre 95 % en 2011). La production est majoritairement orientée vers les financements règlementés (Prêt à taux zéro et Prêt à l'accession sociale) qui ont représenté 58 % de la volumétrie des prêts contre 51 % en 2012.

#### Qualité des encours des prêts en direct et notation (interne)

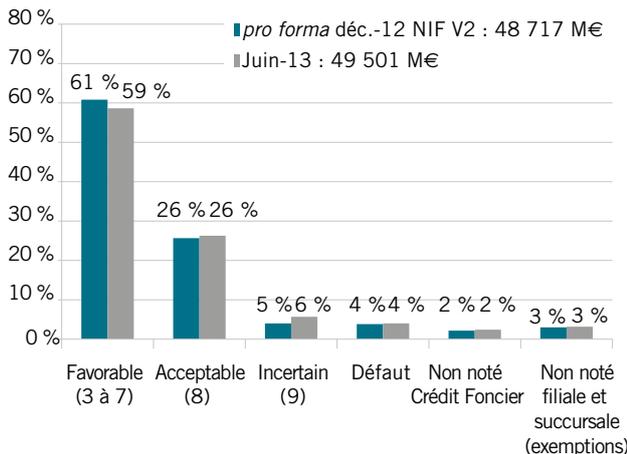
Les encours France aux Particuliers ont progressé de 1,6 % entre décembre 2012 et juin 2013. Ils sont constitués à 73 % de prêts à l'accession, dont 37 % pour l'accession sociale (PAS/PTZ). Malgré un contexte de baisse de la demande en secteur résidentiel sur 2012, et une augmentation des demandes de remboursement anticipé liée au contexte tarifaire, les portefeuilles des encours aux Particuliers restent stables.

Les taux fixes constituent 71 % des encours, en progression continue (69 % en 2012 et 64 % en 2011).

#### **Notation interne des encours**

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'homologation des modèles internes de notation du risque de crédit, le modèle de notation (NIF) a fait l'objet d'ajustement au premier semestre. Un *pro forma* a été réalisé afin de faciliter la comparaison des résultats.

La ventilation ci-après témoigne de la qualité des encours de prêts en direct sur les Particuliers : 59 % ont une note favorable, en léger retrait par rapport à décembre 2012 (61 %). En intégrant les notes acceptables, ce pourcentage s'élève à 85 %. Cette répartition est proche de celle observée à fin 2012 avec une proportion de défaut Bâle II à fin juin 2013 qui est stable à 4 %. La part des non notés est stable à 5 %. Le profil de risque du portefeuille des prêts en direct aux Particuliers reste comparable à celui de fin 2012.



Source : données de gestion. Engagements fin de période (y compris les engagements par signature et garanties financières données) en brut (sains + douteux).

#### Les crédits-relais immobiliers aux Particuliers

Après une très forte réduction au cours des années précédentes, les encours de crédits-relais enregistrent une hausse de 3,4 % au 1<sup>er</sup> semestre 2013 pour atteindre 362 M€ à fin juin 2013 contre 350 M€ fin 2012. Ils représentent 0,7 % de l'encours total de prêts aux Particuliers. Cette production fait l'objet d'une vigilance renforcée, en particulier sur la quotité du prêt et la liquidité des biens supportant la fraction relais.

#### Analyse de la sinistralité - impayés

La sinistralité enregistre une hausse de 0,4 point pour atteindre 4,9 % des encours.

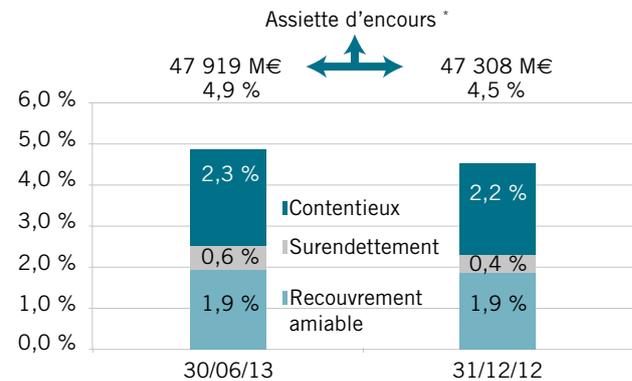
#### Recouvrement amiable, surendettement, contentieux pour les Particuliers

Dans un contexte économique toujours tendu, le secteur le plus impacté par la hausse est celui du surendettement (0,2 point). Le premier semestre 2013 a connu un flux important d'entrées en gestion des plans de surendettement négociés par le Service du contentieux fin 2012.

Le pourcentage d'encours en recouvrement amiable reste stable malgré un niveau élevé d'entrées, cependant compensé par un rythme soutenu des sorties.

L'encours au contentieux est en légère progression de 10bp. Néanmoins, l'augmentation de la sinistralité impacte peu le coût du risque qui reste à un niveau comparable à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

#### Taux d'encours par stade d'impayé



\* Données de gestion, encours bruts gérés, hors filiale Banco Primus et la succursale belge.

#### 4.2.1.1.2 - Les crédits de restructuration et le financement automobile

Banco Primus, filiale du Crédit Foncier dont le siège social se trouve à Lisbonne, a pour activité exclusive la commercialisation de crédits automobiles au Portugal. Avant le recentrage stratégique opéré en 2011, l'établissement restructurait des crédits hypothécaires à destination d'une clientèle de particuliers en Espagne et au Portugal et commercialisait des crédits automobiles en Hongrie.

ENCOURS TOTAL au 30 juin 2013	631 M€
Dont encours Portugal hypothécaire	96 M€
encours Espagne hypothécaire	231 M€
encours Portugal Auto	275 M€
encours Hongrie Auto	29 M€
LTV moyenne (activité hypothécaire)	70 %
Impayés à 90 jours et plus (Portugal Auto)	9 %
Taux de provisionnement des défauts (Portugal Auto)	74 %
Ratio de solvabilité (core tier 1)	12 %

Au cours du premier semestre 2013, le portefeuille de l'établissement a poursuivi sa baisse, compte tenu d'une production de crédits automobiles plus faible que prévue (marché ralenti) et de l'amortissement des encours des autres activités.

L'activité de financement automobile au Portugal représente près de 44 % des encours.

Au Portugal, le stock de crédits hypothécaires subit les effets de la qualité de la production initiale, avec un taux de contentieux qui dépasse 53 % à fin juin 2013. Sur les dossiers en contentieux, le risque est suivi de manière individuelle, permettant d'assurer un provisionnement adéquat.

En Espagne, via le principe d'adjudication des biens immobiliers, la banque a accumulé des actifs qu'elle a commencé à céder avec décote sur un marché immobilier local déprimé.

De manière générale, les paramètres de risque (PD, LGD) sur ces activités ont continué d'être renforcés pour assurer un suivi optimal du risque sur les créances.

### 4.2.1.2 - Opérations de transfert de risques

Il n'y pas eu d'opération de transfert de risque au cours du premier semestre 2013.

### 4.2.1.3 - Positions de titrisations adossées à des créances hypothécaires résidentielles de particuliers en Europe (RMBS)

Les activités de titrisation/acquisition de créances hypothécaires résidentielles font l'objet d'une partie spécifique dans ce rapport, en application des règles de transparence financière, à laquelle il convient de se reporter pour plus de détails (cf. la partie 6.3.1 dans le chapitre 6 - Titrisations).

## 4.2.2 - Portefeuille des opérateurs publics

### 4.2.2.1 - Secteur public France

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, les encours des prêts en direct sur le Secteur public France (24,8 Md€ au 30 juin 2013), dans lequel sont classés le Secteur public territorial et le logement social, ont progressé de 0,8 %. Le taux de douteux demeure quasi nul.

#### 4.2.2.1.1 - Secteur public territorial (SPT)

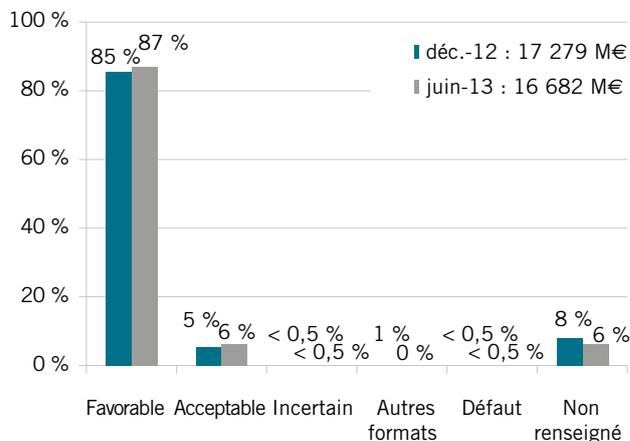
Le groupe Crédit Foncier intervient comme partenaire des réseaux du Groupe BPCE, dans des activités de financement des collectivités locales et institutionnels locaux français.

Les encours SPT ont baissé au 1<sup>er</sup> semestre 2013, sachant que les collectivités et institutionnels locaux réalisent la majorité de leurs emprunts en fin d'année.

La qualité des encours reste élevée avec 93 % de notes favorables ou acceptables. Ainsi, 87 % du stock d'encours du

SPT est noté dans la catégorie favorable.

#### Ventilation par notation sur le SPT



Source : données de gestion. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

### 4.2.2.1.2 - Immobilier social

L'activité porte sur la distribution de financements réglementés (Prêt locatif social - PLS, Prêt social location accession - PSLA, Prêt locatif intermédiaire - PLI) ou libres au profit des opérateurs sociaux en synergie avec le Groupe BPCE.

Dans le secteur de l'Immobilier social, la majeure partie des financements a été accordée dans le cadre de l'adjudication de l'enveloppe Prêts au logement social (PLS) par la Caisse des Dépôts et Consignations dont le Crédit Foncier est l'un des principaux distributeurs. Le Crédit Foncier reste actif dans le financement des opérations de logement social et d'établissements médico-sociaux (maisons de retraite, foyers d'accueil médicalisés) qui répondent à une demande sociale forte et sont largement soutenues par les Pouvoirs publics. Ces opérations bénéficient de garanties de collectivités locales ou hypothécaires.

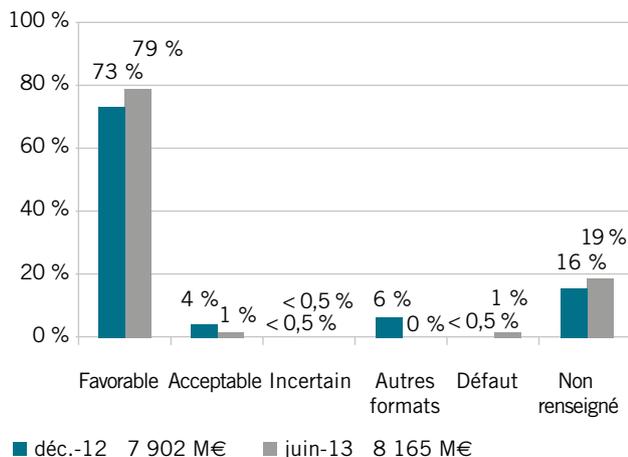
Les encours ont progressé de 3,3 % au cours du premier semestre 2013.

La proportion relative des contreparties notées dans la catégorie favorable est importante (79 %). Ajoutée à la part des encours notés acceptables, cette part s'établit à 80 %.

Le profil de risques de la part relative de l'encours non noté est solide : il est constitué en grande partie d'organismes collecteurs de la Participation des employeurs à l'effort de construction<sup>(6)</sup> et de leurs filiales qui ne sont pas couverts par les outils de notation BPCE. Lors de la décision d'engagement, ces contreparties font l'objet d'une analyse individuelle.

(6) La Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) est un dispositif de contribution des entreprises du secteur privé non agricole employant 20 salariés et plus (10 salariés et plus avant 2006) à la construction de nouveaux logements. Ce dispositif était connu auparavant sous l'appellation de « 1 % logement ».

## Ventilation par notation sur l'immobilier social



Source : données de gestion. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

## 4.2.2.2 - Secteur public international (SPI) et Souverains

Passé en gestion extinctive depuis le second semestre de l'année 2011, le portefeuille SPI et Souverain du Crédit Foncier a vu les cessions de lignes se poursuivre en 2012 et au premier semestre 2013.

Ce portefeuille concernait :

- le financement d'États souverains en Europe, soit en direct soit au travers d'établissements bénéficiant de la garantie de l'État. L'analyse crédit de ces entités est réalisée en lien avec les analystes du Groupe BPCE et de Natixis ;
- le financement des collectivités locales internationales dans des pays européens, aux États-Unis, au Canada et au Japon : États fédérés, « Länder », cantons et provinces (soit les niveaux de collectivités bénéficiant d'une réelle autonomie fiscale, en fonction des juridictions), régions, départements, comtés, préfectures, villes.

## 4.2.2.2.1 - Secteur public international

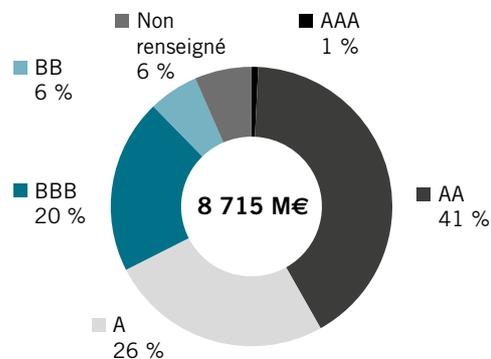
Les encours du portefeuille SPI se concentrent sur les pays de la zone euro, la Suisse, le Japon, le Canada et les États-Unis. D'un point de vue comptable, ce portefeuille est très majoritairement classé en Prêts et créances.

L'encours affiché au premier semestre s'élève à 8,7 Md€ contre 9,9 Md€ à fin 2012, soit une variation à la baisse de près de 1,2 Md€ (12 %). La diminution des expositions sur le semestre résulte des cessions réalisées (297 M€ de nominal contreparties publiques américaines et européennes) et de l'amortissement naturel du portefeuille ; les expositions Secteur public international se trouvent également affectées par la variation de taux de la composante couverte et par celle du taux de change pour les titres en devise (principalement USD, JPY, CHF).

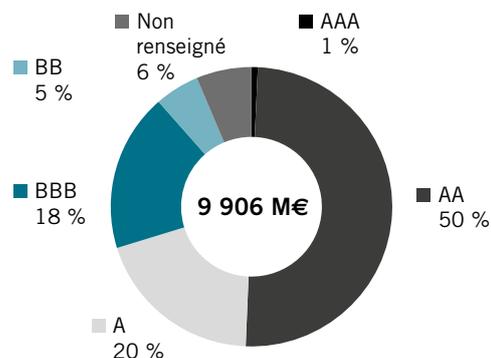
\* Engagements « bilanciaux » fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

## Expositions\* par note interne sur le SPI

## 30 juin 2013



## 31 décembre 2012



Ces graphiques font ressortir la concentration du portefeuille dans les catégories supérieures de notations (42 % de ce portefeuille est en catégorie *step 1*  $\geq$  AA-) ; cette proportion est en baisse par rapport à fin 2012 (51 %) en raison des dégradations de notations de plusieurs contreparties publiques japonaises.

Le reliquat (6 % de « non renseignés ») s'explique par l'absence de notation interne sur certains actifs. Les risques correspondants sont appréciés comme au moins équivalents à la catégorie A sur la base des notations externes.

Les notations internes sur le SPI sont globalement en ligne avec les notations publiques des agences (les notes internes sont en moyenne 0,2 cran inférieures aux notes externes).

## 4.2.2.2.2 - Souverains

Le portefeuille Souverains du Crédit Foncier regroupe les encours sur le Souverain français ainsi que les expositions sur les Souverains étrangers, en gestion extinctive depuis le second semestre 2011.

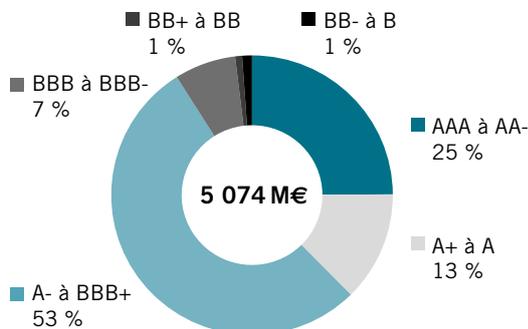
Au 30 juin 2013, l'encours du portefeuille Souverain s'élève à 5 Md€ contre 9,3 Md€ à fin 2012, soit une baisse de 45 % des encours sur le semestre, imputable à plusieurs facteurs :

- au cours du premier semestre 2013, le groupe Crédit Foncier a significativement réduit ses placements de trésorerie auprès de la Banque de France. En effet, fin 2012, un placement de trésorerie de 3,7 Md€ était réalisé auprès de la Banque de France en prévision d'importants remboursements d'obligations foncières qui intervenaient au 1<sup>er</sup> semestre 2013 ;
- les cessions opérées au cours de l'année dans le cadre de la gestion extinctive du portefeuille Souverain hors France : le Crédit Foncier a pu notamment diminuer ses expositions sur la Slovénie (33 M€ en nominal), la République tchèque (24 M€) et la Slovaquie (20 M€).

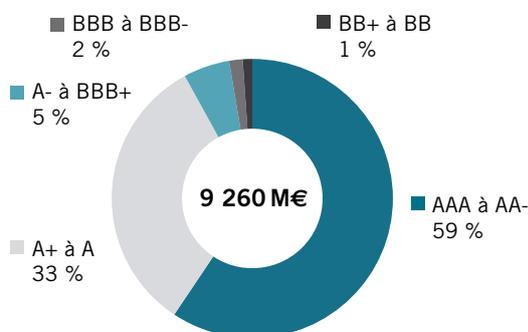
Notons qu'il s'agit ici de la valeur nette comptable IFRS (sans prise en compte du *swap*) contre valorisée en euros d'actifs micro-couverts (classés en prêts et créances ou bien en AFS), la variation de l'encours est également liée à la variation de taux de la composante couverte.

Expositions \* par note interne sur le Souverain \*\*

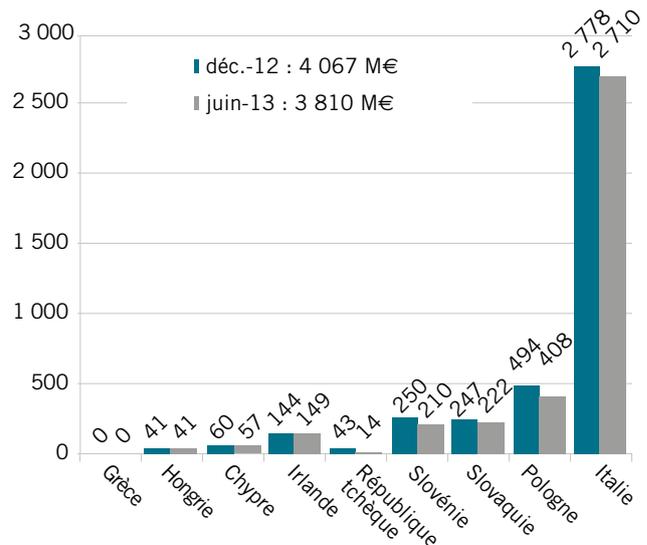
30 juin 2013



31 décembre 2012



En raison de la baisse des placements de trésorerie auprès de la Banque de France, les encours du portefeuille bénéficiant d'une note en catégorie *step 1* ( $\geq$  AA-) baissent significativement et passent de 59 % à 25 % des encours totaux. Par ailleurs, la proportion des encours notés [A- ; BBB+] augmente fortement et passe de 5 % à 53 % des encours en raison de la baisse de la notation interne du Souverain italien à A- (2,7 Md€ d'encours).



4.2.3 - Expositions sur les banques

Par la structure de ses activités et de son refinancement, le Crédit Foncier gère en permanence un volume significatif d'expositions sur des contreparties bancaires. L'essentiel de ces expositions résulte des besoins de couverture liés à ses différentes activités (*swaps* en particulier) ou de placements de sa trésorerie (notamment à la suite d'émissions). Une part significative des expositions bancaires correspond également à des opérations à long terme réalisées dans le cadre de la production sur le Secteur public international (en gestion extinctive depuis 2011) : le portefeuille correspondant est garanti par des Souverains ou assimilés Souverains (*Landesbank grandfathered* en Allemagne, garantie du canton sur des banques cantonales suisses, etc.).

Des accords de compensation et de collatéralisation ont été largement renégociés depuis 2008, y compris avec des banques bénéficiant de bonnes notations, afin de réduire l'exposition du groupe Crédit Foncier sur les contreparties bancaires. Notons que depuis 2012, le Crédit Foncier réalise une optimisation de son stock de dérivés en réduisant le nombre de contrats en vie.

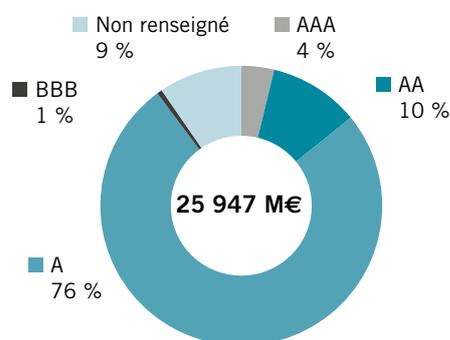
\* Engagements « bilanciaux » fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).  
 \*\* Notes Bâle II après rehaussement.

Une attention particulière continue d'être portée au secteur bancaire dont les limites ont été significativement ajustées à la baisse depuis 2010. En application de la politique du groupe, le Crédit Foncier limite ses expositions pour chaque groupe bancaire à 15 % de ses fonds propres, soit un niveau plus conservateur que les exigences réglementaires (25 %). Par ailleurs, les contreparties bancaires sont pondérées au titre des grands risques à 100 % depuis 2011 (contre 20 % auparavant).

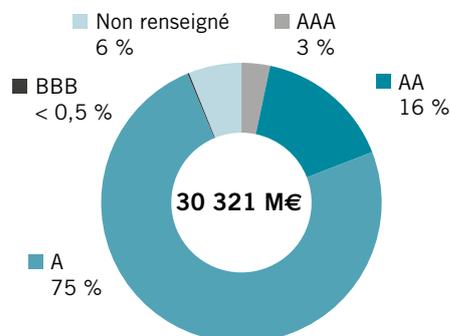
Les opérations avec les contreparties bancaires portent sur des volumes bruts (nominaux) élevés représentant *in fine* des montants nets réduits du fait des valorisations et des effets de compensation (les opérations de dérivés sont assorties de mécanismes de couverture notamment sous forme de collatéralisation). Les graphiques ci-après présentent la valeur au bilan de ces opérations, ce qui ne traduit pas nécessairement de façon adéquate le risque de crédit encouru sur les opérations de dérivés du fait des accords de *netting* et de compensation en place.

#### Expositions \* par note interne sur les banques

##### 30 juin 2013



##### 31 décembre 2012



#### 4.2.4 - Portefeuille des opérateurs privés

L'ensemble de ces activités *Corporate* privé ne représente qu'une part minoritaire des activités du Crédit Foncier dont l'essentiel est constituée de prêts en direct, le reste étant sous forme de titrisations CMBS.

Les prêts en direct au profit des *Corporates* privés regroupent plusieurs types d'activités :

- promotion immobilière, lotissement et, plus accessoirement, marchand de biens sous forme de prêts court terme et d'engagements par signature, soit en direct, soit au travers de sa filiale SOCFIM ;
- investissements long terme, couvrant le financement d'actifs immobiliers sous forme de crédits moyen et long terme classiques ainsi que de Crédit-bail immobilier (CBI) pour lequel le Crédit Foncier bénéficie d'une garantie intrinsèque, sous forme de prêts et d'engagements par signature ;
- opérations de Partenariats public-privé (PPP). Sur cette clientèle, le Crédit Foncier intervient en général sous la forme de financements spécialisés se caractérisant par des revenus liés à l'opération, un contrôle des actifs financés et une large part de garanties publiques.

Pour la clientèle des *Corporates* opérateurs privés, la production nouvelle reste mesurée et limitée à des opérations de bonne qualité.

##### 4.2.4.1 - Prêts en direct

###### 4.2.4.1.1 - Analyse des expositions

Les principales expositions *Corporate* opérateurs privés portent sur les activités en France de promotion immobilière, investisseurs long terme et entreprises qui totalisent 5 581 M€ en juin 2013, stable par rapport à fin 2012.

###### Promotion immobilière

Les encours sur l'activité promotion et marchand de biens augmentent sur le premier semestre 2013 (13 %). Les financements portent principalement sur les grands comptes du secteur de la promotion immobilière. Les opérations financées au profit des autres comptes présentent des notes satisfaisantes et un rapport entre niveau de fonds propres et taux de pré-commercialisation confortable.

Depuis 2013, l'ensemble de la production nouvelle sur ce secteur est désormais assurée par la filiale SOCFIM, la Direction des risques du Crédit Foncier restant impliquée dans tout le processus d'octroi.

\* Engagements « bilanciaux » fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

NB : la répartition des expositions sur les banques est basée sur les montants en chaîne de gestion.

Le suivi de ces activités s'est poursuivi avec des revues sectorielles périodiques et de nouvelles expositions limitées dans le cadre du système d'encadrement des expositions en vigueur, et ce, en accord avec la Direction des risques Groupe BPCE. Les dossiers difficiles concernent un nombre stable et limité d'acteurs.

### Investisseurs long terme et Financements spécialisés

Les encours sur ce secteur sont stables sur le premier semestre 2013. Le risque sur les investisseurs à long terme fait l'objet d'un suivi particulier, notamment en ce qui concerne les vacances locatives et l'évolution des loyers.

Le total des actifs en blanc financés est de 235 M€ à fin juin 2013 contre 139 M€ à fin décembre 2012. Les dossiers difficiles concernent sur ce segment, comme sur la promotion, un nombre limité de contreparties qui sont contraints par des enveloppes d'engagement. L'augmentation sur le semestre est liée pour moitié à un dossier qui n'a pas été encore mis en place et pour l'autre moitié à l'ouverture d'une nouvelle enveloppe blanc dédiée à l'amélioration des performances environnementales.

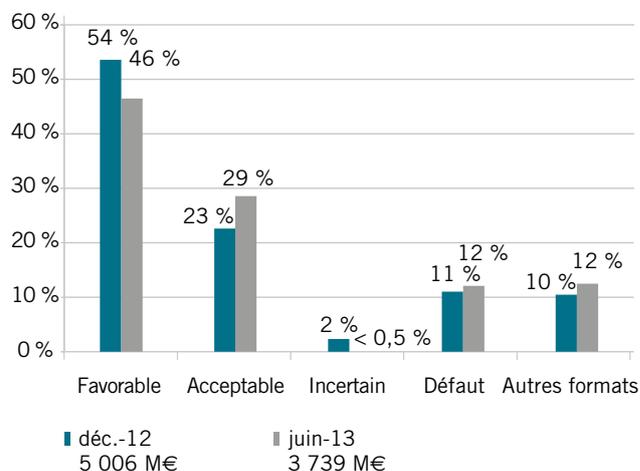
### Entreprises

Au Crédit Foncier, ce secteur est constitué principalement d'opérations de crédit-bail. Du fait d'une mise aux normes du Groupe, les *holdings*, y compris celles des professionnels de l'immobilier, se retrouvent dans cette catégorie. Les encours ont ainsi légèrement augmenté de 3 % sur le semestre.

En outre, il convient de rappeler que le crédit-bail immobilier bénéficie d'une garantie intrinsèque. Le prêteur étant propriétaire de l'immeuble, il bénéficie ainsi d'une garantie solide qui lui permet notamment la remise en location plus aisée des biens.

### 4.2.4.1.2 - Ventilation par notation

#### *Notation interne du portefeuille des opérateurs privés*



Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » en France (hors engagements par signature et garanties financières données de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Sur le *Corporate* privé, les notes en catégorie favorable ou acceptable représentent 75 % de l'encours noté à juin 2013 contre 77 % à fin 2012. Les notes dites « incertaines » représentent moins de 0,5 % de l'encours noté. La proportion de notes en défaut est à peu près stable à 12 %.

### 4.2.4.2 - Autres opérations de titrisation

Ces activités font l'objet d'une partie spécifique dans ce rapport, en application des règles de transparence financière, à laquelle il convient de se reporter pour plus de détails (cf. la partie 6.3.1 dans le chapitre 6 - Titrisations).

## 5 - Techniques de réduction des risques

Le portefeuille de prêts de contreparties non publiques (Particuliers, Logement social, *Corporates* privés) est majoritairement couvert par des hypothèques immobilières ou encore par des sûretés personnelles.

### 5.1 - Valorisation et gestion des instruments constitutifs de sûretés réelles

Dans le cas du financement de biens professionnels ou pour le financement de logements de montants significatifs, les biens apportés en garantie font l'objet d'une évaluation à dire d'expert (Foncier Expertise), selon des modalités restées inchangées au premier semestre 2013.

Annuellement, le Crédit Foncier procède à l'actualisation des valeurs hypothécaires des sûretés réelles. Cette réévaluation peut être automatique à partir d'indices immobiliers donnant l'évolution annuelle des prix ou à dire d'expert en fonction de la nature et/ou du montant du gage.

Parmi les créances garanties par une hypothèque de 1<sup>er</sup> rang ou un privilège de prêteur de deniers, certaines sont doublement sécurisées par une garantie complémentaire d'un organisme de caution mutuelle ou de collectivité locale, qui est du reste la garantie majoritaire sur le marché des HLM.

### 5.2 - Principaux fournisseurs de protection

Les principaux fournisseurs de sûretés personnelles sur les Particuliers sont la SGFGAS, les organismes de caution mutuelles (à titre d'exemple la CEGC (ex. Saccef)), ainsi que les autres établissements de crédit (Crédit Logement et garanties bancaires intragroupe principalement).

- la Société de gestion du fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété (SGFGAS) permet quant à elle d'apporter une garantie de l'État français aux prêts d'accession sociale régis par la réglementation des prêts conventionnés et garantis par une sûreté réelle de premier rang (hypothèque ou privilège de prêteur de deniers). À ce titre, elle bénéficie des notes externes de l'État français et permet de pondérer à 0 % les crédits pour lesquels la couverture SGFGAS a été signée avant le 31/12/2006. En raison d'une modification des modalités de couverture de la SGFGAS, les protections octroyées à une date ultérieure génèrent pour leur part une pondération de 15 % des crédits concernés ;

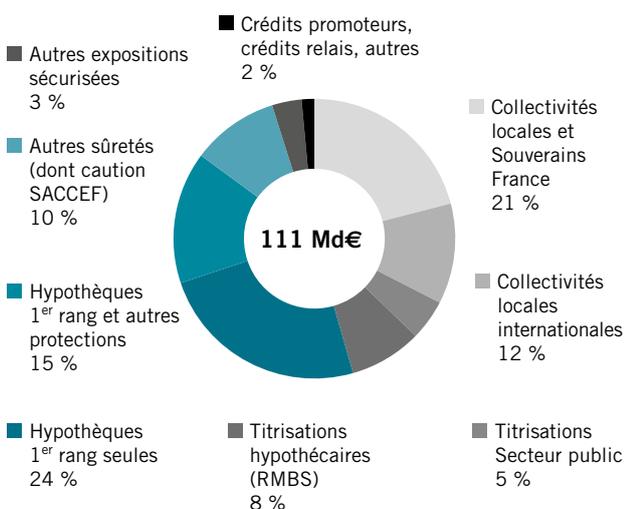
- le Crédit Logement est un établissement financier, filiale de la plupart des grands réseaux bancaires français, dont les notes long terme ont été abaissées le 15 avril 2013 de Aa2 à Aa3 par Moody's et de AA- à A+ le 20 juin 2013 par Standard & Poor's. Les crédits couverts par le Crédit Logement bénéficient en méthode standard d'une pondération de 20 %, liée à la pondération réglementaire applicable aux établissements de crédit et déduite de l'échelon de qualité de crédit de l'État dans lequel ils sont établis (France en l'occurrence) ;
- la CEGC (Compagnie européenne de garanties et cautions - ex. Saccef) est une société spécialisée dans le cautionnement des prêts bancaires et détenue par Natixis Garanties. La dégradation au dernier trimestre 2008 de la note externe Standard & Poor's de AA- à A+ a entraîné une modification du calcul de la pondération des encours couverts : pondération à 35 % ou 75 % des crédits immobiliers résidentiels et 50 % pour les autres types de crédit *retail*. L'ACP a autorisé pour l'échéance du 31 décembre 2008 et les suivantes jusqu'au passage en méthode avancée (IRB), le classement en approche standard dans le portefeuille de prêts immobiliers, de ceux cautionnés par la SACCEF, afin de leur appliquer une pondération unique à 35 % ;
- des organismes de cautionnement mutuel divers (MG PTT, Mutuelle du Trésor, Mutaris Caution, etc.) ;
- NHG est une garantie apportée par l'État néerlandais sur des prêts hypothécaires rachetés par le groupe Crédit Foncier en fin d'année 2007. Ce portefeuille de crédits garantis par la NHG s'élève à 73 M€ ;
- les autres fournisseurs de sûretés sont des établissements de crédit au titre notamment des garanties intragroupe (Caisses d'Épargne et BPCE) ou encore des personnes publiques (notamment pour les Partenariats public-privé). À noter qu'une garantie financière de 3,2 Md€ a été accordée par la Caisse nationale des Caisses d'Épargne dans le cadre de la reprise de l'activité Secteur public territorial à Ixis CIB.

### 5.3 - Effet des techniques de réduction du risque de crédit

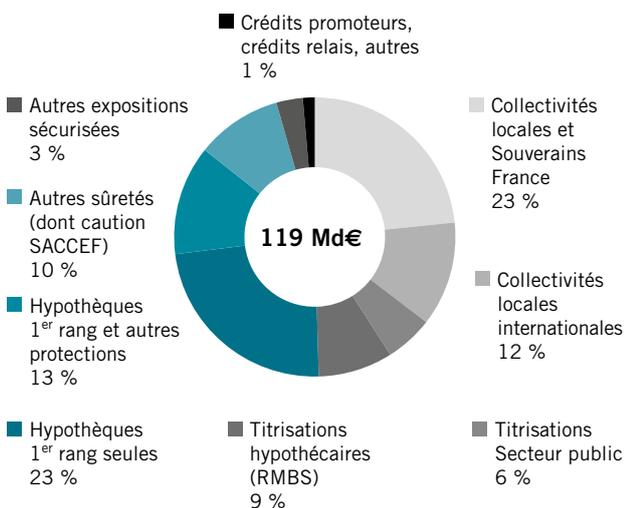
Le portefeuille du Crédit Foncier est majoritairement couvert, soit par des hypothèques de 1<sup>er</sup> rang, soit par des sûretés personnelles éligibles.

#### Fournisseurs de protection de crédit

30 juin 2013



31 décembre 2012



### 5.4 - Compensation des éléments de bilan et hors-bilan

S'agissant des produits dérivés, le groupe Crédit Foncier mesure les expositions en appliquant un facteur de majoration ou « *add-on* » en plus des expositions courantes. La politique du Groupe BPCE consiste à signer systématiquement des accords-cadres avec ses contreparties bancaires. Dans une très large majorité, ces dispositions comprennent des accords de collatéralisation avec déclenchement d'appels de marge, ce qui permet de réduire l'exposition réelle. Dans le cas particulier de la Compagnie de Financement Foncier, les accords sont asymétriques ; seules les contreparties mettent à disposition un collatéral, en cas de besoin.

## 6 - Titrations

### 6.1 - Objectifs poursuivis, activité et suivi du risque

Il est à noter, en préambule, que toutes les opérations de titrisation du Crédit Foncier ressortent exclusivement au portefeuille bancaire et que le Crédit Foncier n'est investisseur dans aucune opération de retitrisation. De plus, depuis le début de l'année 2011, plus aucun investissement n'a été réalisé sur ce segment et le portefeuille est passé en gestion extinctive.

#### 6.1.1 - Objectif poursuivis

Le groupe Crédit Foncier est investisseur dans des parts de titrisations originées par des tierces parties, majoritairement des établissements financiers européens cédant des portefeuilles de créances hypothécaires à travers ces opérations.

Les développements de ce chapitre seront exclusivement consacrés aux tranches d'opérations de titrisation détenues par l'Établissement dans le cadre de son activité d'investisseur et classées dans son portefeuille bancaire.

#### 6.1.2 - Activité du groupe Crédit Foncier, suivi du risque

L'objectif premier poursuivi par le Crédit Foncier en matière de titrisation ces dernières années était de constituer un portefeuille diversifié et d'excellente qualité de créances majoritairement hypothécaires situées hors de France, avec des classes d'actifs situées hors de France (que l'établissement connaît et maîtrise particulièrement bien car liées à son activité traditionnelle) : les prêts à l'habitat et au Secteur public.

En matière de risques, l'activité du groupe Crédit Foncier s'est concentrée sur des opérations ayant un profil de risque limité :

- titres *senior*, notés publiquement par une ou plusieurs agences (AAA à l'acquisition), et émis par des structures bénéficiant de forts mécanismes de protection des investisseurs : subordination des tranches *junior*, fonds de réserve, différentiel de taux d'intérêt, protection contre les risques de change et de taux ;
- sous-jacent de créances hypothécaires, résidentielles, ou très marginalement commerciales ;
- sous-jacent de créances de nature Secteur public bénéficiant d'un recours sur un État souverain (prêts étudiants FFELP aux États-Unis, créances NHG aux Pays-Bas) ou sur une collectivité locale (titrisations *healthcare* en Italie).

En matière de procédures d'encadrement des risques, l'ensemble du portefeuille est suivi par la Direction des risques, qui est dotée des compétences spécifiques nécessaires, ainsi que par la Direction des risque du Groupe BPCE qui apporte un double regard sur l'analyse et le suivi du portefeuille.

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 129.

### 6.2 - Approches et évaluations externes de crédit

#### 6.2.1 - Approches utilisées

Au 30 juin 2013, les montants des expositions pondérées des positions de titrisations sont calculés en méthode standard pour le Crédit Foncier.

La pondération des positions de titrisations détenues est déterminée à partir des notes externes des tranches publiées par les trois grandes agences Moody's, Standard & Poor's et Fitch Ratings. Au 30 juin 2013, toutes les tranches détenues par le Crédit Foncier sont notées par les agences (en cas d'absence de notation externe sur une tranche, une pondération de 1 250 % aurait été appliquée). Si la tranche fait l'objet de notations différentes de la part des trois agences, le critère « Bâle II » est appliqué : la moins bonne des deux meilleures notes parmi les trois agences de notation est retenue. À noter que les expositions pondérées à 1 250 % ont été déduites des fonds propres au 30 juin 2013.

#### 6.2.2 - Exposé sommaire des méthodes comptables retenues dans le cadre des titrisations

Le portefeuille de titrisations du Crédit Foncier est détenu à maturité et est comptabilisé en « Prêts et créances sur la clientèle » (ce qui préserve le portefeuille de toute variation de juste valeur). Les cessions de parts détenues par le Crédit Foncier voient l'enregistrement immédiat de l'impact de la vente au compte de résultat.

#### 6.2.3 - Stress scénario sur le portefeuille de titrisations externes

L'ensemble du portefeuille de titrisations adossées à des créances hypothécaires du groupe Crédit Foncier (RMBS, y compris RMBS NHG) est régulièrement soumis à une série de *stress-tests* qui évalue la résistance des actifs détenus à des *scenarii* extrêmes. Ces *stress-tests* sont réalisés par la Direction des risques du Crédit Foncier en lien avec la Direction des risques Groupe BPCE.

Ces simulations extrêmes conjuguent hausse des taux de défaut, baisse des remboursements anticipés et chute brutale et durable des prix de l'immobilier. Seuls les *scenarii* les plus fortement pénalisants sont susceptibles de générer des pertes sur certaines positions RMBS du groupe Crédit Foncier. Ceux-ci supposent la conjonction d'événements d'une magnitude telle qu'elle demeure improbable à ce stade :

- augmentation sensible des taux de défaut jusqu'à maturité des opérations (jusqu'à 3 % annuel pour les opérations espagnoles et portugaises) ;
- chute brutale et durable des prix de l'immobilier, d'ampleur différente selon les pays (les montants recouverts se situent entre 30 % et 40 % des encours dans le cas de l'Espagne et du Portugal) ;
- et diminution des taux de remboursement anticipé connus (2 % annuels pour l'Espagne, l'Italie et le Portugal).

Par ailleurs, les défauts modélisés dans les exercices de simulation correspondent à des saisies immobilières, hypothèse conservatrice puisque, dans la réalité, les prêts ayant atteint le stade du défaut n'engendrent pas systématiquement une saisie.

Dans l'hypothèse d'un tel scénario « catastrophe », un déficit de *cash flow* ultime pourrait être constaté à l'échéance des opérations, représentant 0,5 % du capital restant dû (CRD) des opérations stressées. La précédente analyse au 31 décembre 2012 avait enregistré un déficit de *cash-flow* ultime de 0,07 % du CRD. L'augmentation sur le semestre est liée à un durcissement des hypothèses de taux de recouvrement, notamment en Espagne.

### 6.2.4 - Actifs dépréciés/titrisations externes

Aucun arriéré ou perte n'a été constaté au 1<sup>er</sup> semestre 2013 sur le portefeuille de titrisations du groupe Crédit Foncier.

Depuis le 31 décembre 2012, aucun actif n'a fait l'objet de dépréciation de juste valeur.

### 6.2.5 - Opérations de titrisation externe ayant fait l'objet d'un rehaussement

Au 30 juin 2013, deux opérations du portefeuille font l'objet d'un rehaussement de crédit auprès d'une société *monoline* ou d'une garantie financière apportée par un établissement de crédit. Ces opérations représentent un encours de 88,8 M€, contre 94 M€ au 31 décembre 2012.

## 6.3 - Description des expositions du groupe Crédit Foncier aux opérations de titrisations

### 6.3.1 - Expositions titrisées par nature de sous-jacent

Au 30 juin 2013, le groupe Crédit Foncier détient un portefeuille de titrisations externes de 14 269 M€, soit une réduction des encours de 2 290 M€ par rapport à fin 2012 (13,8 %).

Outre l'amortissement naturel du portefeuille, cette variation importante résulte des cessions intervenues dans le cadre de la gestion extinctive du portefeuille initiée en 2011 et poursuivie en 2012 et 2013. Une vingtaine de lignes, représentant 1 903 M€ (principalement des RMBS NHG hollandais, italiens, espagnols et des *Student loans FFELP*), ont ainsi été cédées au cours du 1<sup>er</sup> semestre, avec une moins-value de 48 M€ partiellement compensée par des rachats d'obligations foncières ayant financé ces lignes.

(en M€)

		30/06/2013	31/12/2012	Écart
Hypothécaire résidentiel	MIX	84	155	- 71
	RMBS	9 141	9 977	- 836
<b>Total hypothécaire résidentiel</b>		<b>9 225</b>	<b>10 133</b>	<b>- 908</b>
	RMBS NHG	2 254	3 456	- 1 202
Secteur public	Souverain	-	< 0,5	< 0,5
	<i>Student loans FFELP</i>	2 523	2 693	- 171
<b>Total Secteur public</b>		<b>4 777</b>	<b>6 149</b>	<b>- 1 373</b>
Hypothécaire commercial	CMBS	267	278	- 11
<b>Total hypothécaire commercial</b>		<b>267</b>	<b>278</b>	<b>- 11</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>14 269</b>	<b>16 559</b>	<b>- 2 292</b>

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Pour davantage de précisions, se reporter à la partie « 7.6 - Glossaire de titrisation ».

### 6.3.2 - Répartition géographique des positions de titrisation externe

Le portefeuille de titrisations n'est exposé qu'à l'Europe et aux États-Unis. En Europe, les principaux pays d'exposition sont l'Espagne (RMBS, 35 % du total des encours du portefeuille), les Pays-Bas (RMBS et RMBS NHG, 20 % des encours) et l'Italie (RMBS, 15 % des encours).

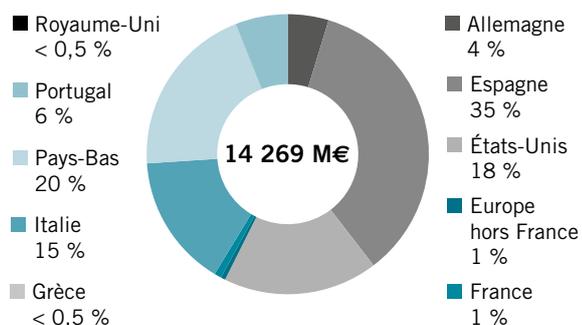
Le portefeuille nord-américain (18 % des encours) apparaît de bonne qualité s'agissant de parts *senior* de titrisations notées très largement AAA et ayant pour sous-jacents des prêts aux étudiants américains, prêts qui bénéficient de la garantie de l'État fédéral dans le cadre du programme FFELP.

(en M€)

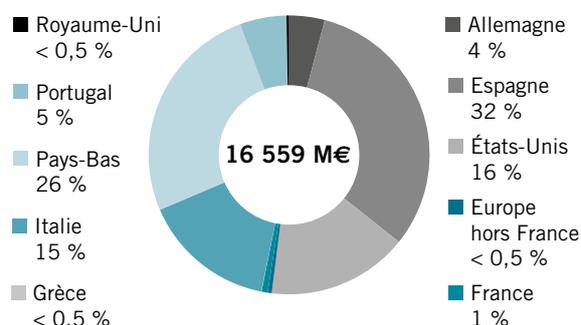
Pays	30/06/2013		31/12/2012	
	Montants	%	Montants	%
Allemagne	665	4 %	677	4 %
Espagne	4 965	35 %	5 236	32 %
États-Unis	2 522	18 %	2 693	16 %
Europe hors France	74	1 %	78	0 %
France	117	1 %	117	1 %
Grèce	5	< 0,5 %	5	0 %
Italie	2 173	15 %	2 546	15 %
Pays-Bas	2 850	20 %	4 267	26 %
Portugal	855	6 %	890	5 %
Royaume-Uni	43	< 0,5 %	49	0 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>14 269</b>	<b>100 %</b>	<b>16 559</b>	<b>100 %</b>

Répartition géographique des positions de titrisation externe

30 juin 2013



31 décembre 2012



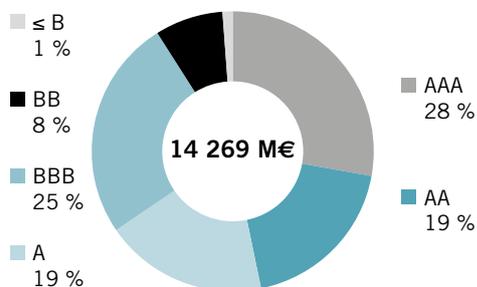
### 6.3.3 - Répartition par note des positions de titrisation externe

(en M€)

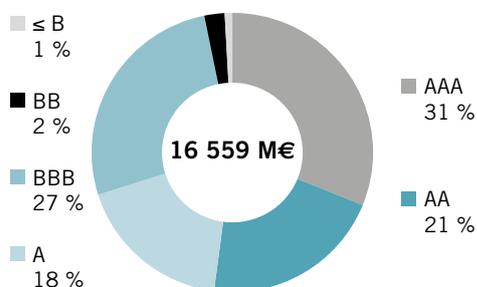
Notes Bâle II	30/06/2013		31/12/2012	
	Montants	%	Montants	%
AAA	3 971	28 %	5 157	31 %
AA+	578	4 %	1 047	6 %
AA	1 011	7 %	1 037	6 %
AA-	1 115	8 %	1 384	8 %
A+	948	7 %	1 098	7 %
A	812	6 %	725	4 %
A-	910	6 %	1 163	7 %
BBB+	1 210	8 %	2 525	15 %
BBB	1 120	8 %	1 830	11 %
BBB-	1 314	9 %	64	0 %
BB+	555	4 %	62	0 %
BB	559	4 %	323	2 %
BB-	-	-	-	-
B+	-	-	32	< 0,5 %
B	54	0 %	-	-
B-	5	< 0,5 %	5	< 0,5 %
CCC	9	< 0,5 %	9	< 0,5 %
CC	98	1 %	98	1 %
<b>TOTAL</b>	<b>14 269</b>	<b>100 %</b>	<b>16 559</b>	<b>100 %</b>

Répartition par note des positions de titrisation externe

30 juin 2013



31 décembre 2012



Le premier semestre 2013 a connu des dégradations de notation, les encours en catégorie *step 1* ( $\geq AA-$ ) représentant désormais 47 % des encours totaux contre 52 % à fin 2012. Une migration des notations s'est opérée au profit des catégories A (19 % des encours totaux contre 18 % précédemment) et BBB-BB (33 % contre 29 % en 2012).

Les opérations notées en catégorie  $\leq B$  sont deux CMBS européens ainsi que trois RMBS (deux espagnols et un grec) ; toutes ces opérations font l'objet d'un suivi spécifique et sont inscrites en *Watch list*.

6.3.4 - Répartition par pondération

Le Crédit Foncier utilise l'approche standard pour le calcul des exigences de fonds propres relatives au segment des titrisations. La répartition des encours par catégorie de pondération bâloise est la suivante :

Répartition par pondération des positions de titrisation externe				
Pondération Bâle II en approche standard	30/06/2013		31/12/2012	
	Montants (en M€)	%	Montants (en M€)	%
20 %	6 674	47 %	8 624	52 %
50 %	2 670	19 %	2 912	18 %
100 %	3 644	26 %	4 494	27 %
350 %	1 114	8 %	385	2 %
1 250 %	166	1 %	145	1 %
<b>TOTAL</b>	<b>14 269</b>	<b>100 %</b>	<b>16 559</b>	<b>100 %</b>

La pondération bâloise dépendant directement de la notation externe des positions de titrisation, la migration de *rating* décrite au paragraphe précédent a eu pour conséquence directe la baisse du volume des encours pondérés à 20 % (encours notés  $\geq AA-$ ) : ceux-ci représentaient près de 52 % des encours fin 2012 ; ils n'en représentent plus que 47 % mi-2013.

Les expositions indiquées en catégorie de pondération à 1 250 % ont été déduites des fonds propres au 30 juin 2013.

6.3.5 - Positions de titrisations externes adossées à des créances hypothécaires résidentielles de particuliers en Europe (RMBS)

Le portefeuille de titrisations se compose à hauteur de 65 % (soit 9,2 Md€) de positions de titres résidentiels adossés à des créances hypothécaires « *prime* » sur des pays de l'Union européenne. Le Crédit Foncier ne détient aucune exposition (directe ou indirecte) sur le marché hypothécaire américain.

Du fait des baisses de notation réalisées par les agences de notation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, les encours en catégorie *step 1* ( $\geq AA-$ ) représentent 26 % du portefeuille contre 30 % fin 2012. Les expositions disposant d'une note Bâle II AAA restent globalement stables à 6 % des encours (contre 8 % six mois auparavant).

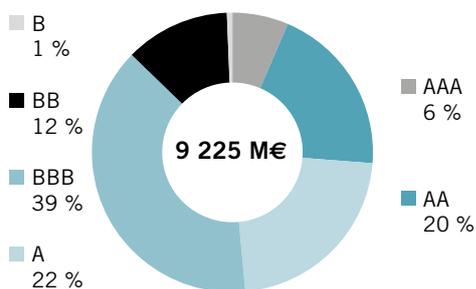
Ces dégradations s'expliquent par :

- l'abaissement des notes des dettes souveraines a contraint les agences de notation, compte-tenu de leur méthodologie, à répercuter sur les notes des opérations de titrisation des dégradations plus ou moins comparables indépendamment de la performance des actifs sous-jacents ;
- la dégradation de la situation économique des pays européens a affecté la performance des créances hypothécaires sous-jacentes aux opérations de titrisation, justifiant des migrations de notation en raison de l'accroissement du risque de crédit.

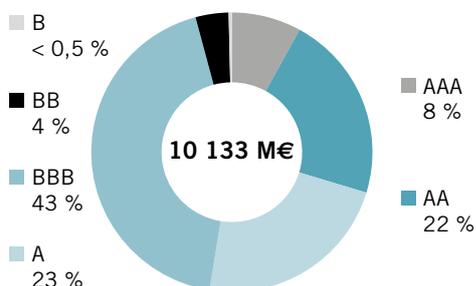
Notons toutefois que malgré ces mouvements de notation, 87 % des encours RMBS demeurent notés en catégorie *investment grade* ( $\geq$  BBB-) et que les lignes affichent une bonne résistance aux *stress tests* réalisés par la Direction des risques, tests qui simulent une dégradation significative des performances des créances titrisées.

#### Positions de titrisation RMBS externes\* avec sous-jacent de prêts aux Particuliers

##### 30 juin 2013



##### 31 décembre 2012



### 6.3.6 - Positions de titrisation externe sur le Secteur public

On retrouve dans cette catégorie les opérations dont le sous-jacent bénéficie d'une garantie émise par un organisme public. L'encours de ce portefeuille s'élève à 4,8 Md€ au 30 juin 2013 (soit 34 % de l'encours total de titrisations), en diminution de 1,4 Md€ par rapport à fin 2012. La qualité de crédit de cette catégorie est globalement satisfaisante, 70 % des encours bénéficiant d'un *rating* Bâle II AAA et 88 % des notes sont en catégorie *step 1* ( $\geq$  AA-). Toutes les lignes affichent une note dans la catégorie « *Investment Grade* ».

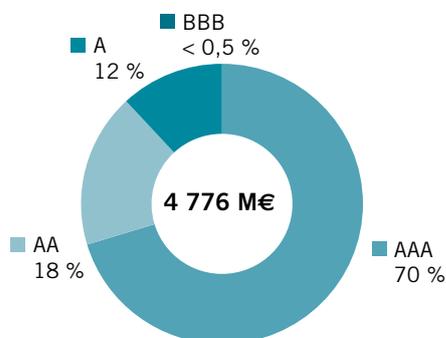
Au sein de ce portefeuille, on distingue deux types d'opérations :

- **RMBS NHG (2 254 M€)** : titrisations de prêts hypothécaires néerlandais bénéficiant d'une garantie NHG, établissement public néerlandais jouant aux Pays-Bas un rôle similaire à celui du SGFGAS en France. Ces opérations sont ainsi en risque final sur l'État néerlandais. L'encours de ce portefeuille a fortement baissé par rapport à 2012, 1,1 Md€ d'encours ayant été cédés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013. Bien qu'en légère baisse, une part importante des encours bénéficie d'une note Bâle II en catégorie *step 1* : 79 % contre 86 % fin 2012 ;
- **Student Loans FFELP (2 522 M€)** : titrisations de prêts étudiants américains FFELP assortis d'une garantie de l'État fédéral américain à hauteur d'au moins 98 % du CRD des créances sous-jacentes. La baisse des encours est essentiellement imputable aux cessions réalisées (près de 0,2 Md€ au cours du semestre). Au 30 juin 2013, 96 % de l'encours des titrisations *Student Loans* bénéficie d'une notation Bâle II égale à AAA.

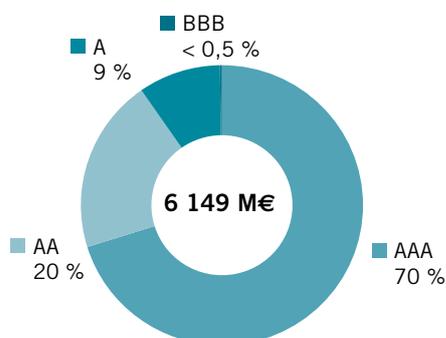
\* Engagements « bilanciaux » fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

Positions de titrisation externe avec sous-jacent Secteur public \*

30 juin 2013



31 décembre 2012



### 6.3.7 - Positions de titrisations externes adossées à des créances hypothécaires commerciales en Europe

Ce portefeuille est constitué de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (CMBS). Ces opérations représentent un encours de 267 M€ en juin 2013.

À l'exception de trois opérations de CMBS représentant un encours de 144 M€ à juin 2013 et formellement inscrites en *Watch list*, le portefeuille de CMBS apparaît peu risqué (les notes des lignes restantes sont toutes en catégorie *investment grade* au 30 juin 2013).

Une provision individuelle couvre 47 % des expositions CMBS à risque.

## 7 - Reporting FSF (G7)

Dans son rapport du 7 avril 2008, le *Financial Stability Forum* (FSF) - G7 a émis une série de recommandations en réponse à la crise, notamment en matière de transparence financière, valorisation, gestion des risques, agence de notation.

En reprenant les conclusions du rapport du *Senior Supervisors Group*, le FSF a demandé que la communication financière soit renforcée sur les cinq thèmes suivants :

- expositions sur CDO (*Collateralized Debt Obligation*) ou expositions en direct sur « *monolines* » ;
- expositions CMBS (*Commercial mortgage-backed securities*) ;
- autres expositions *subprime*, *Alt-A* et plus généralement expositions hypothécaires américaines ;
- véhicules *ad hoc* ;
- opérations de dette à effet de levier ou LBO.

Ces thèmes ont été repris par un groupe de travail associant la Fédération bancaire française et l'Autorité des marchés financiers afin de décliner au niveau français les recommandations du FSF. Des grilles indicatives d'informations financières ont ainsi été élaborées sur ces cinq thèmes.

### 7.1 - CDO, expositions « monolines » et autres garants

#### 7.1.1 - *Collateralized debt obligation* (CDO)

Le groupe Crédit Foncier n'a aucune exposition sur la classe d'actifs CDO.

#### 7.1.2 - Rehausseurs

##### 7.1.2.1 - Les actifs rehaussés

La valeur comptable des actifs rehaussés figurant dans le tableau ci-après ne correspond pas à des expositions directes sur des *monolines* mais à des rehaussements acquis auprès de ces derniers par le Crédit Foncier sur des actifs en portefeuille. Le Crédit Foncier bénéficie donc, dans tous les cas, d'un recours premier sur une contrepartie autre que la société *monoline*. Ces rehaussements portent généralement sur des actifs sous-jacents (prêts ou titres) de nature Secteur public accordés soit directement à un État souverain, soit à une collectivité locale ou un établissement public.

Ces engagements de rehaussement prennent la forme de garanties financières (et non de CDS) et constituent une sûreté annexe à l'actif rehaussé. Ces garanties ne sont ni valorisées ni comptabilisées au bilan du Crédit Foncier (seule la prime de

\* Engagements « bilanciers » fin de période (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

rehaussement est comptabilisée comme une charge quand le rehaussement est conclu en dehors du titre ou du prêt).

répartition étant indiquée en fonction du rehausseur d'origine (sans tenir compte des reprises de certaines sociétés par des sociétés concurrentes intervenues depuis).

La ventilation de ce portefeuille rehaussé est effectuée sur la base de la valeur du nominal des lignes au 30 juin 2013, la

(en M€)

ACTIFS REHAUSSÉS									
30/06/2013	Montant notionnel brut de la protection acquise	Montant notionnel brut des instruments couverts	Juste valeur des instruments couverts	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur	Juste valeur des couvertures achetées	Juste de valeur de la protection nette de couvertures et avant ajustements de valeur	Ajustements de valeur au titre du risque de crédit sur <i>monolines</i> (comptabilisés sur la protection)	Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur <i>monolines</i>	
Protections acquises auprès de <i>monolines</i>									
Sur des CDO (marché résidentiel US) avec sous-jacents <i>subprime</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur des CDO (marché résidentiel US) avec sous-jacents non <i>subprime</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Risque de contrepartie sur autres opérations	2 065	2 065	2 431	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL 30/06/2013</b>	<b>2 065</b>	<b>2 065</b>	<b>2 431</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL 31/12/2012</b>	<b>2 192</b>	<b>2 192</b>	<b>2 713</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

La répartition par notation intrinsèque des sous-jacents, figure ci-après.

#### 7.1.2.2 - Expositions brutes par note des sous-jacents (valeur du nominal)

(en M€)

30/06/2013		Nominal					Total	%
Rehausseur	Note du rehausseur	AA	A	BBB	<i>Non Investment grade</i>	Non dispo		
AMBAC	Non disponible		11	15	380		407	20 %
CIFG	Non disponible			139			139	7 %
FGIC	Non disponible					103	103	5 %
AGMC	A	257	807	145			1 209	58 %
MBIA	BBB+		82			125	207	10 %
<b>TOTAL</b>		<b>257</b>	<b>900</b>	<b>299</b>	<b>380</b>	<b>228</b>	<b>2 065</b>	<b>100 %</b>
%		12 %	44 %	15 %	18 %	11 %		

La note du rehausseur correspond à la moins bonne des deux meilleures notes agences parmi S&P, Moody's et Fitch Ratings à la date du 30 juin 2013. La notation intrinsèque de l'actif sous-jacent correspond à sa note Bâle II avant rehaussement à la même date.

Compte tenu des restructurations ayant affecté le secteur des *monolines*, la note retenue pour les titres rehaussés à l'origine par FSA est désormais celle d'*Assured Guaranty*. Ce *monoliner* était noté A2 (Moody's) et AA- (S&P) au 30 juin 2013. De la même façon, les titres rehaussés par MBIA se voient désormais affecter la notation de *National Public Finance Guarantee Corporation* (notation Baa1 par Moody's et A par S&P au 30 juin 2013), l'entité garantissant désormais les collectivités locales nord-américaines.

Les expositions dont la notation figure comme « non disponible » ne disposent pas à proprement parler de notation Bâle II mais sont appréciées par le Crédit Foncier comme appartenant à la catégorie Investissement ( $\geq$  BBB-), notamment via leurs notations externes. Il s'agit d'engagements en direct sur des entités du Secteur public nord-américain.

## 7.2 - Expositions CMBS (*commercial mortgage-backed securities*)

Plusieurs positions de CMBS détenues par le Crédit Foncier ont été identifiées comme « à risque », la valeur brute comptable de ces tranches s'élevant à 144,1 M€ au 30 juin 2013. Il s'agit d'expositions sur de l'immobilier commercial (majoritairement des bureaux en région parisienne). Ces positions CMBS « à risque » ont subi des dégradations successives de leur notation depuis 2008, certaines positions étant désormais notées publiquement en catégorie spéculative. À ce jour, ces opérations n'ont fait l'objet d'aucun défaut de paiement sur les tranches détenues par le Crédit Foncier.

Ces actifs constituent les seules positions de titrisation classées comme « à risque » par le Crédit Foncier. Elles sont portées au bilan du Crédit Foncier et provisionnées à hauteur de 47 % en moyenne.

### 7.2.1 - Tableau des expositions à risque sur CMBS

(en M€)

30/06/2013		Tableau des expositions à risques sur CMBS	
	Typologie du portefeuille	États-Unis	Autres marchés à risque
(a)	Exposition brute (valeur brute au bilan avant pertes de valeur/dépréciations) Valeur bilan résiduelle	-	144
(b)	Cumul des pertes de valeur et dépréciations enregistrées au compte de résultat (depuis origine) dont pertes de valeur et dépréciations sur année à isoler Décotes enregistrées au résultat	-	(68) <i>dont (0) sur le premier semestre 2013</i>
(c)	Cumul des variations de valeur enregistrées en capitaux propres (depuis origine) dont variations de valeur à isoler Décotes enregistrées en capitaux propres (OCI)	-	-
(b + c) / a	% total de décotes des CMBS (cumul des pertes de valeur et dépréciations comptabilisées au P&L/Exposition brute)	-	47 %
(d)	Juste valeur des couvertures Couvertures externes non prises en compte dans le calcul des pertes de valeur et dépréciation	-	-
<b>(a - b - c - d)</b>	<b>Exposition nette (valeur nette des pertes de valeur et dépréciations)</b>	<b>-</b>	<b>76</b>

Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciels » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

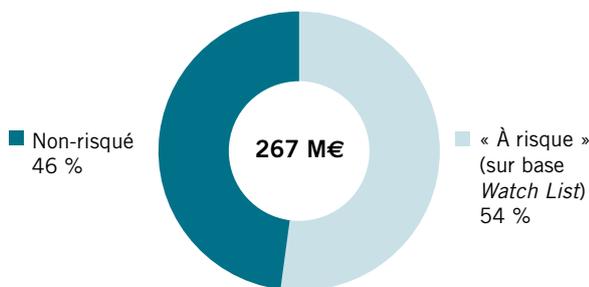
## 7.2.2 - Répartition sectorielle des CMBS

Avec le recentrage de l'activité du Groupe, le portefeuille de CMBS du Crédit Foncier est passé en gestion extinctive en 2011. Avec un encours de 267 M€ au 30 juin 2013, les expositions aux opérations de CMBS restent modestes à l'échelle du portefeuille de titrisation du Crédit Foncier (elles ne représentent que 1,9 % des encours totaux).

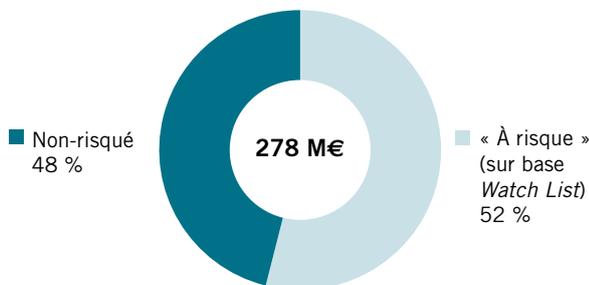
Les expositions considérées comme « à risque » (cf. 7.2.1) restent globalement stables par rapport au 31 décembre 2012 à 54 % du portefeuille de CMBS.

### Répartition sectorielle des CMBS

30 juin 2013



31 décembre 2012



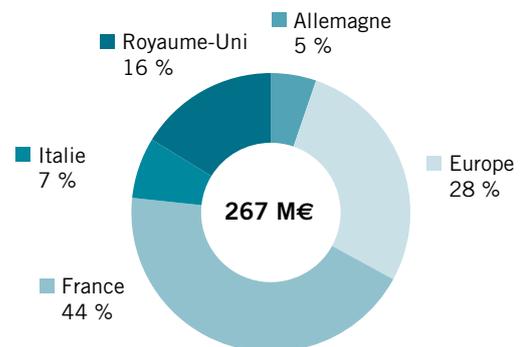
Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

## 7.2.3 - Répartition géographique des CMBS

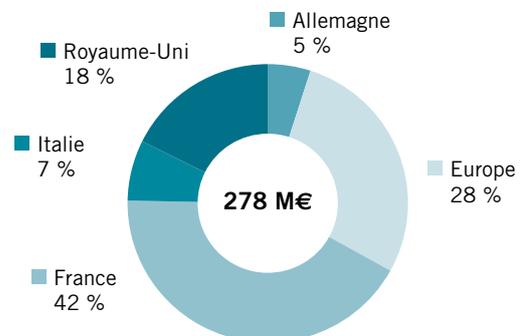
L'intégralité du portefeuille de CMBS est située en Europe, aucune exposition n'étant recensée aux États-Unis ou en Asie. La catégorie Europe correspond à des CMBS paneuropéens (dont les actifs sous-jacents sont répartis sur plusieurs pays d'Europe).

### Répartition géographique des CMBS

30 juin 2013



31 décembre 2012



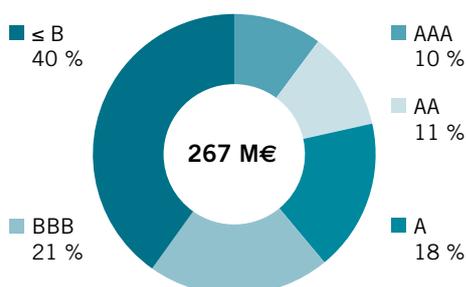
Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

### 7.2.4 - Répartition par notation des CMBS

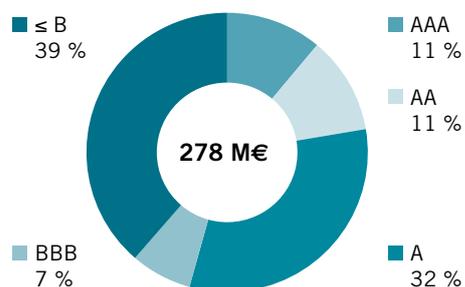
100 % du portefeuille est noté par une ou plusieurs agences de notation. Le premier semestre a enregistré un certain nombre de dégradations avec une migration des *ratings* de la catégorie A vers BBB. Les encours en catégorie *step 1* (≥AA-) sont stables et représentent 21 % du portefeuille.

#### Répartition par notation des CMBS

30 juin 2013



31 décembre 2012



Source : données de gestion cadrées comptablement. Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution IFRS consolidée, en brut (sains + douteux).

### 7.3 - Autres expositions *subprime* et *Alt-A* (RMBS, prêts, etc.)

Le groupe Crédit Foncier n'est exposé ni au *subprime*, ni au *Alt-A* directement ou indirectement. Plus largement le Crédit Foncier n'a aucune exposition sur le marché hypothécaire américain.

En dehors des actifs « à risque » recensés en partie 7.2 et faisant l'objet d'un provisionnement individuel, le groupe Crédit Foncier n'a pas d'autre CMBS inscrit en *Watch list* titrisation au 30 juin 2013.

### 7.4 - Véhicules *ad hoc*

Au 30 juin 2013, le groupe Crédit Foncier ne recense aucune exposition sur des entités *ad hoc* (type ABCP ou autre).

### 7.5 - Opérations de dettes à effet de levier ou LBO

#### 7.5.1 - Expositions relatives aux opérations à effet de levier (*leverage buy out - LBO*)

Au 30 juin 2013, le groupe Crédit Foncier recense 7 opérations à effet de levier pour un montant de 127 M€, en légère hausse de 0,4 %. Cette augmentation n'est due qu'à la mise en place d'un crédit de trésorerie complémentaire sur un LBO en portefeuille, qui a par ailleurs été soldée en juillet 2013. Sur les autres opérations LBO, on constate une diminution de l'encours de 3 %, suite aux amortissements de la période.

(en M€)

	30/06/2013	31/12/2012
<b>PARTS FINALES</b>		
Nombre de dossiers	7	7
Engagements	127	126
<b>PARTS À VENDRE</b>		
Nombre de dossiers		
Engagements		
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>126</b>

Définition des opérations à effet de levier :

- opération de crédit structurée, avec un effet de levier, *i.e.* un endettement bancaire, mise en place au profit du repreneur d'une société cible ;
- avec ou sans participation du management de la cible ;
- donnant lieu à la mise en place d'une société holding de reprise dont le capital est en tout ou partie détenu par un ou plusieurs sponsors financiers.

La présence d'un sponsor financier et d'une société *holding* est ici retenue comme un élément discriminant pour qualifier l'opération d'opération à effet de levier/LBO.

### 7.5.2 - Évolution des expositions relatives aux opérations à effet de levier (*leverage buy out* - LBO)

(en M€)

EXPOSITIONS LBO	30/06/2013	31/12/2012
Total en valeur brute	127	126
Provisions	(45)	(27)
<b>Total en valeur nette des provisions</b>	<b>81</b>	<b>99</b>
dont parts finales	81	99
dont parts à vendre	-	-

Les expositions LBO du Crédit Foncier ont légèrement diminué passant de 99 M€ à 81 M€ en valeurs nettes des provisions.

### 7.5.3 - Répartition sectorielle et géographique des parts finales des opérations à effet de levier (*leverage buy out* - LBO)

Le Crédit Foncier a financé des opérations à effets de levier visant l'acquisition de parts de sociétés appartenant pour 43 % au secteur immobilier.

100 % des sociétés cibles acquises grâce à la mise en place des opérations à effets de levier sont domiciliés en France.

## 7.6 - Glossaire de titrisation

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 140.

## 8 - Les risques de marché

Toutes les opérations réalisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre ont été compartimentées en fonction de leur intention de gestion dès leur mise en place, conformément aux termes de la charte financière du groupe Crédit Foncier.

Au cours de cette période, aucune opération n'a été faite au titre du compte propre (défini comme des opérations conduites à court terme pour profiter d'une évolution de prix), ce compartiment demeurant vide au 30 juin 2013.

De par la nature de son activité, avant tout commerciale, le Groupe n'est donc pas fondamentalement exposé au risque de marché.

### 8.1 - Le suivi du risque de marché

#### 8.1.1 - Fonctionnement

Comme détaillé dans le Document de référence, le risque de marché du Crédit Foncier est principalement appréhendé par le suivi d'une *Value at Risk* (VaR) paramétrique calculée quotidiennement par BPCE (outil Scenarisk).

#### 8.1.2 - Périmètre & mesure

Sont ainsi suivies en VaR des opérations sur les compartiments/ sous-compartiments suivant :

- Compte propre ;
- Fonds propres - Investissements financiers.

Ce suivi est effectué par La Direction des risques du Crédit Foncier, qui remonte quotidiennement à BPCE le flux d'opérations correspondant à ces compartiments.

#### 8.1.3 - Limite et surveillance

En complément, la Direction de la gestion financière présente trimestriellement en Comité de gestion de bilan une segmentation du bilan par compartiment.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, le Crédit Foncier n'a pas eu d'opération dans les compartiments Compte propre et Fonds propres - Investissement financier. Par conséquent, aucun dépassement n'est à signaler sur cette période.

Le dispositif de contrôle prévu par le référentiel risques de marché de la BPCE et transposé dans la charte financière Crédit Foncier n'est pas appliqué tant que le compartiment Compte propre est vide.

L'éventuel développement de ce compartiment resterait subordonné à l'approbation explicite, préalable et renouvelée chaque année des Directeur général, Directeur général délégué et Conseil d'administration du Crédit Foncier, ainsi qu'à l'agrément de BPCE qui pourrait décider d'y mettre fin si les conditions requises n'étaient pas remplies.

### 8.2 - Le risque actions

#### 8.2.1 - Dispositifs et processus d'investissement

Les investissements des entités du Groupe BPCE (hors Natixis) sont encadrés par une liste des produits financiers autorisés et une procédure d'homologation des nouveaux produits financiers, permettant de s'assurer que l'utilisation des produits financiers s'effectue avec la sécurité opérationnelle appropriée et en conformité avec les textes réglementaires et les normes risques du groupe.

L'utilisation de produits financiers par les entités de BPCE est validée par le Comité nouveaux produits financiers et nouvelles activités financières, et doit se faire dans le respect du dispositif de limites de risques (marché, crédit...) et des contraintes propres à chaque compartiment fixées dans la charte de gestion financière (justification de la stratégie de couverture économique pour les produits en ALM, liquidité quotidienne des actifs logés en compte propre, etc.).

En complément, des dispositifs spécifiques de traitement des demandes d'investissement ont été mis en place par le groupe concernant les produits financiers suivants :

- des fonds d'actifs cotés ;
- des fonds d'actifs non cotés (*private equity*/infrastructure/immobiliers) ;
- des véhicules de titrisation ;
- et des produits structurés dont la structure et le *pay off* ont été validés par le Comité nouveaux produits financiers et nouvelles activités financières.

Concernant le Crédit Foncier et ses filiales, les nouveaux investissements (participations et fonds immobiliers) sont préalablement étudiés par le Comité d'investissement qui transmet un avis motivé avant décision par le Comité de Direction générale et le Conseil d'administration le cas échéant selon l'importance du montant. Conformément aux règles du Groupe, les nouveaux investissements sont transmis à BPCE (Comité d'investissement groupe), dans le cadre des seuils fixés.

Les règles d'investissement dans des fonds immobiliers (notamment SIIC<sup>(7)</sup>) répondent au même schéma.

#### 8.2.2 - Objectifs poursuivis

Le groupe Crédit Foncier a mis en place en 2007 une politique d'investissement sur des véhicules d'investissement immobilier (SIIC, OPC<sup>(8)</sup> et fonds fermés) et sur des participations afin de développer notamment des relais de croissance en matière de financement et d'activités connexes du Crédit Foncier. Au 30 juin 2013, le montant de ces engagements en matière d'investissements s'élève à 61 M€. S'agissant de participations détenues à long terme, ce portefeuille n'est pas intégré par le Crédit Foncier dans un suivi de type *Value at Risk* (VaR).

S'agissant des règles d'investissements, celles-ci sont adaptées *a minima* semestriellement après validation par le Comité d'investissement, afin de tenir compte de l'évolution conjoncturelle. Tout nouvel investissement est soumis au processus mentionné *supra*. Les investissements dans des fonds immobiliers du Groupe et hors du Groupe ne peuvent dépasser 5 % de ses fonds propres réglementaires bruts. Il n'y a pas eu de nouveaux investissements depuis 2012.

#### 8.2.3 - Techniques comptables et méthodes de valorisation

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 142.

(7) Sociétés d'investissement immobilier cotées.

(8) Organisme de placement collectif en immobilier.

### 8.2.4 - Exposition de l'entité

Au 30 juin 2013, l'exposition au risque actions du groupe Crédit Foncier s'élève à 214 M€ (contre 204 M€ au 31 décembre 2012) et se décompose comme ci-après :

<i>(en M€)</i>					
<b>Au 30/06/2013</b>	<b>Coût ou valeur historique</b>	<b>Juste valeur ou valeur réévaluée</b>	<b>Plus ou moins-values latentes nettes</b>	<b>Plus-values latentes brutes</b>	<b>Moins-values latentes brutes</b>
Actifs financiers à la juste valeur sur option	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	192	214	22	26	4
<b>TOTAL</b>	<b>192</b>	<b>214</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>4</b>
<b>Rappel total 31/12/2012</b>	<b>191</b>	<b>204</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>4</b>

Source : données comptables (consolidation IFRS 30/06/2013).

Au 30 juin 2013, le montant total en contribution consolidée des gains ou pertes non réalisés sur les expositions actions du portefeuille bancaire s'élève à 22 M€, enregistrés en gains et pertes latents ou différés.

Prudentiellement, cette plus-value latente de 22 M€ sur les actifs financiers disponibles à la vente, enregistrée comptablement en capitaux propres, est déduite des fonds propres de base lorsqu'elle ne porte pas sur des titres disponibles à la vente déduits des fonds propres. Ainsi au 30 juin 2013, cette plus-value neutralisée pour la quasi-totalité a été reprise, avant impôt, en fonds propres complémentaires à hauteur de 45 % soit 10 M€.

## 9 - Les risques de la gestion de bilan

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 143.

### 9.1 - Organisation du suivi des risques ALM

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 143.

### 9.2 - Méthodologie d'évaluation des risques de liquidité, de taux et de change

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 144.

### 9.3 - Suivi du risque de liquidité

#### 9.3.1 - Organisation du refinancement du groupe Crédit Foncier

L'essentiel des ressources du groupe Crédit Foncier provient des émissions à moyen et long terme réalisée par la Compagnie de Financement Foncier, société de crédit foncier et filiale du Groupe notée AAA/Aaa/AAA.

Au cours du premier semestre 2013, le groupe Crédit Foncier a levé 4,9 Md€ de ressources nouvelles à plus d'un an à l'origine (émissions et emprunts), dont 3 Md€ pour la Compagnie de Financement Foncier et 1,9 Md€ pour le Crédit Foncier (hors ressources court terme existantes consolidées en moyen terme 2 Md€).

Le Groupe dispose également d'actifs potentiellement mobilisables. Les actifs qui répondent aux critères d'éligibilité au refinancement de la BCE représentent un gisement brut de 54,8 Md€ (montant nominal, avant *haircut* si mobilisation), dont 32,5 Md€ de créances résidentielles au titre du dispositif transitoire de février 2012.

L'essentiel de ces actifs est détenu par la Compagnie de Financement Foncier, pour un montant brut de 42,7 Md€.

La Compagnie pourrait utiliser ce portefeuille d'actifs potentiellement mobilisables à hauteur d'un montant qui peut être estimé en valeur nette à 17,7 Md€ (soit 16,1 Md€ compte

tenu des mobilisations déjà pratiquées) après décote et sur la base des règles actuelles de la BCE tout en respectant les contraintes réglementaires qui lui sont applicables.

Au 30 juin 2013, les créances du groupe Crédit Foncier sont partiellement mobilisées, soit un niveau de refinancement (après *haircut* sur les actifs mobilisés) de 5,1 Md€ dont 2,7 Md€ auprès de la BCE.

#### 9.3.2 - Respect des limites

En matière de suivi du risque de liquidité, le groupe Crédit Foncier est tenu à l'observation du coefficient de liquidité réglementaire à un mois.

Le Groupe BPCE demande à ses filiales de respecter trois limites :

- une limite associée au ratio de couverture des emplois par les ressources (observée sur un horizon de 10 années en pas annuel) ;
- une limite JJ (emprunteur) de 2 Md€ : le montant de cette limite doit être en permanence sécurisé par un encours similaire (en valeur nette après décote) déposé en *pool 3G* et non mobilisé ;
- une limite glissante à 3 mois (avec nouveaux flux) et une limite de la liquidité à 2 mois sous *stress* (limite en observation) qui doivent être observées sous différents *scenarii* normés en matière d'emplois et de ressources.

##### 9.3.2.1 - Coefficient de liquidité réglementaire à 1 mois

Au 30 juin 2013, le coefficient de liquidité du Crédit Foncier (sur base sociale) s'établit à 133 %.

Celui de la Compagnie de Financement Foncier s'établit à 1 468 %. À noter que cette dernière doit également justifier d'une trésorerie en permanence excédentaire à horizon d'un an.

##### 9.3.2.2 - Limite associée au ratio de couverture des emplois par les ressources

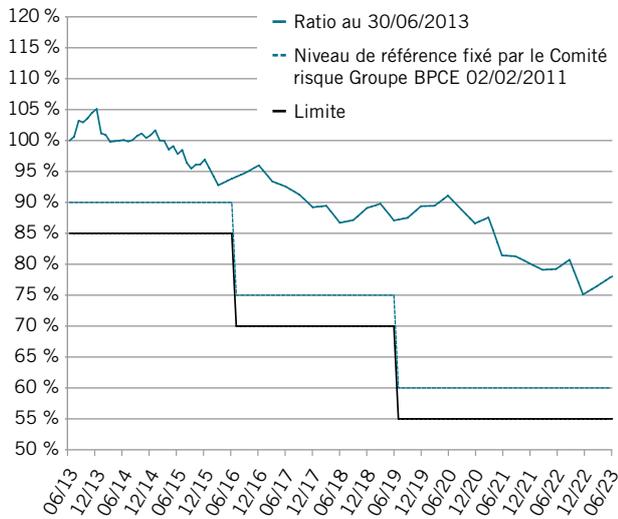
Les limites en *gap* statique de liquidité sont les suivantes :

- 0 à 3 ans : 85 %
- 3 à 6 ans : 70 %
- 6 à 10 ans : 55 %

En supplément, pour assurer une anticipation de la gestion de la liquidité, un niveau de référence validé par le Comité des risques a été fixé sur le ratio d'observation en liquidité statique comme suit :

- 0 à 3 ans : 90 %
- 3 à 6 ans : 75 %
- 6 à 10 ans : 60 %

### Ratio ressources/emplois à fin juin 2013



#### 9.3.2.3 - Limite JJ

Sur la période, le Crédit Foncier n'a pas recouru de manière ni ponctuelle ni structurelle aux refinancements à très court terme (JJ-semaine) qui font l'objet d'une limite définie par BPCE et dont le respect n'appelle donc pas d'observation.

#### 9.3.2.4 - Limite glissante

Une limite glissante à 3 mois du Crédit Foncier en vision « sociale » est suivie, ainsi qu'une limite en observation de la liquidité statique stressée à 2 mois. Cette limite est présentée en Comité de gestion de bilan.

#### 9.3.2.5 - Stress de liquidité

Conformément aux dispositions du référentiel de gestion actif passif du Groupe BPCE, sont établies des mesures en situation de *stress*, en déclinant les normes BPCE et selon

des *scenarii* internes. Cette limite est présentée en Comité de gestion de bilan.

### 9.3.3 - Perspectives pour le second semestre 2013

- Poursuite des travaux portant sur le calcul des ratios LCR et NSFR en lien avec les nouveaux textes dans le cadre de l'entrée dans la période dite « d'observation ».
- Amélioration des outils de gestion.
- Préparation de la convergence vers les outils Groupe BPCE.

## 9.4 - Suivi du risque de taux

En matière de suivi du risque de taux, le Groupe BPCE demande d'observer trois limites principales :

- une première visant à encadrer l'impasse de taux fixé statique du groupe à 10 ans par une proportion décroissante (de 95 % l'année 1 à 50 % en année 10) des fonds propres (évalués à date d'arrêt) ;
- la valeur actuelle nette des fonds propres (indicateur Bâle II standard) ;
- la sensibilité de la Marge nette d'intérêt (MNI) aux fluctuations des taux d'intérêts dans le cadre de quatre *scenarii* communiqués trimestriellement par l'organe central.

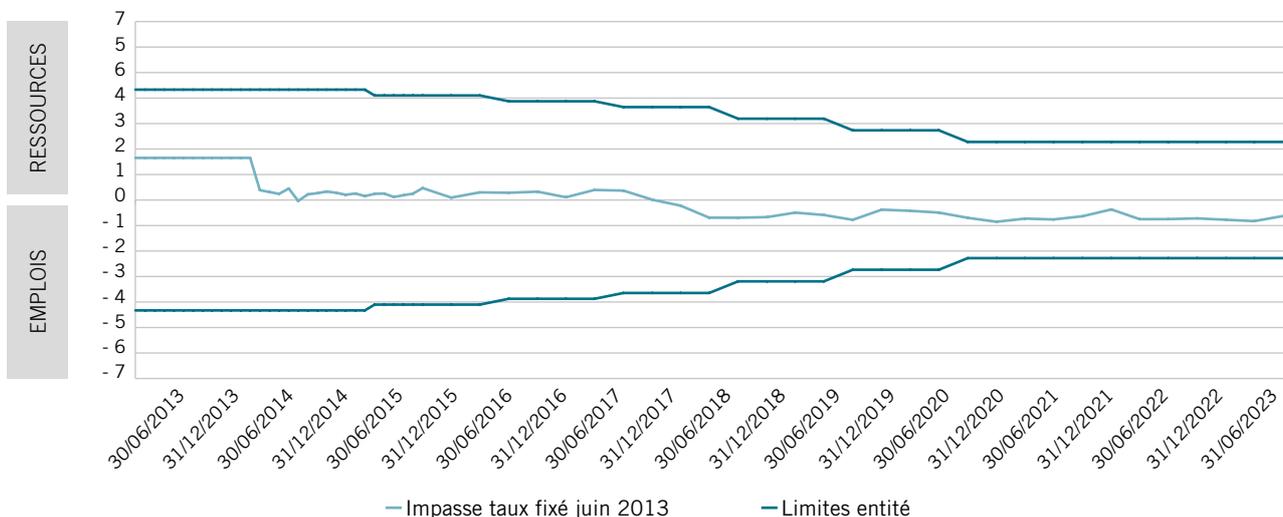
### 9.4.1 - Respect des limites

#### 9.4.1.1 - Limite de *gap* statique

Le Crédit Foncier fait l'observation selon la méthode du *gap* de taux fixé.

La limite présentée correspond au dispositif BPCE. Au 30 juin 2013, le Crédit Foncier respecte cette limite sur toute la durée d'observation.

#### Limite de *gap* statique au 30 juin 2013



9.4.1.2 - La valeur actuelle nette des fonds propres

La consommation de fonds propres réglementaires, en intégrant le fonds de roulement dans les encours à taux fixe et leur écoulement conventionnel (amortissement sur 20 ans) à un choc de la courbe de + 200 points de base (bp), s'établit à - 0,63 % au 30 juin 2013.

9.4.1.3 - La sensibilité de la marge d'intérêt

Après application de 4 *scenarii* plus ou moins stressés, la sensibilité de l'impasse rapportée à la MNI devra être respectivement inférieure à 5 % en année N+1 et à 9 % en année N+2 (année glissante). La mesure de sensibilité de la marge d'intérêt se fait en regard de quatre chocs de taux par rapport au *scenario* central : translation à la baisse de 100 bp, translation à la hausse de 100 bp, aplatissement (+50 bp sur le court terme et -50 bp sur le long terme) et pentification (-50 bp sur le court terme et +50 bp sur le long terme).

Au 30 juin 2013, les sensibilités « pire cas » de la MNI sont les suivantes :

	Année 1	Année 2
Limites de sensibilité MNI	(5 %)	(9 %)
Sensibilité « pire cas »	- 2,61 %	- 0,8 %

9.4.2 - Perspectives pour le second semestre 2013

- Industrialisation de la production des indicateurs (MNI et *gap* de taux).
- Mise en production automatisée des nouveaux suivis des indicateurs de taux court terme.

9.5 - Suivi du risque de change

En matière de risque de change, le référentiel GAP BPCE précise que la position de change *spot* par devise est limitée à 5 % du total de bilan dans la devise. Cette limite ne s'applique que si l'encours dans la devise concernée est supérieur à la contrevaletur euro de 1 M€.

En complément de la limite de change BPCE :

- le groupe Crédit Foncier se fixe une limite de change en contrevaletur de 8 M€ toutes devises confondues et de 5 M€ par devise.

Sur la base des données communiquées par le *middle office*, une information est faite à rythme trimestriel au Comité de gestion de bilan (CGB) sur le respect des limites liées à cette position.

La limite a été respectée durant le premier semestre 2013.

10 - Les risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini au sein du Groupe BPCE comme le risque de perte liée à une inadaptation, une défaillance ou un dysfonctionnement des processus, des systèmes d'information, des hommes ou suite à des événements extérieurs. Ainsi défini, il inclut notamment les risques comptables, juridiques, réglementaires, fiscaux, ainsi que les risques liés à la sécurité des personnes et des biens et des systèmes d'information. Il inclut la fraude interne et externe et le risque d'image.

Le risque opérationnel est inhérent à toute activité du groupe Crédit Foncier. Son analyse, sa gestion et sa mesure reposent sur un dispositif global, basé sur l'identification et l'évaluation des risques (ainsi que la mise en place de plans d'action pour les maîtriser), la gestion active des incidents avérés, et le suivi d'indicateurs prédictifs de risque.

Le dispositif risques opérationnels de BPCE est régi par des lignes directrices et règles de gouvernance : charte risques opérationnels groupe, édicition de nouvelles normes en juillet 2012, définition d'une politique des Risques opérationnels (RO) à dupliquer dans les établissements du groupe. Il s'appuie sur une filière risques opérationnels, instituée par la nomination de Responsables risques opérationnels disposant de leur propre réseau de correspondants dans leurs établissements. Le dispositif est supervisé au niveau du groupe par le Comité des risques opérationnels groupe, qui se réunit selon une périodicité a *minima* semestrielle pour veiller à l'efficacité des dispositifs déployés au sein du groupe, et analyser les principaux risques avérés et potentiels identifiés dans les établissements.

Les évolutions du dispositif sur le premier semestre 2013 ont porté sur la gouvernance et sur l'environnement de gestion :

- dissociation du Comité risques opérationnels du Crédit Foncier et du Comité de contrôle interne. Le Comité risques opérationnels se tient en présence d'un représentant de BPCE ;
- déploiement au Crédit Foncier et dans ses filiales SOCFIM et Banco Primus de l'applicatif de gestion des risques opérationnels commun à l'ensemble du Groupe BPCE dénommé « Pilotage et analyse des risques opérationnels » (PARO). Ce déploiement s'est accompagné d'une actualisation du réseau des correspondants dans les Métiers.

## 10.1 - Dispositif général

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 148.

## 10.2 - Gouvernance

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 148.

## 10.3 - Environnement de gestion

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 148.

## 10.4- Organisation de la continuité d'activité (PCA)

Le dispositif de continuité des activités du Crédit Foncier est opérationnel et testé régulièrement chaque année depuis 2008 afin de répondre aux risques d'indisponibilités des personnes, des locaux, des systèmes d'information, ainsi qu'aux sinistres de place de type « crue de Seine » ou « pandémie grippale ».

Au cours des premiers mois de l'année 2013, le réseau des correspondants et suppléants PCA a été mis à jour suite à des réorganisations internes. Les missions, périmètres de responsabilité des correspondants PCA, le manuel de crise et le planning de contrôle des activités préservées ont été communiqués aux directeurs opérationnels en charge d'activités critiques.

Le planning de contrôles a été revu dans un but de simplification avec la mise en place d'un planning trimestriel. Les déclarations des contrôles permanents ont été réalisées et un reporting a été formalisé, à l'issue des deux premiers trimestres de l'année 2013. Le PCA a également intégré au 1<sup>er</sup> trimestre l'outil de déclaration des contrôles permanents du Groupe BPCE.

En parallèle, le référentiel des activités préservées a été mis en cohérence avec les répertoires d'activités, eux-mêmes objets de nombreux aménagements consécutifs aux réorganisations récentes.

Des entretiens avec chacun des correspondants PCA ont été conduits afin d'actualiser les analyses d'impacts de chacune des activités préservées (BIA) et de simplifier le format de restitution.

Un exercice PCA a été mené le 20 février 2013, sur le site externe du Crédit Foncier, pour tester le redémarrage des activités *Corporates* et Finances. Ce test a permis de confirmer le redémarrage 4 heures plus tard, mais également la résolution des problèmes rencontrés lors de l'exercice 2012.

Un exercice de mobilisation et de regroupement de l'ensemble des correspondants PCA et des responsables d'activités a été réalisé dans le prolongement d'un test d'évacuation de l'immeuble de Charenton-le-Pont (siège opérationnel du Crédit Foncier).

## 10.5 - Le risque informatique

L'étude engagée fin 2011, dans le cadre du Plan stratégique du Crédit Foncier a permis de vérifier la capacité à mutualiser l'informatique du Crédit Foncier sur la plateforme des Caisses d'Epargne (éditée par IT-CE).

Le lancement opérationnel du projet s'est fait en octobre 2012 pour une migration qui est planifiée fin 2015.

Cette migration nécessite de réaliser des évolutions fonctionnelles et un enrichissement de la plateforme pour l'adapter aux besoins du Crédit Foncier, spécialiste de l'immobilier. Ces évolutions seront réalisées sur la nouvelle plateforme sur les années 2013 et 2014 par IT-CE.

Durant le premier semestre 2013, les budgets informatiques ont ainsi été principalement affectés à ce programme de mutualisation.

En ce qui concerne la sécurité informatique, en dehors des actions récurrentes de gestion et de surveillance de la sécurité des systèmes d'information, les principales actions menées durant le premier semestre 2013 ont été :

- la finalisation de l'analyse de conformité du système d'information du Crédit Foncier à la politique de sécurité des systèmes d'information du Groupe BPCE ;
- des tests d'intrusion sur des applications métiers et financières ;
- le réaménagement du registre CNIL du groupe Crédit Foncier ;
- la restructuration des habilitations liées aux réorganisations internes ;
- la contribution aux travaux d'amélioration de la robustesse et de reporting du réseau informatique ;
- la participation à des projets internes, Groupe et au chantier de mutualisation du SI.

### 10.6 - Les risques juridiques

En matière de risques juridiques, au titre de ses activités, le Crédit Foncier se réfère au *corpus* législatif et réglementaire qui lui est applicable en sa qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, contenu pour l'essentiel dans le Code monétaire et financier (dispositions relatives à l'activité bancaire et plus particulièrement à l'activité de crédit, dispositions relatives aux prestations de services d'investissement, règlement de l'Autorité des marchés financiers).

Le Crédit Foncier veille notamment au respect des dispositions relatives aux droits des personnes (secret professionnel, protection des données personnelles, informatique et libertés), ainsi qu'aux conditions de placement de ses produits (démarchage bancaire et financier, intermédiation en assurance).

L'organisation de la fonction juridique s'intègre dans un Secrétariat général disposant d'un ensemble de compétences permettant de contribuer à la maîtrise des risques juridiques auxquels le Crédit Foncier est exposé par ses activités.

#### 10.6.1 - Faits exceptionnels de litiges

En ce qui concerne le litige relatif à une créance comprise dans l'opération de défaillance du Comptoir des Entrepreneurs (CDE), la cour de cassation, dans une décision du 22 mai 2013, a cassé partiellement l'arrêt de la cour d'appel d'Aix en Provence du 17 février 2011 et a dit que le CDE n'avait pas manqué à son obligation de mise en garde à l'égard de la société emprunteuse, excluant ainsi toute possibilité de compensation au profit de cette dernière avec le droit de créance de la structure de défaillance.

\*\*\*

Dans le litige opposant le Crédit Foncier à une société ayant emprunté pour financer la construction d'un hôpital en Arabie Saoudite, la société emprunteuse, qui avait déjà formé un appel en nullité contre la sentence arbitrale du 31 juillet 2012 ayant validé le montant de la créance, a également formé un appel en nullité à l'encontre de celle du 15 novembre 2012 ayant reconnu l'efficacité du cautionnement la garantissant.

\*\*\*

S'agissant de l'opération structurée portant sur un actif immobilier situé en région parisienne, un plan de sauvegarde venant à échéance en juillet 2014 a été adopté et les cessions Dailly des loyers générés par cet actif ont été confortées, par deux arrêts de la cour d'appel de Versailles du 28 février 2013.

\*\*\*

Quant aux investisseurs et acquéreurs de biens vendus en état futur d'achèvement par un promoteur ayant connu des difficultés, certains avaient engagé des procédures judiciaires en résolution de vente et de prêt tandis que d'autres ont aujourd'hui fait le choix d'assigner en responsabilité les différents intervenants à ces opérations de défiscalisation (constructeur, notaire, mandataire judiciaire, prêteur) pour obtenir une condamnation solidaire à des dommages-intérêts.

\*\*\*

En ce qui concerne les litiges avec cinq collectivités territoriales titulaires de prêts structurés, trois ont fait l'objet d'une solution amiable mettant fin aux instances en cours.

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 151.

#### 10.6.2 - Les contrats importants

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 152.

### 10.7 - Les assurances

Le Crédit Foncier bénéficie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 de programmes d'assurance d'entreprise souscrits par BPCE et couvrant l'ensemble des entités de son groupe.

Il est assuré pour les risques relatifs à sa responsabilité d'employeur. Il bénéficie aussi de plusieurs types de contrats portant sur les dommages aux tiers et aux biens susceptibles d'être causés par ses collaborateurs dans le cadre de leur activité.

Il est couvert contre les risques résultant du vol, de la malveillance informatique et de la fraude. Il dispose également d'une garantie « pertes d'activités bancaires » bien qu'il soit pourvu de *back-up* informatique, de plusieurs sites permettant la répartition de ses unités de gestion et d'un plan de continuité d'activité opérationnel.

Par ailleurs, le Crédit Foncier bénéficie d'un contrat global de responsabilité civile professionnelle garantissant l'ensemble de ses activités, y compris celles exercées par ses filiales, ainsi que d'un contrat de responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux.

Les caractéristiques des principaux contrats souscrits pour 2013 sont les suivantes :

Multirisques entreprise « Dommages aux biens »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantie multirisques sur l'ensemble des biens mobiliers (y compris l'ensemble du matériel informatique) et immobiliers du Crédit Foncier : dommages, incendie, vol, dégât des eaux, etc.</li> <li>• Conséquences des dommages atteignant les biens.</li> <li>• Conséquences pécuniaires des responsabilités de la Société.</li> <li>• Garantie des pertes d'activités bancaires consécutives.</li> </ul> <p>La limite contractuelle d'indemnité est fixée à 250 000 000 € par an avec des sous-limites pour les sinistres immobiliers les plus importants.</p>
Fraude et assurance des valeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantie des pertes pécuniaires subies par la Société lorsqu'elle est victime de fraude ou de malveillance, y compris les fraudes informatiques définies par le Code pénal.</li> <li>• Garantie des pertes pécuniaires subies par la Société par suite de vol, de détérioration ou de destruction de valeurs.</li> <li>• Garantie des pertes d'activités bancaires consécutives.</li> </ul> <p>Le montant de la garantie globale s'élève à 40 000 000 € par sinistre et par an, porté à 105 000 000 € avec la garantie <i>excess</i> combinée qui est partagée avec la garantie RC professionnelle.</p>
Dommages immatériels informatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantie des dommages immatériels : erreur humaine, panne ou dérangement d'ordre technique, acte de malveillance et virus informatique, etc.</li> <li>• Garantie des pertes d'activités bancaires consécutives.</li> </ul> <p>La limite contractuelle pour les préjudices résultant de dommages immatériels informatiques est fixée à 65 000 000 € par an avec des sous-limites.</p>
Perte de gages	<p>Garantie des pertes pécuniaires subies par la Société lorsqu'un bien immobilier est sinistré partiellement ou totalement (incendie, grêle, foudre, ...) privant ainsi le Crédit Foncier de ses garanties hypothécaires.</p> <p>Le montant de la garantie s'élève à 15 000 000 € par sinistre et par an.</p>
Prévoyance des salariés	<p>Garantie collective des risques de décès, incapacité de travail et invalidité couverte par un régime collectif de prévoyance complémentaire à adhésion obligatoire pour l'ensemble des salariés de la Société.</p> <p>Montant de la garantie (capital ou rente) en pourcentage du salaire annuel brut.</p>
Responsabilité civile d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantie des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à la Société ou à son personnel en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers.</li> </ul> <p>Le montant de la garantie s'élève à 75 000 000 € (tous dommages confondus) avec des sous-limites.</p>
Responsabilité civile professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantie des conséquences pécuniaires de toute réclamation introduite par un tiers à l'encontre du Crédit Foncier et mettant en jeu sa responsabilité civile pour toute faute professionnelle réelle ou présumée commise dans l'exercice des activités assurées. Cette garantie couvre, en particulier, les risques liés : (i) à l'activité de distribution de crédits immobiliers et d'opérateur bancaire (Particuliers et <i>Corporates</i>) (ii) aux opérations financières (iii) aux activités immobilières (iv) aux activités internationales (v) à la gestion pour compte de tiers.</li> <li>• Le montant de la garantie s'élève à 40 000 000 € par sinistre et par an, porté à 105 000 000 € avec la garantie <i>excess</i> combinée qui est partagée avec la garantie fraude et assurance des valeurs.</li> </ul>
Responsabilité civile activités réglementées	<p>Les activités réglementées (à savoir l'intermédiation financière, l'intermédiation en assurance, la transaction/gestion immobilière) font l'objet d'une couverture spécifique à hauteur de 10 000 000 € par an. En cas d'épuisement de celle-ci, la couverture Responsabilité civile professionnelle peut intervenir en <i>excess</i>.</p>
Responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantie des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux imputable à une faute professionnelle commise en leur qualité d'assuré au sein du Crédit Foncier, de toute filiale ou entité extérieure.</li> <li>• Le montant de la garantie s'élève à 200 000 000 € par sinistre et par an avec des sous-limites.</li> </ul>

## 11 - Le risque d'intermédiation

### 11.1 - Activité pour compte de tiers

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 154.

### 11.2 - Activité pour compte propre

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 154.

## 12 - Le risque de règlement

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 154.

## 13 - Le risque de non-conformité

Les risques de non-conformité sont suivis par la Direction de la conformité organisée en deux unités distinctes : la conformité ainsi que la déontologie et la sécurité financière.

Au cours du premier semestre 2013, les travaux de la Direction de la conformité ont notamment porté sur :

- le renforcement du dispositif de contrôle des documents publicitaires ainsi que celui relatif aux challenges commerciaux. La conformité a également poursuivi, du fait de son action de veille réglementaire, l'accompagnement d'évolutions réglementaires significatives, en particulier la réforme du statut des intermédiaires en opérations de banques et services de paiement, applicable en 2013, ainsi que la réglementation fiscale américaine FATCA ;
- l'accompagnement des travaux de mise en œuvre de la réglementation financière européenne EMIR ;
- une campagne de sensibilisation aux risques de blanchiment, qui a été lancée à destination de l'ensemble du personnel, conformément au cycle biennal prévu ;
- la mise en place de réunions transversales associant les métiers et les fonctions supports dans le cadre du suivi des décisions du Comité d'agrément des nouveaux produits ou services.

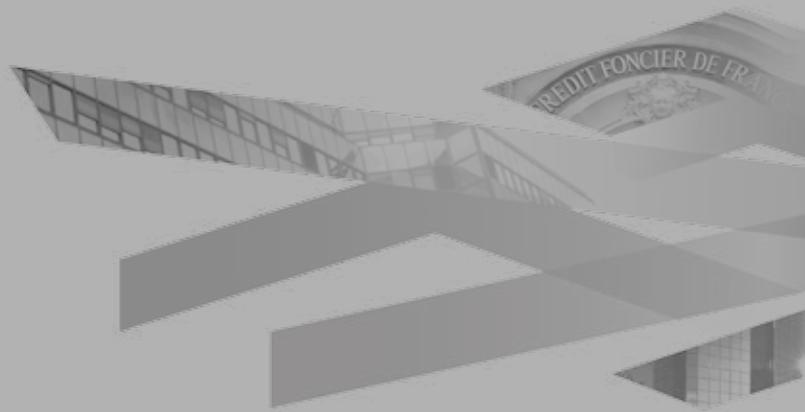
On peut également noter que la procédure applicable au recensement des Prestations essentielles externalisées (PEE) au sens de l'article 37 du règlement n° 97-02 modifié du Comité de réglementation bancaire et financière reste inchangée suite à sa mise à jour en 2012. Elle est conforme aux normes édictées par BPCE.

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 155.

## 14 - Caisse de retraite du Crédit Foncier pour les salariés entrés avant le 1<sup>er</sup> mars 2000

Pour davantage de précisions, se reporter au Document de référence 2012 p. 157.

# 3 - ÉLÉMENTS FINANCIERS



➤ ANALYSE DES RÉSULTATS	70
COMPTES CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2013	74
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	112



# Analyse des résultats

## Résultats consolidés

Le **résultat net** part du groupe du 1<sup>er</sup> semestre 2013 s'établit à 10 M€

Les principaux indicateurs financiers consolidés du Crédit Foncier au 30 juin 2013 sont les suivants :

**Production** : 4,6 Md€

**Encours (fin de période)** : 111,2 Md€

**Produit net bancaire** : 330 Md€

**Résultat net (part du groupe)** : 10 M€

**Total bilan** : 148,4 Md€

**Capitaux propres (part du groupe)** : 3,7 Md€

**Ratio européen de solvabilité globale** : 10,2 %

dont *tier one* : 9,6 %

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>Produit net bancaire (PNB)</b>	<b>330</b>	<b>330</b>
Frais de gestion	- 265	- 273
<b>Résultat brut d'exploitation (RBE)</b>	<b>65</b>	<b>57</b>
Coût du risque	- 65	- 57
Résultats sociétés mises en équivalence et autres actifs	1	5
<b>Résultat avant impôt (RAI)</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
Impôt sur les bénéfices	10	- 1
Intérêts minoritaires	- 1	- 1
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>10</b>	<b>3</b>
<b>Coefficient d'exploitation *</b>	<b>80,3 %</b>	<b>82,7 %</b>

\* Coefficient d'exploitation = frais de gestion/PNB.

Conformément à son plan stratégique (2012-2016), le Crédit Foncier a initié, dès le 4<sup>e</sup> trimestre 2011, des opérations de réduction de la taille de son bilan. Dans ce cadre, des cessions de titres pour près de 2,3 Md€ et des rachats de passifs pour environ 565 M€ ont été effectués en 2013, générant une moins-value nette de - 29,4 M€ avant impôt au 30 juin 2013.

Le **produit net bancaire** s'élève à 330 M€ au premier semestre 2013 (identique au niveau atteint au premier semestre 2012). Corrigé de l'impact net des cessions d'actifs et des rachats de passifs opérés au cours du semestre, le produit net bancaire est en hausse de 9 % par rapport à celui enregistré au premier semestre 2012.

Les **frais de gestion**, en légère baisse, s'établissent à 265 M€, soit une réduction de - 3 % par rapport au niveau enregistré au premier semestre de l'année 2012. La réduction des charges constitue un facteur important de succès du plan stratégique.

Le **résultat brut** d'exploitation atteint 65 M€.

Le **coût du risque** est en dotation nette de 65 M€ sur le semestre. Il comprend des provisions sur certains dossiers *Corporate* spécifiques et des provisions sur les Particuliers dues à des entrées en douteux.

Le **résultat net** est positif de 10 M€ sur le premier semestre 2013.

Les **encours pondérés** sont, au 30 juin 2013, en hausse de 2 % par rapport au niveau atteint au 31 décembre 2012. Les fonds propres apparaissent solides à hauteur de 4,5 Md€ à fin juin 2013, permettant d'atteindre un **ratio tier one** de 9,6 %.

## Bilan synthétique consolidé

(en M€)

<b>ACTIF</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Caisse, banques centrales	19	3 705
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 914	3 438
Instruments dérivés de couverture	7 524	10 317
Actifs financiers disponibles à la vente	3 705	3 693
Prêts et créances sur les établissements de crédit	17 057	18 578
Prêts et créances sur la clientèle	105 292	108 741
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 758	6 310
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	136	135
Actifs d'impôts courants	110	321
Actifs d'impôts différés	724	728
Compte de régularisation et actifs divers	5 943	7 103
Parts dans les entreprises mises en équivalence	56	55
Immeubles de placement	40	41
Immobilisations corporelles	111	115
Immobilisations incorporelles	9	10
Écart d'acquisition	13	13
<b>TOTAL</b>	<b>148 411</b>	<b>163 303</b>

(en M€)

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5 015	5 562
Instruments dérivés de couverture	8 722	11 144
Dettes envers les établissements de crédit	38 708	36 656
Dettes envers la clientèle	375	271
Dettes représentées par un titre	85 445	97 545
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		49
Passifs d'impôts courants	1	31
Passifs d'impôts différés	1	2
Comptes de régularisation et passifs divers	5 348	7 319
Provisions	232	238
Dettes subordonnées	810	803
Capitaux propres part du groupe	3 656	3 586
<b>dont résultat de l'exercice</b>	<b>10</b>	<b>7</b>
Intérêts minoritaires	98	97
<b>TOTAL</b>	<b>148 411</b>	<b>163 303</b>

Le total du **bilan consolidé** IFRS au 30 juin 2013 s'établit à 148,4 Md€ soit une baisse de 9 % par rapport à celui du 31 décembre 2012.

**Les disponibilités** placées à la Banque de France baissent de 3,7 Md€.

Les **prêts et créances sur établissements de crédit** reculent de 1,5 Md€ suite à la baisse de 3 Md€ du prêt à BPCE, ramené à 10 Md€ au 30 juin 2013, partiellement compensée par la hausse de 1,6 Md€ des comptes ordinaires débiteurs.

Les **prêts et créances sur la clientèle** diminuent de 3,4 Md€ soit 3,17 %, essentiellement en raison d'une baisse de 3,7 Md€ des titres assimilés à des prêts et créances.

Les **dettes envers les établissements de crédit** sont en hausse de 2 Md€, en raison de l'augmentation du refinancement BPCE.

Les **dettes représentées par un titre** diminuent de 12,1 Md€, principalement en raison de la baisse de 8,9 Md€ des emprunts obligataires et dettes rattachées, et de 3,2 Md€ des BMTN et certificats de dépôt.

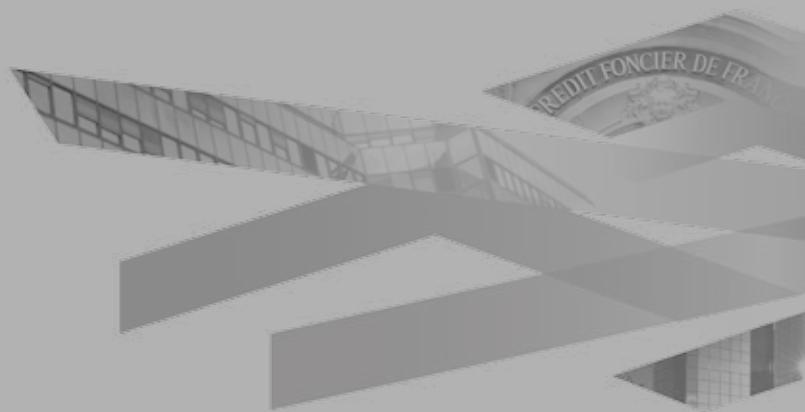
Les **capitaux propres part du groupe** augmentent de 0,1 Md€, essentiellement du fait de la diminution des moins-values latentes nettes d'impôts différés sur les titres AFS<sup>(9)</sup>.

## Perspectives

Le Crédit Foncier n'a pas connaissance de détérioration affectant les perspectives du Groupe depuis la date des états financiers semestriels.

(9) AFS : Available for sale (*disponibles à la vente*).

# 3 - ÉLÉMENTS FINANCIERS



ANALYSE DES RÉSULTATS	70
➤ COMPTES CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2013	74
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	112



# > COMPTES CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2013

En normes IFRS

<b>1 - BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF</b>	<b>76</b>
<b>2 - BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF</b>	<b>77</b>
<b>3 - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>	<b>78</b>
<b>4 - RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>79</b>
<b>5 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>80</b>
<b>6 - TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE (MÉTHODE INDIRECTE)</b>	<b>81</b>
<b>&gt; Note 1 - Cadre juridique et financier - Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs au 30 juin 2013</b>	<b>83</b>
1.1 - Cadre juridique	83
1.2 - Système de garantie	83
1.3 - Faits caractéristiques du 1 <sup>er</sup> semestre 2013	83
1.4 - Événements postérieurs à la clôture	84
<b>&gt; Note 2 - Normes comptables applicables et comparabilité</b>	<b>85</b>
2.1 - Cadre réglementaire	85
2.2 - Référentiel	85
2.3 - Première application de la norme IAS 19 révisée	86
2.4 - Recours à des estimations	86
2.5 - Présentation des états financiers consolidés et date de clôture	87
<b>&gt; Note 3 - Secteurs opérationnels</b>	<b>88</b>
3.1 - Compte de résultat	89
3.2 - Bilan	89
<b>&gt; Note 4 - Notes relatives au bilan</b>	<b>90</b>
4.1 - Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	90
4.2 - Actifs financiers disponibles à la vente	91
4.3 - Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers	92
4.4 - Prêts et créances	96
4.5 - Reclassements d'actifs financiers	98
4.6 - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	99
4.7 - Écarts d'acquisition	99
4.8 - Dettes envers les établissements de crédit	100
4.9 - Dettes représentées par un titre	100
4.10 - Provisions	101
4.11 - Dettes subordonnées	102

› <b>Note 5 - Notes relatives au compte de résultat</b>	<b>103</b>
5.1 - Produits et charges d'intérêts	103
5.2 - Produits et charges de commissions	103
5.3 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	104
5.4 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	104
5.5 - Produits et charges des autres activités	105
5.6 - Charges générales d'exploitation	105
5.7 - Risque de crédit	105
5.8 - Impôts sur le résultat	107
› <b>Note 6 - Engagements de financement, de garantie et sur titres</b>	<b>109</b>
6.1 - Engagement de financement	109
6.2 - Engagement de garantie	109
6.3 - Engagement sur titres	109
6.4 - Actifs financiers donnés en garantie	109
› <b>Note 7 - Périmètre de consolidation au 30 juin 2013</b>	<b>110</b>

# 1 - Bilan consolidé - Actif

(en M€)

	Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
Caisse, banques centrales		19	3 705
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.1	2 914	3 438
Instruments dérivés de couverture		7 524	10 317
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	3 705	3 693
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.4.1	17 057	18 578
Prêts et créances sur la clientèle	4.4.2	105 292	108 741
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		4 758	6 310
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4.6	136	135
Actifs d'impôts courants		110	321
Actifs d'impôts différés		724	728
Comptes de régularisation et actifs divers		5 943	7 103
Participations dans les entreprises mises en équivalence		56	55
Immeubles de placement		40	41
Immobilisations corporelles		111	115
Immobilisations incorporelles		9	10
Écarts d'acquisition	4.7	13	13
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>148 411</b>	<b>163 303</b>

Les informations 2012 n'ont pas été retraitées de l'impact de la norme IAS 19R. Les effets de cette norme sont expliqués en note 2.3.

## 2 - Bilan consolidé - Passif

(en M€)

	Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.2	5 015	5 562
Instruments dérivés de couverture		8 722	11 144
Dettes envers les établissements de crédit	4.8	38 708	36 656
Dettes envers la clientèle		375	271
Dettes représentées par un titre	4.9	85 445	97 545
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			49
Passifs d'impôts courants		1	31
Passifs d'impôts différés		1	2
Comptes de régularisation et passifs divers		5 348	7 319
Provisions techniques des contrats d'assurance		49	41
Provisions	4.10	183	197
Dettes subordonnées	4.11	810	803
<b>Capitaux propres</b>		3 754	3 683
• <b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>3 656</b>	<b>3 586</b>
Capital et primes liées		1 732	1 731
Réserves consolidées		2 260	2 267
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		- 346	- 419
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>10</b>	<b>7</b>
• <b>Intérêts minoritaires</b>		<b>98</b>	<b>97</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>148 411</b>	<b>163 303</b>

Les informations 2012 n'ont pas été retraitées de l'impact de la norme IAS 19R. Les effets de cette norme sont expliqués en note 2.3.

## 3 - Compte de résultat consolidé

(en M€)

	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
Intérêts et produits assimilés	5.1	3 055	4 448
Intérêts et charges assimilées	5.1	- 2 836	- 4 030
Commissions (produits)	5.2	108	86
Commissions (charges)	5.2	- 9	- 6
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	3	- 24
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	- 18	- 174
Produits des autres activités	5.5	63	62
Charges des autres activités	5.5	- 36	- 32
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>330</b>	<b>330</b>
Charges générales d'exploitation	5.6	- 258	- 264
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		- 7	- 9
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>65</b>	<b>57</b>
Coût du risque - Particuliers et <i>Corporates</i>	5.7	- 65	- 53
Coût du risque - Souverains	5.7		- 4
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence		1	1
Gains ou pertes sur autres actifs			4
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>1</b>	<b>5</b>
Impôts sur le résultat	5.8	10	- 1
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>11</b>	<b>4</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>10</b>	<b>3</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>1</b>	<b>1</b>

Les informations 2012 n'ont pas été retraitées de l'impact de la norme IAS 19R. Les effets de cette norme sont expliqués en note 2.3.

## 4 - Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>11</b>	<b>4</b>
Écarts de revalorisation sur régimes à prestations définies	3	
Effet d'impôt des écarts de revalorisation sur régimes à prestations définies	- 1	
<b>ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT</b>	<b>2</b>	
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	107	72
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture		
Effet d'impôt	- 36	- 21
<b>ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT</b>	<b>71</b>	<b>51</b>
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (NETS D'IMPÔT)</b>	<b>73</b>	<b>51</b>
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>84</b>	<b>55</b>
Part du groupe	82	54
Intérêts minoritaires	2	1

Les informations 2012 n'ont pas été retraitées de l'impact de la norme IAS 19R. Les effets de cette norme sont expliqués en note 2.3.

## 5 - Tableau de variation des capitaux propres

(en M€)

	Capital et primes liées		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total capitaux propres du groupe	Total capitaux propres minoritaires consolidés	
	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation de juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture			Résultat net part du groupe
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	2 404	400	1 189		- 586		3 407	100	3 507
<b>Mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>									
Augmentation de capital	- 1 073		1 073						
Reclassement									
Composante en capitaux propres des plans de paiements sur base d'action									
Distribution 2012 du résultat 2011								- 3	- 3
Effet des fusions									
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires			5				5	- 2	3
<b>Sous-total</b>	<b>- 1 073</b>		<b>1 078</b>				<b>5</b>	<b>- 5</b>	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>									
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres rapportés au résultat					15		15		15
Autres variations					152		152		152
<b>Sous-total</b>					<b>167</b>		<b>167</b>		<b>167</b>
<b>Autres variations</b>									
Résultat							7		7
Autres variations									2
<b>Sous-total</b>							<b>7</b>		<b>9</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>1 331</b>	<b>400</b>	<b>2 267</b>		<b>- 419</b>		<b>3 586</b>	<b>97</b>	<b>3 683</b>
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2012</b>			<b>7</b>				<b>- 7</b>		
<b>Retraitements liés au changement de méthode comptable IAS 19R sur les passifs sociaux</b>					<b>2</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2013 après affectation</b>	<b>1 331</b>	<b>400</b>	<b>2 274</b>		<b>- 417</b>		<b>3 588</b>	<b>97</b>	<b>3 685</b>
<b>Mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>									
Augmentation de capital									
Reclassement									
Distribution 2013 du résultat 2012								- 2	- 2
Effet des fusions									
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires			- 13				- 13	2	- 11
<b>Sous-total</b>			<b>- 13</b>				<b>- 13</b>		<b>- 13</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>									
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres rapportés au résultat					71		71		71
Autres variations					71		71		71
<b>Sous-total</b>									
<b>Autres variations</b>									
Résultat							10		10
Autres variations									1
<b>Sous-total</b>							<b>10</b>		<b>11</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2013</b>	<b>1 331</b>	<b>400</b>	<b>2 261</b>		<b>- 346</b>		<b>3 656</b>	<b>98</b>	<b>3 754</b>

## 6 - Tableau de flux de trésorerie (méthode indirecte)

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées, d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées et les dettes obligataires.

Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories. Sont en particulier affectés aux activités opérationnelles, les titres relatifs à des participations stratégiques inscrits dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente ».

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales ainsi que les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit.

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	7	9
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition		
+/- Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	54	118
+/- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	- 1	- 1
+/- Pertes nettes / gains nets sur activités d'investissement	- 17	145
+/- Produits/charges des activités de financement	16	17
+/- Autres mouvements	1 726	682
<b>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts</b>	<b>1 785</b>	<b>970</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	4 983	715
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	3 278	2 823
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs financiers	- 11 406	- 3 594
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs non financiers	- 909	- 391
- Impôts versés	157	410
<b>= Augmentation/diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>- 3 897</b>	<b>- 37</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>- 2 112</b>	<b>938</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	4	- 134
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4	1
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 3	- 3
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>5</b>	<b>- 136</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		7
+/- Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	- 1	- 21
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>- 1</b>	<b>- 14</b>
<b>Effet de la variation des taux de change (D)</b>		
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C+D)</b>	<b>- 2 108</b>	<b>788</b>

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>4 209</b>	<b>1 600</b>
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	3 706	15
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	503	1 585
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>2 101</b>	<b>2 388</b>
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	19	19
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	2 082	2 369
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>- 2 108</b>	<b>788</b>

## Note 1 - Cadre juridique et financier - Faits caractéristiques de la période et événements postérieurs au 30 juin 2013

### Note 1.1 - Cadre juridique

Filiale de BPCE, le Crédit Foncier est spécialisé dans le financement de l'immobilier et du Secteur public. Il intervient sur les marchés des Particuliers (financements immobiliers, expertise et services), des Opérateurs privés, et du Secteur public.

### Note 1.2 - Système de garantie

Le Crédit Foncier est une filiale affiliée de BPCE. À ce titre, il bénéficie de la garantie de sa maison mère et du mécanisme de garantie et de liquidité du Groupe BPCE. En tant que filiale affiliée, le Crédit Foncier ne contribue pas au mécanisme de solidarité du réseau et ne sera pas appelé en cas de défaillance d'une Banque Populaire ou Caisse d'Épargne.

### Note 1.3 - Faits caractéristiques du 1<sup>er</sup> semestre 2013

#### Note 1.3.1 - Renforcement dans les structures existantes du Groupe

##### *Locindus*

Le Crédit Foncier a opté pour le paiement en actions des dividendes de Locindus. À ce titre, le 27 juin 2013, le Crédit Foncier a reçu en échange 602 433 actions Locindus pour une valeur de 7 M€, portant ainsi son taux de détention de 74,15 % à 74,49 %.

##### *Banco Primus*

Le 17 avril 2013, le Crédit Foncier a conclu un accord transactionnel relatif à l'achat des 4 500 000 actions restantes d'un coût total de 15 M€. Le pourcentage de détention du Crédit Foncier passe de 95,45 % à 100 %. L'impact de cette transaction a été comptabilisé en capitaux propres pour - 12 M€. La provision pour risque de 11 M€ liée à cette affaire a été intégralement reprise.

##### *Crédit Foncier Immobilier (CFI)*

Le 28 juin 2013, le Crédit Foncier a acheté la participation minoritaire que détenait HAO, soit 25,07 % du capital de CFI, au prix de 10 M€, auquel s'ajoute un complément de prix évalué à 2 M€. À l'issue de cette opération, le Crédit Foncier détient 100 % de CFI. L'impact de cette acquisition a été comptabilisé en capitaux propres pour - 2 M€.

#### Note 1.3.2 - Dépréciation des Unités génératrices de trésorerie (UGT)

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, en l'absence d'indice de pertes de valeur, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation complémentaire.

#### Note 1.3.3 - Valorisation du *spread* émetteur

Le *spread* de crédit sur les émissions structurées est stable sur la période. L'amortissement de l'ajustement de valeur a un impact en résultat avant impôt de - 12 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2013.

#### Note 1.3.4 - Évolution du coût du risque

Le 1<sup>er</sup> semestre 2013 a enregistré un coût du risque négatif de - 65 M€ contre - 53 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2012. Ces chiffres sont commentés dans le paragraphe 4.1.5 du rapport sur la gestion des risques.

#### Note 1.3.5 - Expositions internationales

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique, et en raison du renforcement des règles prudentielles (mise en œuvre de la directive européenne CRD III au 31 décembre 2011 et anticipation de l'entrée en vigueur de la réglementation dite Bâle III - directive 2013/36 U.E. du 26 juin 2013, dite CRD IV, et règlement européen CRR, voté le 16 avril 2013 par le Parlement européen, introduisant à terme une contrainte en terme de ratio de levier), le groupe Crédit Foncier a poursuivi les opérations de réduction de ses expositions internationales en stoppant la production nouvelle sur ce secteur et en procédant à la cession de plusieurs lignes de titres, associée le cas échéant au rachat d'obligations foncières émises.

Les cessions et remboursements anticipés d'actifs portent sur un encours de 2 280 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2013. Elles concernent essentiellement des titres du Secteur public international ainsi que des parts de Fonds communs de titrisations.

Ces opérations, ainsi que la résiliation des *swaps* de couverture associés, ont dégagé des moins-values nettes pour un montant de - 42 M€, enregistrées en gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente.

Parallèlement, le Groupe a poursuivi le rachat d'une partie des obligations foncières de la Compagnie de Financement Foncier émises sur le marché et annulé 565 M€ de celles-ci au 1<sup>er</sup> semestre 2013.

L'impact en résultat de ces rachats est un gain de 12 M€ enregistré en gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Auparavant ces gains étaient enregistrés en MNI. L'impact de ce changement de présentation est le suivant :

(en M€)

	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012 - pro forma	1 <sup>er</sup> semestre 2012 - publié
Intérêts et produits assimilés	5.1	3 055	4 324	4 448
Intérêts et charges assimilées	5.1	- 2 836	- 4 030	- 4 030
Commissions (produits)	5.2	108	86	86
Commissions (charges)	5.2	- 9	- 6	- 6
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	3	- 24	- 24
Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	- 18	- 50	- 174
Produits des autres activités	5.5	63	62	62
Charges des autres activités	5.5	- 36	- 32	- 32
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>330</b>	<b>330</b>	<b>330</b>

#### Note 1.3.6 - Reclassement d'actifs financiers

(en M€)

Le Groupe n'a procédé à aucun reclassement au 1<sup>er</sup> semestre 2013.

#### Note 1.3.7 - Risque souverain sur certains pays de l'Union européenne

Plusieurs pays de la zone euro sont confrontés à des difficultés économiques et à une crise de confiance sur leur dette. Dans ce contexte, en collaboration avec le Fonds monétaire international, l'Union européenne a élaboré des dispositifs de soutien envers la Grèce (mai 2010, juillet 2011 puis octobre 2011, avec élaboration des modalités définitives en février 2012, et enfin novembre 2012), l'Irlande (novembre 2010), le Portugal (mai 2011), et Chypre (mai 2013).

La variation des expositions du groupe sur l'exercice 2013 au titre du risque souverain sur ces pays est la suivante :

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Chypre	57	60
<b>Total prêts et créances</b>	<b>57</b>	<b>60</b>
Irlande	149	144
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>149</b>	<b>144</b>
<b>Total</b>	<b>206</b>	<b>204</b>

Les dates de maturité du total des expositions nettes au 30 juin 2013, sont présentées ci-après :

	< 1 an	2 ans	3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans	> 10 ans	Total
Chypre	1				56		<b>57</b>
Irlande	2					147	<b>149</b>
<b>Total</b>	<b>3</b>				<b>56</b>	<b>147</b>	<b>206</b>

L'exposition du Groupe au risque souverain sur les autres pays est recensée dans le rapport semestriel sur la gestion des risques.

#### Note 1.3.8 - Opérations de restructuration du hors-bilan

Afin de répondre au double objectif de réduire la taille du hors-bilan du groupe Crédit Foncier pour minimiser le niveau des fonds propres alloués aux dérivés d'une part, et de limiter les expositions vis-à-vis des contreparties d'autre part, le Groupe a procédé à plusieurs opérations de restructuration de dérivés de taux.

Ainsi, des *swaps* de macro-couverture de 933 M€ de notionnels ont été annulés. À cette occasion, le Groupe a perçu un net de soultes de résiliation de 35 M€.

L'ajustement de valeur de la composante couverte associée ainsi que le solde non amorti au 30 juin 2013 des soultes d'origine sont étalés et rapportés au résultat dans les postes « Intérêts et produits assimilés » ou « Intérêts et charges assimilées ».

#### Note 1.4 - Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes au 30 juin 2013 n'est intervenu entre la date de clôture et le 30 juillet 2013, date à laquelle le Conseil d'administration a arrêté les comptes.

## Note 2 - Normes comptables applicables et comparabilité

### Note 2.1 - Cadre réglementaire

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe a établi ses comptes consolidés au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2013 en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture <sup>(10)</sup>.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2013 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2012.

### Note 2.2 - Référentiel

Les normes et les principes comptables sont identiques à ceux utilisés et décrits dans les états financiers au 31 décembre 2012. Ils ont par ailleurs été complétés par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, à l'exception de l'amendement à IFRS 7 « Informations à fournir : compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ». Cet amendement demande de produire des informations en annexes relatives aux actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire.

Ces informations doivent permettre de comprendre les effets des accords de compensation sur le bilan du Groupe. Cet amendement donnera lieu à la publication d'informations complémentaires dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

Parmi les nouvelles normes applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, figurent notamment :

- la norme IFRS 13 intitulée « Évaluation de la juste valeur » adoptée par la Commission européenne le 11 décembre 2012 et applicable de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

IFRS 13 indique comment mesurer la juste valeur mais ne modifie pas les conditions d'application de la juste valeur. Cette norme est d'application prospective.

Les conséquences de cette norme pour le Groupe portent essentiellement sur la prise en compte du risque de non-exécution dans la valorisation des passifs financiers dérivés (*Debit Valuation Adjustment - DVA*).

Par ailleurs, les précisions apportées par IFRS 13 ont conduit le Groupe à faire évoluer les modalités d'évaluation de ses réfections pour risque de contrepartie (*Credit Valuation Adjustment - CVA*) sur certains segments de contreparties. Ces évolutions n'ont pas généré d'impact significatif pour le groupe.

IFRS 13 requiert également la présentation d'informations supplémentaires dans les notes aux états financiers. Certaines de ces informations sont également requises lors des arrêts intermédiaires (IAS 34.16A (j)), et sont présentées en note 2.4 ;

- la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel », applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 de façon rétrospective (au 1<sup>er</sup> janvier 2012).

Celle-ci modifie la méthode de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la manière suivante :

- comptabilisation de l'intégralité des écarts actuariels en autres éléments de résultat global non recyclables,
  - comptabilisation des changements de régimes immédiatement en résultat,
  - évaluation du rendement des actifs de couverture avec le même taux que celui utilisé pour l'actualisation du passif.
- En date de première application (1<sup>er</sup> janvier 2013), le Groupe a comptabilisé :

- le stock d'écarts de revalorisation non comptabilisé au 01/01/2012 par contrepartie d'autres éléments de résultat global,
- le stock de coût des services passés non comptabilisé au 01/01/2012 par contrepartie de réserves consolidées,
- l'écart de norme sur le résultat 2012 (en contrepartie des réserves consolidées), composé des 3 éléments suivants :
  - l'étalement d'écart actuariel comptabilisé selon IAS 19 sur 2012,
  - l'étalement de changement de régime comptabilisé selon IAS 19 sur 2012,
  - l'écart de taux sur le rendement des actifs comptabilisé sur 2012,
- la variation de provision par « autres éléments de résultat global » selon IAS 19 révisé pour 2012 qui correspondent aux écarts de réévaluation générés en 2012.

En raison du caractère non significatif des impacts de la première application de cette norme, l'information financière comparative n'a pas été retraitée. Les impacts de la première application de la norme IAS 19 révisée sur les états financiers consolidés sont, par ailleurs, présentés au paragraphe 2.3 ;

- l'amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » vise à compléter l'information financière sur l'état

(10) Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

du « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ». Les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres devront être présentés de façon à faire apparaître de façon distincte les éléments qui pourraient faire l'objet d'un recyclage en résultat net de ceux qui ne seront jamais recyclés en résultat net.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en 2013 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

#### Note 2.3 - Première application de la norme IAS 19 révisée

La provision pour Indemnité fin de carrière (IFC) calculée selon IAS 19R s'élève à 5 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et à 13 M€ au 31 décembre 2012. Au 30 juin 2013, elle s'élève à 13 M€. L'impact des retraitements sur les comptes présentés au 31 décembre 2012 peut être résumé comme suit :

(en M€)

		Impact des retraitements			
		Dettes	OCI	Réserves consolidées	Total des impacts en capitaux propres au 31/12/2012
<b>Montant comptabilisé au passif en IAS 19 au 31/12/2012</b>		<b>15</b>			
Comptabilisation des écarts actuariels intégralement en OCI non recyclables	stock au 01/01/2012	- 8	8		8
Écarts de revalorisation générés en 2012		6	- 6		- 6
<b>Montant comptabilisé au passif du bilan au 31/12/2012 en IAS 19 révisé</b>		<b>13</b>		<b>2</b>	<b>2</b>

#### Note 2.4 - Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2013, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (cf. note 2.4.1 dédiée, ci-après) ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement, les dépréciations sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles (note 5.7) ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, les provisions relatives aux contrats qualifiés de contrats d'assurance ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés (note 5.8) ;
- les tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

#### Note 2.4.1 - Détermination de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le Groupe évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif. Parmi ces hypothèses figurent, notamment pour les dérivés, une évaluation du risque de contrepartie (ou CVA - *Credit Valuation Adjustment*) et du risque de non-exécution (DVA - *Debit Valuation Adjustment*). Leur évaluation se fonde sur des paramètres historiques.

Au 30/06/2013, les montants de CVA et de DVA ne sont pas significatifs.

Par ailleurs, les valorisations des dérivés traités avec une contrepartie membre du mécanisme de solidarité du Groupe BPCE (cf. note 1.2) ne font pas l'objet de calcul de CVA ni de DVA dans les comptes du Groupe.

##### *Juste valeur en date de comptabilisation initiale*

Pour les transactions conclues par le Groupe, le prix de négociation des opérations (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) donne la meilleure évaluation de la juste valeur de l'opération en date de comptabilisation initiale.

### *Hiérarchie de la juste valeur*

#### Juste valeur de niveau 1 et notion de marché actif

Pour les instruments financiers, les prix cotés sur un marché actif (« juste valeur de niveau 1 ») constituent l'indication la plus fiable de la juste valeur. Dans la mesure où de tels prix existent, ils doivent être utilisés sans ajustement pour évaluer la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants.

#### Juste valeur de niveau 2

En cas d'absence de cotation sur un marché actif, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie appropriée, conforme aux méthodes d'évaluation communément admises sur les marchés financiers, favorisant les paramètres de valorisation observables sur les marchés (« juste valeur de niveau 2 »).

Les valorisations « de niveau 2 » s'appuient sur des paramètres observables et sur des modèles reconnus comme des standards de place (méthode d'actualisation des *cash flows* futurs, technique d'interpolation...).

#### Juste valeur de niveau 3

Enfin, s'il n'existe pas suffisamment de données observables sur les marchés, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie de valorisation reposant sur des modèles internes (« juste valeur de niveau 3 ») utilisant des données non observables. Le modèle retenu doit être calibré périodiquement en rapprochant ses résultats des prix de transactions récentes.

### *Transferts entre niveaux de juste valeur*

Les informations sur les transferts entre niveaux de juste valeur sont indiquées en note 4.3.2. Les montants figurant dans cette note sont les valeurs calculées en date de dernière valorisation précédant le changement de niveau.

### *Cas particuliers*

#### Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan, les calculs de juste valeur sont communiqués à titre d'information, et doivent être interprétés avec précaution.

En effet, dans la majeure partie des cas, les valeurs communiquées n'ont pas vocation à être réalisées, et ne pourraient généralement pas l'être en pratique.

Les justes valeurs ainsi calculées l'ont été uniquement pour des besoins d'information en annexe aux états financiers. Ces valeurs ne sont pas des indicateurs utilisés pour les besoins de pilotage des activités de banque commerciale, dont le modèle de gestion est un modèle d'encaissement des flux de trésorerie contractuels.

Par conséquent, des hypothèses simplificatrices ont été retenues pour l'évaluation de la juste valeur de ces instruments.

### **Note 2.5 - Présentation des états financiers consolidés et date de clôture**

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n° 2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2013 des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe. Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 juillet 2013.

## Note 3 - Secteurs opérationnels

Adossé à BPCE, le groupe Crédit Foncier est le premier établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier en France, proposant aux particuliers et aux entreprises des solutions de financement et des services immobiliers sur mesure dans le cadre d'une approche patrimoniale globale. Il assure également le financement du Secteur public tant en France qu'à l'étranger.

En application d'IFRS 8 et compte tenu de la matérialité des métiers du groupe Crédit Foncier, les structures d'organisation interne et de gestion du Groupe sont axées sur cinq activités principales dans le cadre du pilotage du Groupe par les organes de gestion et de décision.

### Secteur des Particuliers

Ce secteur des Particuliers comprend trois éléments :

- le financement par l'intermédiaire de crédits immobiliers des primo-accédants ou de l'investissement locatif, sous forme de prêts réglementés ou non, complétés par une offre de service bancaire ;
- des prestations de services et de conseil en immobilier à destination des Particuliers et *Corporates* ;
- la valorisation du patrimoine immobilier du Crédit Foncier, via des revenus locatifs ou des cessions d'immeubles.

### Secteur *Corporates* privés

Ce secteur regroupe les produits et solutions de financement destinés aux professionnels de l'immobilier (promoteurs, investisseurs, entreprises, partenariats public-privé) via une offre complète de produits :

- financement long terme ou court terme sous forme de crédits classiques ou structurés ;
- crédit-bail immobilier ;
- cautionnement et engagements hors-bilan et services bancaires associés (activité de dépôts et placements).

### Secteur *Corporates* publics

Ce secteur regroupe les produits des opérations de financement des collectivités territoriales françaises et des logements sociaux (HLM, SEM).

### Secteur *Corporates* international

Ce secteur regroupe les produits issus de l'activité de financement à l'international sous forme :

- de financement des collectivités territoriales internationales (par le biais d'acquisitions de titres obligataires émis par des entités publiques ou assimilées et de financements consentis à des collectivités locales étrangères sous forme d'octroi de prêts ou de souscription à des émissions obligataires) ;
- d'acquisition de créances hypothécaires résidentielles sans risque.

### Pôle *Holding*

Les produits et charges indirectes des activités de support sont réalloués aux métiers.

Certains éléments considérés comme hors métier sont isolés dans ce pôle qui regroupe notamment : les résultats sur rachats d'obligations foncières et cessions des titres (en lien avec la stratégie menée par le Groupe), ainsi que les postes « Résultat net des entreprises mises en équivalence », « Gains et pertes sur autres actifs » et « Variation de valeurs des écarts d'acquisition ».

La charge d'impôt correspond à la différence entre les charges d'impôt supportées par les métiers à un taux normatif et la charge d'impôt totale.

## Note 3.1 - Compte de résultat

(en M€)

	Particuliers	Corporates privés	Corporates publics	Corporates internationaux	Holding	1 <sup>er</sup> semestre 2013
<b>Produit net bancaire</b>	277	46	22	27	- 41	331
Frais de gestion	- 213	- 25	- 16	- 11		- 265
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	64	21	6	16	- 41	66
<i>Coefficient d'exploitation</i>	76,9 %	54,3 %	72,7 %	40,7 %		80,1 %
Coût du risque	- 45	- 7	- 14			- 66
Résultat net des entreprises mises en équivalence					1	1
<b>Résultat courant avant impôts</b>	19	14	- 8	16	- 40	1
Impôt sur le résultat et impôts différés	- 7	- 5	3	- 6	25	10
Intérêts des minoritaires					- 1	- 1
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	12	9	- 5	10	- 16	10

## Note 3.2 - Bilan

(en M€)

	Particuliers	Corporates privés	Corporates publics	Corporates internationaux	Holding	30 juin 2013
<b>Encours financiers <sup>(1)</sup></b>	49 683	7 049	24 847	29 655		111 234
<b>Autres</b>					37 177	37 177
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	49 683	7 049	24 847	29 655	37 177	148 411

(1) La ventilation sectorielle des encours s'appuie sur la répartition des engagements donnée dans la partie spécifique du rapport sur la gestion des risques (expositions globales au risque de crédit, IFRS 7).

## Note 4 - Notes relatives au bilan

### Note 4.1 - Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Note 4.1.1 - Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en M€)

	30 juin 2013			31 décembre 2012		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
<b>Titres à revenu fixe</b>						
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>						
<b>Prêts</b>		<b>2 281</b>	<b>2 281</b>		<b>2 718</b>	<b>2 718</b>
Prêts à la clientèle		2 281	2 281		2 718	2 718
<b>Opérations de pension</b>						
<b>Dérivés de transaction</b>	<b>633</b>		<b>633</b>	<b>720</b>		<b>720</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>633</b>	<b>2 281</b>	<b>2 914</b>	<b>720</b>	<b>2 718</b>	<b>3 438</b>

Les actifs financiers valorisés en juste valeur sur option concernent des prêts structurés consentis au Secteur public territorial (SPT), enregistrés dans la catégorie « non concordance comptable », ce choix permettant de traduire la couverture économique procurée par le dérivé structuré.

#### *Prêts et créances à la juste valeur par résultat sur option et risque de crédit*

La ligne Prêts à la clientèle comprend exclusivement les prêts structurés consentis par le Groupe aux collectivités locales françaises.

La réévaluation de juste valeur de ces actifs financiers imputable au risque de crédit est de - 5 M€ au 30 juin 2013 à comparer à - 8 M€ au 31 décembre 2012.

#### *Dérivés de transaction*

Les dérivés de transaction à l'actif et au passif représentent principalement les instruments dérivés négociés en couverture économique des opérations structurées.

## Note 4.1.2 - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>		
Dérivés de transaction	758	948
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option</b>	<b>4 257</b>	<b>4 614</b>
Comptes à terme et emprunts interbancaires		
Comptes à terme et emprunts à la clientèle		
Dettes représentées par un titre	4 257	4 614
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>5 015</b>	<b>5 562</b>

Les passifs financiers valorisés en juste valeur sur option comprennent en particulier les émissions structurées de la Compagnie de Financement Foncier.

## Note 4.2 - Actifs financiers disponibles à la vente

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>3 459</b>	<b>3 456</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 459	3 456
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>231</b>	<b>221</b>
Titres de participations	230	220
Autres titres à revenu variable	1	1
<b>Prêts</b>	<b>31</b>	<b>32</b>
Prêts à la clientèle	31	32
<b>Créances douteuses</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>MONTANT BRUT DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>3 724</b>	<b>3 712</b>
Dépréciation des créances douteuses	- 3	- 2
Dépréciation durable sur titres de participations	- 16	- 17
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>3 705</b>	<b>3 693</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (avant impôt et avant gains et pertes latents cristallisés - amendement IAS 39)</b>	<b>- 447</b>	<b>- 550</b>

### Note 4.3 - Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

#### Note 4.3.1 - Hiérarchie de la juste valeur des actifs et des passifs financiers

Au 30 juin 2013

(en M€)

	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>2 225</b>	<b>11 834</b>	<b>215</b>	<b>14 274</b>
Instrumentés dérivés		634		634
- Dont dérivés de taux		551		551
- Dont dérivés de change		83		83
Autres actifs financiers				
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>		<b>634</b>		<b>634</b>
Titres				
Autres actifs financiers		2 281		2 281
<b>Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>		<b>2 281</b>		<b>2 281</b>
- Dont dérivés de taux		5 958		5 958
- Dont dérivés de change		1 697		1 697
<b>Instrumentés dérivés de couverture</b>		<b>7 655</b>		<b>7 655</b>
Titres de participation			193	193
Autres titres				
- Dont titres à revenu fixe	2 225	1 255		3 480
- Dont titres à revenu variable				
Autres actifs financiers		9	22	31
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>2 225</b>	<b>1 264</b>	<b>215</b>	<b>3 704</b>

Au 31 décembre 2012

(en M€)

	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>2 317</b>	<b>14 923</b>	<b>208</b>	<b>17 448</b>
Instrumentés dérivés		720		720
- Dont dérivés de taux				
- Dont dérivés de change				
Autres actifs financiers				
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>		<b>720</b>		<b>720</b>
Titres				
Autres actifs financiers		2 718		2 718
<b>Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>		<b>2 718</b>		<b>2 718</b>
- Dont dérivés de taux				
- Dont dérivés de change				
<b>Instrumentés dérivés de couverture</b>		<b>10 317</b>		<b>10 317</b>
Titres de participation			185	185
Autres titres				
- Dont titres à revenu fixe	2 317	1 158		3 475
- Dont titres à revenu variable				
Autres actifs financiers		10	23	33
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>2 317</b>	<b>1 168</b>	<b>208</b>	<b>3 693</b>

Au 30 juin 2013

(en M€)

	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>		<b>13 868</b>		<b>13 868</b>
Instrumentes dérivés		757		757
- Dont dérivés de taux		699		699
- Dont dérivés de change		58		58
Autres passifs financiers				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>		<b>757</b>		<b>757</b>
Titres				
Autres passifs financiers		4 257		4 257
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>		<b>4 257</b>		<b>4 257</b>
- Dont dérivés de taux		6 617		6 617
- Dont dérivés de change		2 237		2 237
<b>Instrumentes dérivés de couverture</b>		<b>8 854</b>		<b>8 854</b>

Au 31 décembre 2012

(en M€)

	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>		<b>16 706</b>		<b>16 706</b>
Instrumentes dérivés		948		948
- Dont dérivés de taux				
- Dont dérivés de change				
Autres passifs financiers				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>		<b>948</b>		<b>948</b>
Titres				
Autres passifs financiers		4 614		4 614
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>		<b>4 614</b>		<b>4 614</b>
- Dont dérivés de taux				
- Dont dérivés de change				
<b>Instrumentes dérivés de couverture</b>		<b>11 144</b>		<b>11 144</b>

## Note 4.3.2 - Analyse des actifs et passifs financiers classés en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur

(en M€)

	01/01/2013	Gains et pertes comptabilisées au cours de la période			Événements de gestion de la période		Transferts de la période		30/06/2013	
		Reclassements		En capitaux propres	Achat/Émission	Ventes/remboursements	De et vers une autres catégorie comptable	De et vers les niveaux 1 et 2		Autres variations
		Opérations encore au bilan à la clôture 2012	Opérations encore au bilan à la clôture 2012							
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>208</b>			<b>8</b>	<b>1</b>	<b>- 2</b>			<b>215</b>	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction										
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat										
Instruments dérivés de couverture										
Titres de participation	185			8	1	- 1			193	
Autres titres										
- Dont titres à revenu fixe										
- Dont titres à revenu variable	23					- 1			22	
Autres actifs financiers	208			8	1	- 2			215	
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>										
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
Passifs financiers détenus à des fins de transaction										
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat										
Instruments dérivés de couverture										

IFRS 13 apporte des précisions sur les niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Ces précisions ont conduit le Groupe à réexaminer l'affectation des instruments au sein des trois niveaux. Il n'y a pas eu de reclassement effectué à ce titre au premier semestre 2013.

Au 30 juin 2013, les instruments financiers évalués selon une technique utilisant des données non observables comprennent les titres de participations.

Les prêts structurés aux collectivités locales inscrits dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur sur option sont classés en niveau 2 dans la mesure où l'essentiel des paramètres utilisés sont considérés comme observables.

Au cours de l'exercice, 8 M€ de gains et pertes ont été comptabilisés directement en capitaux propres au titre d'actifs financiers classés en niveau 3.

## Note 4.4 - Prêts et créances

### Note 4.4.1 - Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Prêts et créances sur les établissements de crédit	17 057	18 578
Dépréciations individuelles		
Dépréciations sur base de portefeuilles		
<b>TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>17 057</b>	<b>18 578</b>

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit s'élève à 17 040 M€ au 30 juin 2013 (18 544 M€ au 31 décembre 2012).

#### Décomposition des prêts et créances sur les établissements de crédit

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Comptes ordinaires débiteurs	2 201	640
Opérations de pension	10 282	13 180
Comptes et prêts	2 826	2 827
Opérations de location financement	3	3
Prêts subordonnés et prêts participatifs	24	24
Titres assimilés à des prêts et créances	1 721	1 904
Prêts et créances dépréciés		
<b>TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES BRUT SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>17 057</b>	<b>18 578</b>

### Note 4.4.2 - Prêts et créances sur la clientèle

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Prêts et créances sur la clientèle	106 185	109 570
Dépréciations individuelles	- 730	- 685
Dépréciations sur base de portefeuilles	- 163	- 144
<b>TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b>	<b>105 292</b>	<b>108 741</b>

La juste valeur des prêts et créances sur la clientèle s'élève à 104 368 M€ au 30 juin 2013 (107 467 M€ au 31 décembre 2012).

## Décomposition des prêts et créances sur la clientèle

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>1</b>	
Prêts à la clientèle financière	2	3
Opérations de location financement <sup>(1)</sup>	523	536
Crédits de trésorerie	1 788	2 504
Crédits à l'équipement	17 167	16 786
Crédits au logement	57 055	56 618
Crédits à l'exportation	1	1
Autres crédits	1 508	1 477
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>78 044</b>	<b>77 925</b>
Titres assimilés à des prêts et créances	25 083	28 742
Autres prêts et créances sur la clientèle		
Prêts et créances dépréciés	3 057	2 903
<b>TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES BRUT SUR LA CLIENTÈLE</b>	<b>106 185</b>	<b>109 570</b>

(1) Les opérations de location-financement étaient auparavant classées en autres prêts et créances sur la clientèle.

### Note 4.5 - Reclassements d'actifs financiers

En application des amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers », le Groupe a reclassé en 2008 certains actifs financiers disponibles à la vente vers la catégorie « Prêts et créances ».

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur de ces actifs :

(en M€)

	Déc. 2012	Variation	Dont remboursements de capital de la période	Dont variation de valeur due à la composante « change »	Dont variation de valeur due à la composante « taux »	Dont amortissement de la composante crédit à la date de reclassement	Jun 2013
Coût amorti (nominal +/- surcote/décote)	9 108	- 568	- 314	- 254	n/a	n/a	8 540
Intérêts courus et non échus	102	5	n/a	n.s.	n.s.	n/a	107
Valorisation de la composante taux (couverte)	2 008	- 557	n/a	- 36	- 521	n/a	1 451
Valorisation composante crédit (non couverte)	- 92	5	n/a	n/a	n/a	5	- 87
Dépréciations	- 5		n/a	n/a	n/a	n/a	- 5
Décote de dépréciation							
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>11 121</b>	<b>- 1 115</b>	<b>- 314</b>	<b>- 290</b>	<b>- 521</b>	<b>5</b>	<b>10 006</b>
<b>JUSTE VALEUR</b>	<b>9 800</b>	<b>- 702</b>					<b>9 098</b>

n/a : non applicable

n.s. : non significatif

Les actifs reclassés présentant un risque de taux et/ou de change font tous l'objet d'une couverture de juste valeur de ces composantes de risque. La variation de valeur de ces composantes couvertes depuis la date de reclassement a été constatée en résultat, mais est par ailleurs compensée par la variation de valeur des instruments de couverture associés (*swaps* de taux et/ou de change), à l'inefficacité près. L'amortissement de la composante crédit à la date de reclassement est également constaté en résultat, et est compensé par l'amortissement du montant des moins-values latentes constatées en réserves recyclables sur actifs disponibles à la vente au moment du reclassement, les deux amortissements étant effectués au même rythme.

Si ces actifs financiers n'avaient pas été reclassés, les capitaux propres recyclables du Groupe auraient présenté une plus-value complémentaire de 271 M€ nette d'impôts au 30 juin 2013.

Ces actifs faisant l'objet d'une couverture de la composante « taux » et de la composante « change », l'impact en résultat se limite aux intérêts de la période.

**Note 4.6 - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Obligations et autres titres à revenu fixe	136	135
<b>MONTANT BRUT DES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE</b>	<b>136</b>	<b>135</b>

La juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance s'élève à 136 M€ au 30 juin 2013 (135 M€ au 31 décembre 2012).

**Note 4.7 - Écarts d'acquisition**

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
Acquisitions		
Cessions		
Pertes de valeur		
Écarts de conversion		
Autres variations		
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

Le rachat des minoritaires de CFI n'a pas eu d'impact sur le *goodwill*.

**Écarts d'acquisition par Unité génératrice de trésorerie (UGT)**

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
<b>Valeur nette comptable</b>		
CFI	13	13
<b>TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

**Tests de dépréciation**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, en l'absence d'indice de pertes de valeur, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation complémentaire.

## Note 4.8 - Dettes envers les établissements de crédit

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>422</b>	<b>140</b>
Comptes à vue	419	137
Dettes rattachées	3	3
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>38 286</b>	<b>36 516</b>
Emprunts et comptes à terme	26 349	21 720
Opérations de pension	11 845	14 704
Dettes rattachées	92	92
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>38 708</b>	<b>36 656</b>

La juste valeur des dettes envers les établissements de crédit s'élève à 38 711 M€ au 30 juin 2013 (36 659 M€ au 31 décembre 2012).

## Note 4.9 - Dettes représentées par un titre

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Emprunts obligataires	83 172	91 522
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	814	4 015
Autres dettes représentées par un titre		
<b>Total</b>	<b>83 986</b>	<b>95 537</b>
Dettes rattachées	1 459	2 008
<b>TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b>	<b>85 445</b>	<b>97 545</b>

La juste valeur des dettes représentées par un titre s'élève à 85 444 M€ au 30 juin 2013 (97 544 M€ au 31 décembre 2012).

## Note 4.10 - Provisions

(en M€)

	Déc. 2012	Variations de l'exercice			Jun 2013
		Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	
<b>Provisions pour engagements sociaux</b>	<b>45</b>	<b>2</b>			<b>45</b>
Provisions pour indemnités fin de carrière	14	2			14
Provisions autres avantages à long terme	27				27
Provisions pour médaille du travail	3				3
Provisions pour avantages post emploi	1				1
<b>Provisions pour engagement hors-bilan</b>	<b>29</b>	<b>1</b>		<b>- 2</b>	<b>28</b>
<b>Provisions pour litiges</b>	<b>45</b>	<b>7</b>	<b>- 1</b>	<b>- 5</b>	<b>46</b>
Provision pour litiges, amendes et pénalités d'exploitation	18	3		- 3	18
Provision pour litiges, amendes et pénalités sur opérations bancaires	27	4	- 1	- 2	28
<b>Provisions autres</b>	<b>67</b>	<b>1</b>	<b>- 2</b>	<b>- 11</b>	<b>55</b>
Autres provisions pour risques et charges d'exploitation	47	1	- 2	- 11	35
Autres provisions pour risques et charges sur titres consolidés	1				1
Provision pour risques et charges sur opérations bancaires	19				19
<b>Provision pour restructurations</b>	<b>11</b>		<b>- 1</b>	<b>- 1</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>197</b>	<b>11</b>	<b>- 4</b>	<b>- 19</b>	<b>183</b>

(1) Y compris variations de périmètre et de parité monétaire.

## Note 4.11 - Dettes subordonnées

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Dettes subordonnées à durée déterminée	481	481
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dettes supersubordonnées à durée indéterminée	280	280
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
<b>Total</b>	<b>761</b>	<b>761</b>
Dettes rattachées	27	12
Réévaluation de la composante couverte	22	30
<b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES</b>	<b>810</b>	<b>803</b>

La juste valeur des dettes subordonnées s'élève à 810 M€ au 30 juin 2013 (803 M€ au 31 décembre 2012).

Évolution des dettes subordonnées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013

(en M€)

	Déc. 2012	Émission	Remboursement	Autres mouvements <sup>(1)</sup>	Juin 2013
Dettes subordonnées à durée déterminée	481				481
Dettes subordonnées à durée indéterminée					
Dettes supersubordonnées à durée indéterminée	280				280
Dettes rattachées	12			15	27
Réévaluation de la composante couverte	30			- 8	22
<b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES</b>	<b>803</b>			<b>7</b>	<b>810</b>

(1) Y compris variation de périmètre et de parité monétaire.

## Note 5 - Notes relatives au compte de résultat

### Note 5.1 - Produits et charges d'intérêts

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013			1 <sup>er</sup> semestre 2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	1 552	- 3	1 549	1 843	- 3	1 840
Prêts et créances avec les établissements de crédit	57	- 184	- 127	102	- 194	- 92
Opérations de location financement	13		13	16		16
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		- 1 357	- 1 357		- 1 684	- 1 684
Instruments dérivés de couverture	1 376	- 1 289	87	2 413	- 2 074	339
Actifs financiers disponibles à la vente	56		56	61		61
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1		1	8		8
Actifs financiers dépréciés						
Autres produits et charges d'intérêts		- 3	- 3	5	- 75	- 70
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS<sup>(1)</sup></b>	<b>3 055</b>	<b>- 2 836</b>	<b>219</b>	<b>4 448</b>	<b>- 4 030</b>	<b>418</b>

(1) Dont au 1<sup>er</sup> semestre 2012, 124 M€ de produits sur rachat d'obligations foncières classés désormais en gains et pertes sur AFS (cf. note 1.3.5).

### Note 5.2 - Produits et charges de commissions

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013			1 <sup>er</sup> semestre 2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	39	- 4	35	21	- 1	20
Prestation de services financiers	3	- 2	1	3	- 1	2
Vente de produits d'assurance vie	60		60	57		57
Opérations sur titres		- 2	- 2		- 2	- 2
Activités de fiducie	2		2			
Opérations sur instruments financiers et de hors-bilan	2		2	3	- 1	2
Autres commissions	2	- 1	1	2	- 1	1
<b>TOTAL DES COMMISSIONS</b>	<b>108</b>	<b>- 9</b>	<b>99</b>	<b>86</b>	<b>- 6</b>	<b>80</b>

## Note 5.3 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
Résultats sur instruments financiers de transaction	165	- 39
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	- 164	16
Résultats sur opérations de couverture	2	- 1
- Inefficacité de la couverture de juste valeur	2	- 1
• variation de juste valeur de l'instrument de couverture	233	- 482
• variation de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	- 231	481
- Inefficacité de la couverture de flux de trésorerie		
- Inefficacité de la couverture d'investissements nets en devises		
Résultats sur opérations de change		
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b>	<b>3</b>	<b>- 24</b>

## Note 5.4 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
Résultats de cession ou de rupture des prêts et titres assimilés	- 29	- 182
Dividendes reçus	11	10
Dépréciation durable des titres à revenu variable		- 2
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE</b>	<b>- 18</b>	<b>- 174</b>

Au 30 juin 2013, ce poste a enregistré - 42 M€ de résultats de cession de « prêts et créances ».

Les résultats sont présentés nets des gains et pertes de résiliation des couvertures de juste valeur associées.

La recommandation n° 2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité prévoit de présenter le résultat de cession ou de rupture des « actifs financiers disponibles à la vente », des « prêts et créances » et des « actifs financiers détenus jusqu'à échéance » dans le poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Par symétrie, le Groupe présente dans le même poste les résultats liés aux rachats d'obligations foncières effectués dans le cadre de la stratégie de réduction de la taille du bilan.

À ce titre, au 30 juin 2013, ce poste a enregistré 12 M€ de produits liés à l'annulation d'obligations foncières. Ce montant est présenté net des résultats de résiliation des couvertures de juste valeur associées.

## Note 5.5 - Produits et charges des autres activités

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013			1 <sup>er</sup> semestre 2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Produits et charges des activités d'assurance <sup>(1)</sup></b>	<b>30</b>	<b>- 15</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>- 8</b>	<b>20</b>
Produits et charges sur activités immobilières	2	- 2		1	- 1	
Produits et charges sur opérations de location		- 1	- 1	2	- 2	
Produits et charges sur immeubles de placement	5	- 1	4	2	- 1	1
<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaire</b>	<b>26</b>	<b>- 17</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>- 20</b>	<b>9</b>
Quote-part réalisée sur opérations faites en commun	2		2	1		1
Charges refacturées, produits rétrocédés		- 1	- 1		- 1	- 1
Autres produits et charges divers d'exploitation	21	- 11	10	26	- 15	11
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges d'exploitation	3	- 5	- 2	2	- 4	- 2
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>63</b>	<b>- 36</b>	<b>27</b>	<b>62</b>	<b>- 32</b>	<b>30</b>

(1) L'activité d'assurance exercée par le Groupe consiste en la commercialisation de prêts viagers hypothécaires attribués à une population senior. Ces prêts à intérêts capitalisés sont remboursables au décès de l'emprunteur par l'attribution du bien immobilier apporté en garantie du prêt. À ce titre, ils correspondent à la définition d'un contrat qui génère un risque d'assurance au sens de la norme IFRS 4.

## Note 5.6 - Charges générales d'exploitation

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>Charges de personnel</b>	<b>- 156</b>	<b>- 166</b>
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>- 102</b>	<b>- 98</b>
Impôts et taxes	- 20	- 18
Services extérieurs	- 82	- 80
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>- 258</b>	<b>- 264</b>

## Note 5.7 - Risque de crédit

## Note 5.7.1 - Coût du risque Particuliers et Corporates

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2012	Dotations	Reprises nettes <sup>(1)</sup>	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	1 <sup>er</sup> semestre 2013
Prêts et créances avec la clientèle	- 52	- 220	145	- 4	13	- 66
Engagements par signature	- 1	- 1	2			1
<b>COÛT DU RISQUE PARTICULIERS ET CORPORATES</b>	<b>- 53</b>	<b>- 221</b>	<b>147</b>	<b>- 4</b>	<b>13</b>	<b>- 65</b>

(1) Correspondant aux reprises de dépréciations et de provisions nettes des pertes couvertes.

Note 5.7.2 - Coût du risque Souverains

(en M€)

	Dotations	Reprises nettes <sup>(1)</sup>	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
Prêts et créances avec la clientèle						- 4
Autres actifs financiers						
<b>TOTAL DU COÛT DU RISQUE SOUVERAINS</b>						<b>- 4</b>

(1) Correspondant aux reprises de dépréciations et de provisions nettes des pertes couvertes.

Note 5.7.3 - Dépréciations et provisions pour risque de crédit

(en M€)

	Déc. 2012	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres variations	Juin 2013
Opérations avec la clientèle	829	220	- 10	- 146		893
Autres actifs financiers	4				- 1	3
<b>Dépréciations déduites de l'actif</b>	<b>833</b>	<b>220</b>	<b>- 10</b>	<b>- 146</b>	<b>- 1</b>	<b>896</b>
Provisions sur engagements par signature et sur garanties financières données	29	1		- 2		28
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT</b>	<b>862</b>	<b>221</b>	<b>- 10</b>	<b>- 148</b>	<b>- 1</b>	<b>924</b>

## Note 5.7.4 - Exposition globale au risque de crédit

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Banques centrales	19	3 706
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable)	2 914	3 438
Instruments dérivés de couverture	7 524	10 317
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	3 490	3 489
Prêts et créances sur les établissements de crédit	17 057	18 578
Prêts et créances avec la clientèle	105 292	108 741
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	136	135
<b>Exposition nette des engagements au bilan</b>	<b>136 432</b>	<b>148 404</b>
Garanties financières données	1 249	1 276
Engagements par signature	8 665	8 602
Provisions pour engagements par signature		- 29
<b>Exposition nette des engagements de hors-bilan</b>	<b>9 914</b>	<b>9 849</b>
<b>EXPOSITION GLOBALE NETTE AU RISQUE DE CRÉDIT</b>	<b>146 346</b>	<b>158 253</b>

Cette note intègre à compter du 30 juin 2013 l'exposition sur les dépôts à vue auprès des Banques centrales. En conséquence les données comparatives au 31 décembre 2012 ont été retraitées d'un montant de 3 706 M€ figurant sur la ligne « Banques centrales ».

## Note 5.8 - Impôts sur le résultat

## Note 5.8.1 - Composantes du poste « Impôts sur le résultat »

(en M€)

	30 juin 2013	30 juin 2012
Impôts courants	- 24	- 16
Impôts différés (dont impôt différé sur PTZ)	34	15
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>10</b>	<b>- 1</b>

## Note 5.8.2 - Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(en M€)

	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012
<b>RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔTS ET VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION (A)</b>		<b>5</b>
Résultat net (part du groupe)	10	3
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	1	1
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1	
Impôts	10	- 1
<b>Taux d'imposition de droit commun français (B)</b>	<b>36,10 %</b>	<b>36,10 %</b>
<b>CHARGE (PRODUIT) D'IMPÔTS THÉORIQUE AU TAUX EN VIGUEUR EN FRANCE (A*B)</b>		<b>- 2</b>
Effet des différences permanentes	4	7
Majoration temporaire de l'impôt sur les sociétés		- 3
Impôt à taux réduit et activités exonérées		
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	6	- 6
Conséquences de l'évolution du taux d'impôt		- 2
Autres éléments		5
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>10</b>	<b>- 1</b>
<b>Taux effectif d'impôt (charge d'impôts sur le résultat rapportée au résultat taxable)</b>	<b>- 686,00 %</b>	<b>22,40 %</b>

Le Groupe a enregistré un produit d'impôt non récurrent de 6 M€ sur le semestre.

## Note 6 - Engagements de financement, de garantie et sur titres

### Note 6.1 - Engagement de financement

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
<b>Engagements de financement donnés en faveur</b>	<b>8 655</b>	<b>8 572</b>
- des établissements de crédit	48	21
- de la clientèle	8 607	8 551
• Ouvertures de crédit confirmées	7 521	7 530
• Autres engagements	1 086	1 021
Total des engagements de financement donnés		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>7 894</b>	<b>4 641</b>
- d'établissements de crédit	7 894	4 641
- de la clientèle		

### Note 6.2 - Engagement de garantie

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>18 484</b>	<b>22 718</b>
- d'ordre des établissements de crédit	17 245	21 454
- d'ordre de la clientèle	1 239	1 264
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>81 592</b>	<b>83 694</b>
- d'établissements de crédit	19 523	21 905
- de la clientèle	62 069	61 789

### Note 6.3 - Engagement sur titres

(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
<b>Engagements sur titres (titres à livrer)</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>Engagements sur titres (titres à recevoir)</b>	<b>50</b>	<b>38</b>

### Note 6.4 - Actifs financiers donnés en garantie

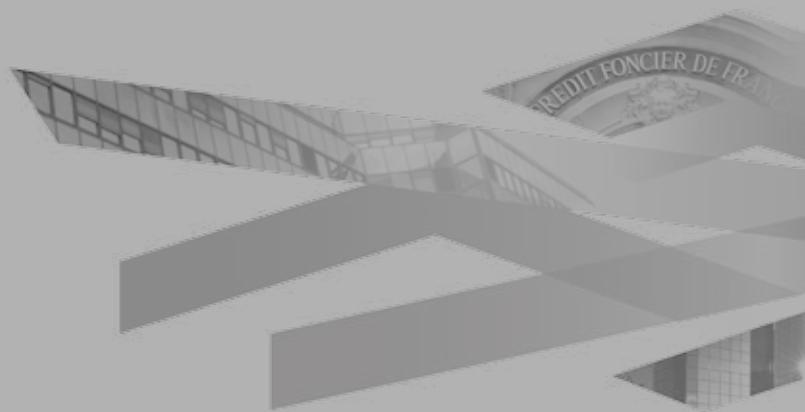
(en M€)

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Instrument de dettes	7 414	6 473
Prêts et avances	11 619	16 780
<b>TOTAL</b>	<b>19 033</b>	<b>23 253</b>

## Note 7 - Périmètre de consolidation au 30 juin 2013

Sociétés consolidées	Forme juridique	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêt
<b>Établissements financiers</b>				
Compagnie de Financement Foncier	SA	Intégration globale	100,00	100,00
SCA Ecu foncier	SCA	Intégration globale	95,00	5,00
Financière Desvieux	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Comptoir Financier de Garantie (CFG)	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Locindus	SA	Intégration globale	74,49	74,49
SOCFIM	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Banco Primus	SA	Intégration globale	100,00	100,00
<b>Sociétés non financières</b>				
Cofimab	SNC	Intégration globale	99,99	99,99
Crédit Foncier Immobilier	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Gramat Balard	SARL	Intégration globale	100,00	99,99
Vauban Mobilisations Garanties (VMG)	SA	Intégration globale	100,00	99,99
Vendôme Investissements	SA	Intégration globale	99,99	99,99
Foncier Participations	SA	Intégration globale	100,00	100,00
Société d'investissement et de participation immobilière (SIPARI)	SA	Intégration globale	99,99	99,99
SEREXIM	SAS	Intégration globale	100,00	100,00
Foncière d'Evreux	SA	Intégration globale	100,00	99,99
SOCFIM Participations Immobilières	SNC	Intégration globale	100,00	99,99
Crédit Foncier Expertise	SA	Intégration globale	100,00	100,00
GCE Coinvest	SAS	Mise en équivalence	49,00	49,00
Maison France Confort P-I	SAS	Mise en équivalence	49,00	24,01
<b>Fonds communs de créances (regroupés sous l'entité technique E02222)</b>				
Partimmo 10/2002	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 05/2003	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Partimmo 11/2003	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre 1	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre two	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
Zèbre 2006-1	FCC	Intégration globale	100,00	100,00
<b>Structure ad hoc</b>				

# 3 - ÉLÉMENTS FINANCIERS



ANALYSE DES RÉSULTATS	70
COMPTES CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2013	74
➤ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2013	112



## Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2013

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 juin 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du groupe Crédit Foncier de France, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

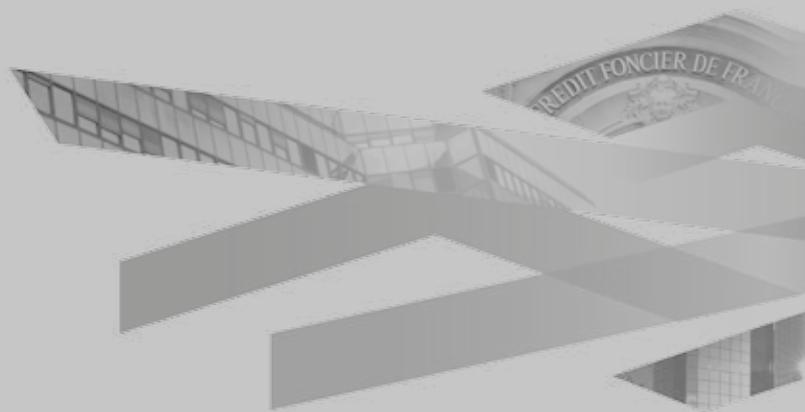
Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2013

Les commissaires aux comptes

**KPMG Audit**  
Département de KPMG S.A.  
Jean-François Dandé

**PricewaterhouseCoopers  
Audit**  
Jean-Baptiste Deschryver

# 4 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	114
TABLE DE CONCORDANCE	115
TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	118



# Responsables du document et du contrôle des comptes

## Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel

**M. Bruno DELETRÉ**, Directeur général du Crédit Foncier

### Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés du Crédit Foncier de France pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Paris, le 29 août 2013

Le Directeur général,  
**Bruno DELETRÉ**

## Responsable de l'information financière

**Mme Sandrine GUÉRIN**, Directeur général adjoint - Opérations financières

## Responsables du contrôle des comptes

### Commissaires aux comptes titulaires

#### KPMG Audit

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

1, Cours Valmy - La Défense 92923

Représenté par Jean-François DANDÉ

Date de début du premier mandat : 26 avril 2010

Durée du mandat : 6 ans

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015

#### PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

63, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Jean-Baptiste DESCHRYVER

Durée du mandat : 6 ans

Date de renouvellement du mandat : 10 mai 2012

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017

### Commissaires aux comptes suppléants

#### Malcolm McLARTY

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

1, Cours Valmy - La Défense 92923

Date de début du premier mandat : 26 avril 2010

Durée du mandat : 6 ans

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015

#### Étienne BORIS

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

63, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine

Durée du mandat : 6 ans

Date de renouvellement du mandat : 10 mai 2012

Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017

# Table de concordance

Schéma relatif aux émissions de titres d'emprunts et instruments dérivés d'une valeur nominale unitaire inférieure à 50 000 €

(Annexe IV du règlement CE n° 809/2004)

Rubriques	Actualisation du Document de référence 2012 déposée auprès de l'AMF le 29 août 2013	Document de référence 2012 déposé auprès de l'AMF le 19 avril 2013
	Pages	Pages
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>		
1.1. Personnes responsables des informations	114	299
1.2. Déclaration des personnes responsables	114	299
<b>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>		
2.1. Identification des contrôleurs légaux	114	300
2.2. Contrôleurs légaux durant la période couverte par les informations financières historiques	114	300
<b>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>		
3.1. Informations financières	5-6	5
3.2. Informations financières historiques pour les périodes intermédiaires	5-6	n.a.
<b>4. FACTEURS DE RISQUE</b>	<b>23-68</b>	<b>97-158</b>
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>		
5.1. Histoire et évolution de la société		6
5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur		296
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur		296
5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur		296
5.1.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur		296
5.1.5. Évènement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité	n.a.	n.a.
5.2. Investissements		
5.2.1. Description des principaux investissements réalisés depuis la date des derniers états financiers	13	17-20
5.2.2. Renseignements sur les principaux investissements à venir et pour lesquels les Organes de direction ont déjà pris des engagements fermes	n.a.	n.a.
5.2.3. Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés en 5.2.2.	n.a.	n.a.
<b>6. APERÇU DES ACTIVITÉS</b>		

## 4 > INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1.	Principales activités	15-22	22-38
6.1.1.	Principales catégories de services fournis		22
6.1.2.	Nouveau produit vendu ou nouvelle activité	15-16	25
6.2.	Principaux marchés	15-22	24-38
6.3.	Position concurrentielle	16	25
<b>7.</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>		
7.1	Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	11	14
7.2.	Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	11/110	14/23/232/283
<b>8.</b>	<b>INFORMATION SUR LES TENDANCES</b>		
8.1.	Déclaration d'absence de détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	72	297
8.2.	Événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	n.a.	297
<b>9.</b>	<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	<b>n.a.</b>	<b>n.a.</b>
<b>10.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE</b>		
10.1.	Nom, adresse et fonction des membres des Organes d'administration et de direction et principales activités exercées en dehors de la société	9-10	42-57
10.2.	Déclaration d'absence de conflits d'intérêts		58
<b>11.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>		
11.1.	Informations sur le Comité de l'audit. Nom des membres et résumé du mandat		41-69
11.2.	Gouvernement d'entreprise		40-77
<b>12.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>		
12.1.	Détention, contrôle	11-12	16
12.2.	Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle	n.a.	n.a.
<b>13.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS</b>		
13.1.	Informations financières historiques		166-233
13.2.	États financiers annuels		
	a) Bilan		168-169
	b) Compte de Résultat		170
	c) Tableau des Flux de Trésorerie		173
	d) Méthodes comptables et notes explicatives		174-233
13.3.	Vérification des informations financières historiques annuelles		
13.3.1.	Rapport des contrôleurs légaux		234-235
13.3.2.	Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les contrôleurs légaux	67-77/79-82/238-285	
13.3.3.	Informations financières du document d'enregistrement non tirées d'états financiers vérifiés		n.a.
13.4.	Date des dernières informations financières		

13.4.1.	Dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées	74	168
13.5.	Informations financières intermédiaires et autres		
13.5.1.	Informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date des derniers états financiers vérifiés		
	a) Bilan	76-77	
	b) Compte de Résultat	78	
	c) Tableau des Flux de Trésorerie	81-82	
	d) Méthodes comptables et notes explicatives	83-110	
13.5.2.	Informations financières intermédiaires depuis la fin du dernier exercice	n.a.	n.a.
13.6.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	66	150-152
13.7.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	72	297
	• Déclaration	72	297
<b>14.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>		
14.1.	Capital social	12	16
14.1.1.	Montant du capital souscrit	12	16
14.2.	Acte constitutif et statuts		296-297
14.2.1.	Registre et objet social		296
<b>15.</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>		
	• Conventions réglementées		287-294
<b>16.</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</b>		<b>n.a.</b>
<b>17.</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>		
	Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement		297

*Les chapitres du document de référence 2012 n° D. 13-0397 non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit de la présente actualisation.*

# Table de concordance entre le rapport financier annuel et l'actualisation du document de référence

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L 451-1-2 du Code monétaire et financier.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2013	Actualisation du Document de référence 2012
	Pages
<b>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT</b>	114
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ</b>	
• Principaux évènements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	7-22/70-72
• Principaux risques et incertitudes	23-68
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	
• Comptes semestriels	74-110
• Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels	112

Réalisation - impression

**LES EDITIONS  
DE L'EPARGNE**  
coordonateur de projets communication

**Crédit Foncier de France** : S.A. au capital 1 331 400 718,80 euros - 542 029 848 RCS Paris  
Bureaux et correspondance : 4, quai de Bercy 94224 - Charenton Cedex - Tél. : 01 57 44 80 00  
Siège social : 19, rue des Capucines - 75001 Paris

[creditfoncier.com](https://www.creditfoncier.com)